



## Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

# Site NATURA 2000 « Gorges du Haut-Cher »

## Animation du document d'objectifs - *Rapport d'activités 2011* -

Convention-cadre du 17 décembre 2009 fixant les modalités d'animation du Document d'Objectifs Natura 2000 du site FR8301012 « Gorges du Haut-Cher » entre le syndicat mixte du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier.

## SOMMAIRE

---

Le présent rapport se fonde sur les thèmes constituant le document d'objectifs du site :

### **Thème 1. Animation, communication, information, formation**

---

- Recalage parcellaire du périmètre du site
- Charte Natura 2000
- Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
- Comité de pilotage du site
- Articulation technique et financière avec la structure porteuse
- Formation des agents de développement
- Site Internet
- Informations auprès des acteurs professionnels et services de l'Etat
- Accompagnement des porteurs de projets

### **Thème 2. Coordination des procédures et réglementation**

---

- Compatibilité des documents d'urbanisme et de planification
- Appui technique aux évaluations d'incidences des projets

### **Thème 3. Fréquentation touristique et de loisirs du site**

---

- Animation nature
- Développement du dispositif pédagogique
- Création de feuillets pédagogiques

### **Thème 4. Actions liées à la gestion de l'eau**

---

- SAGE Cher amont
- Groupe de travail " Milieux aquatiques et qualité de l'eau "

### **Thème 5. Actions de gestion des milieux naturels**

---

- Contrat Natura 2000 " Restauration des landes de Nerdre "
- Etude de caractérisation des milieux " ouverts " des gorges du Haut Cher

### **Thème 6. Suivis scientifiques, évaluation et suivi du programme**

---

- Inventaire des chiroptères en activité
- Actualisation du tableau de bord

## **Annexes**

## **Thème 1. Animation, communication, information, formation**

Parmi les actions relevant de la mission générale d'animation, les principaux travaux menés en 2011 concernent la mise en place des outils de contractualisation. Ces actions s'inscrivent notamment dans la suite des travaux de définition actualisée et précise du périmètre Natura 2000 (*périmètre d'application des outils*), engagés en 2010.

### ▸ **Recalage parcellaire du périmètre du site Natura 2000**

Pour rappel, ce recalage du périmètre Natura 2000, principalement entrepris durant l'année 2010, avait pour objectif de permettre, d'une part, une ouverture du dispositif de contractualisation de la Charte pour toutes les parcelles du site et, d'autre part, d'optimiser les conditions d'engagements des parcelles agricoles incluses au dispositif MAET (*cf. rapport d'activités 2010*).

Le comité de pilotage du site, réuni le 16 décembre 2010, a validé les actions de concertation menées, les propositions argumentées de recalage du périmètre ainsi que le lancement de la consultation par la Préfecture de l'Allier.

Cette consultation a été réalisée du 28 décembre 2010 au 28 février 2011 auprès des collectivités du site concernées (*communes, communautés de communes et d'agglomération*), ainsi qu'auprès du commandant de l'armée de terre de la région Sud-Est. Au regard des éléments réceptionnés, les services de la Préfecture ont validé le recalage du périmètre.

Afin de permettre aux différents services de l'Etat (*DDT Allier, DREAL Auvergne*) et structures chargés du pilotage et suivi du dispositif Natura 2000 (*Muséum National d'Histoire Naturelle, Communauté européenne*) d'intégrer ce recalage, le Conservatoire a actualisé le Formulaire Standard de Données du site.

De plus, comme convenu avec les services du Pays de Montluçon, des cartes du nouveau périmètre (sous fond photographies aériennes et cadastre) ont été élaborées, éditées en grand format plastifié puis envoyées aux communes du site lors du 4<sup>e</sup> trimestre 2011.

- *Annexe 1 : Formulaire Standard de Données du site – version initiale de 1998*
- *Annexe 2 : Formulaire Standard de Données du site – version actualisée de 2011*
- *Annexe 3 : Exemple de carte transmise aux communes (commune de Lignerolles)*

### ▸ **Charte Natura 2000**

Sur la base de la validation du périmètre Natura 2000 recalé, le Conservatoire a actualisé et complété la liste des références cadastrales de l'intégralité des parcelles du site. Cette liste a été fournie à la DDT Allier pour l'établissement d'un arrêté préfectoral modificatif d'ouverture du dispositif.

De plus, d'importantes recherches ont été effectuées afin d'identifier la quasi-totalité des propriétaires du site et ce, en vue d'une communication élargie des possibilités d'engagements au dispositif Natura 2000.

Au regard du temps alloué en 2011 pour la réalisation des diagnostics préalables et l'accompagnement des souscripteurs à la constitution des dossiers d'engagement, les services du

Pays de Montluçon et le Conservatoire se sont accordés pour une approche ciblée auprès des communes et partenaires propriétaires de terrains.

Les communes du site, à l'exception de Saint-Genest, ainsi que l'Union des Pêcheurs du Bourbonnais ont été destinataires d'un courrier d'information sur la souscription à la Charte Natura 2000.

La commune de Mazirat et le CEN Allier, propriétaire d'une parcelle de lande à Nerdre, ont ainsi souscrits les 2 premières chartes du site.

- *Annexe 4 : Copie de l'arrêté préfectoral modificatif ouvrant la contractualisation de la Charte*
- *Annexe 5 : Lettre d'information adressée aux communes et partenaires propriétaires*
- *Annexe 6 : Diagnostic type de contractualisation à la Charte Natura 2000*

### ▀ **Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAET)**

Suite à la validation du recalage du périmètre Natura 2000, Le Conservatoire a représenté le projet agro-environnemental du site auprès de la Commission Régionale Agro-Environnementale (CRAE), tenue le 31 mars 2011. Pour rappel, ce projet n'a pas été retenu par la CRAE en 2010 au motif d'une absence de cohérence dans la prise en compte des parcelles agricoles dans le périmètre. (cf. rapport d'activités 2010).

Cette présentation a été précédée d'une recherche de structure partenaire chargée de réaliser les diagnostics d'exploitation. En effet, en l'absence d'une évolution de position de la Chambre d'agriculture de l'Allier, le Conservatoire s'est rapproché de 3 structures à compétence agricole : le Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et les Milieux ruraux d'Auvergne (CIVAM) et les Centres d'Economie Rurale (CER) France Bourbonnais et France Allier.

Ces deux dernières associations, à disponibilité limitée, ont été retenues. Le cadre de leurs interventions s'appuie selon l'appartenance du demandeur à l'une ou l'autre association. En l'absence d'adhésion, le demandeur a été dirigé auprès du CER France Allier.

Au regard des mesures et objectifs présentés, la CRAE a donc validé la mise en œuvre du dispositif pour 2011. Seule une réserve a été portée par la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne (DRAAF) sur la pertinence des mesures " gestion des haies " au regard des objectifs de contractualisation affichés (cf. annexe 6). L'ouverture de cette mesure en 2012 sera effective sous condition d'une contractualisation significative en 2011.

En termes de communication, tous les agriculteurs du site identifiés ainsi que les communes et membres du comité de pilotage (dont la Chambre d'agriculture de l'Allier) ont été informés par courrier. Une réunion d'information a été réalisée le 26 avril 2011 à Marcillat-en-Combraille en présence du CER France Allier.

5 dossiers d'engagements ont été déposés par des exploitants agricoles du site. Le tableau ci-après décrit les différents engagements et le budget sollicité :

	GAEC du Chassin	EARL de la Mallerée	NORE Gilles	BOUGEROLLE Laurent	GAEC JULIENNE	<b>Sous-Totaux</b>
Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation azotée (AU_GC03_HE1)	7,20 ha	2,87 ha		10,39 ha	18,08 ha	<b>38,54 ha</b>
Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation (AU_GC03_HE2)		5,82 ha	15,48 ha		6,06 ha	<b>27,36 ha</b>
Entretien adapté des haies sur 1 côté latéral (AU_GC03_HA1)	370 ml	135 ml	1100 ml	60 ml	700 ml	<b>2365 ml</b>
Entretien adapté des haies sur les 2 côtés latéraux (AU_GC03_HA2)	70 ml	68 ml			350 ml	<b>488 ml</b>
Entretien adapté des arbres isolés (AU_GC03_AR1)	38	7	21	20	60	<b>146</b>
<b>Montants</b>	<b>8 085,30 €</b>	<b>10 069,95 €</b>	<b>19 481,55 €</b>	<b>10 232,00 €</b>	<b>25 996,40 €</b>	<b>73 865,20 €</b>

Le bilan de cette première campagne de contractualisation a été présenté aux partenaires régionaux lors de la CRAE du 17 novembre 2011. Le conservatoire a sollicité lors de cette réunion une reconduction de la contractualisation au dispositif pour 2012 avec un premier budget prévisionnel de 45233 €.

- *Annexe 7 : Diaporama de présentation du projet à la CRAE Auvergne du 31/03/2011*
- *Annexe 8 : Diagnostic d'exploitation type*
- *Annexe 9 : Diaporama de la réunion d'information du 26/04/2011*
- *Annexe 10 : Diaporama de présentation du projet à la CRAE Auvergne du 17/11/2011*

#### ► **Comité de pilotage du site Natura 2000**

Le Comité de pilotage du site, sous la Présidence de M. CHITO, a été réuni à deux reprises en 2011 (25 mai et 10 novembre). Le Conservatoire a activement participé à la préparation et à l'animation de ces réunions, en lien avec les services du Pays de Montluçon.

- *Annexe 11 : Diaporama d'animation du COPIL du 25/05/2011*
- *Annexe 12 : Diaporama d'animation du COPIL du 10/11/2011*

#### ► **Articulation technique et financière avec la structure porteuse**

Le Conservatoire et les services du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher se sont rencontrés à deux reprises pour suivre les actions en cours et établir conjointement les axes de travail :

- 26 avril 2011 à Montluçon
- 27 juillet 2011 à Montluçon

- *Annexe 13 : Relevé de conclusions - réunion de travail Pays de Montluçon/CEN du 26/04/2011*
- *Annexe 14 : Relevé de conclusions - réunion de travail Pays de Montluçon/CEN du 27/07/2011*

### ► Formation des agents de développement

Cette formation, animée plus précisément comme une rencontre avec les agents de développement des territoires du bassin montluçonnais et de la Combraille bourbonnaise, a été réalisée le 5 décembre 2011 dans les locaux de la Communauté de communes de Marcillat-en-Combrailles.

Participants, représentant structures, ont ainsi pu découvrir ou mieux appréhender le site Natura 2000, ses objectifs et son fonctionnement, les actions menées et les outils d'implication des acteurs locaux. Un focus a été porté sur les outils de communication et de sensibilisation afin d'échanger sur leurs rayonnements et leurs appropriations par les acteurs de développement du territoire.

Cette rencontre s'est clôturée par une visite de l'écomusée de la Maison de la Combraille.

→ *Annexe 15 : Relevé de conclusions - rencontre Maison de la Combraille/CEN du 09/06/2011*

→ *Annexe 16 : Liste des structures et participants conviés à la formation*

→ *Annexe 17 : Descriptif de la formation proposée*

→ *Annexe 18 : Diaporama d'animation de la réunion*

### ► Site Internet

Un site internet dédié au site Natura 2000 " Gorges du Haut Cher " a été créé en 2011 :

<http://gorges-haut-cher.n2000.fr>

Il se base sur une arborescence harmonisée pour l'ensemble des sites Internet hébergés par l'Atelier Technique des Espaces Naturels, partenaire national de communication, sensibilisation et formation sur le dispositif Natura 2000.

Comme décrit dans le diaporama en annexe 13, l'arborescence du site a été présentée au comité de pilotage du site le 25/05/2011. Une présentation plus détaillée ainsi qu'une première utilisation par les acteurs a été proposée lors du comité de pilotage du 17/11/2011 ainsi que lors de la rencontre avec les acteurs de développement le 05/12/2011.

La totalité des pages programmées de même que la forme définitive du masque (logos, etc.) n'ont pas été finalisées en raison d'un retard de maintenance de l'ATEN. Cette dernière est attendue début 2012.

→ *Annexe 19 : scan-écran des pages Internet consultables en 2011*

### ► Informations auprès des acteurs professionnels et services de l'Etat

Topoguide de la Combraille bourbonnaise : le Conservatoire a été sollicité afin de rédiger un article écrivant le patrimoine naturel du site Natura 2000.

Sollicitations des services de l'Etat : parmi les sollicitations réceptionnées, le Conservatoire a notamment initié une réflexion sur l'adaptation du nouveau régime d'évaluation des incidences, en cours de construction, avec les spécificités du site Natura 2000.

## ► **Accompagnement des porteurs de projets**

Projet de reconversion d'une plantation de Merisiers – commune de Lignerolles : le Conservatoire a été sollicité par la municipalité de Lignerolles afin de l'appuyer sur un projet de reconversion d'une parcelle communale incluse dans le site et actuellement plantée de merisiers. Dans un premier temps, les possibilités de contractualisation de la commune aux outils Natura 2000 (*ex : Charte*) ont été précisées puis, dans un second temps, des premières pistes de réflexion quant à la mise en place d'un pâturage dans les gorges (*outil pressenti pour la gestion de milieux d'intérêt communautaire*) ont été déterminées.

Le conservatoire poursuivra début 2012 cet accompagnement pour la finalisation du projet.

Ateliers du paysage du pays de Montluçon : le Conservatoire a suivi la mise en œuvre de certaines actions des ateliers du Paysage telles que la restauration du futur verger conservatoire des Réaux, inclus dans le site Natura 2000 depuis le recalage parcellaire.

Projet de développement de la vallée de Chambonchard : le Conservatoire a suivi certaines réflexions portées sur la mise en œuvre d'un projet de développement de ce territoire. Ainsi, le Conservatoire fournira début 2012 l'étude scientifique relative à une extension du réseau Natura 2000 entre les sites des "Gorges du Haut Cher" en aval et celui des "Gorges de la Tardes et vallée du Cher" en amont et ce, après sollicitation du Pays de Montluçon et accord préalable de la DREAL Auvergne.

## **Thème 2. Coordination des procédures et réglementation**

---

### ► **Compatibilité des documents d'urbanisme et de planification**

PLU Lavault-Sainte-Anne : le Conservatoire a été sollicité le 20 janvier 2011 par la commune sur son projet définitif de PLU. Après une analyse des différents zonages et règlements associés, il s'avère que plusieurs parcelles cadastrales nouvellement intégrées dans le périmètre Natura 2000 sont vouées à l'urbanisation. Cette superposition de zonages n'est pas totalement incompatible mais imposera potentiellement des procédures administratives telles que des évaluations d'incidences de futurs projets. D'après la nature des parcelles et l'absence d'intérêt patrimonial localisé, cette situation aurait pu être évitée si une coordination avait été opérée entre la commune et le Conservatoire préalablement à la consultation préfectorale (*association du Conservatoire aux réunions de concertation PLU, participation de la commune au comité de pilotage Natura 2000, suivi de la démarche de recalage parcellaire du périmètre Natura 2000*).

Cette sollicitation a été portée à la connaissance des services du Pays.

D'autres échanges téléphoniques menés avec M. le Maire de Lavault et le M. le Commissaire chargé de l'enquête publique du PLU ont permis de clarifier l'absence d'incompatibilité d'urbanisation au sein du site Natura 2000.

SCOT Pays de Montluçon et du cher : le Conservatoire a participé au groupe de travail "aménagement – Environnement" tenu le 6 juin 2011 et relatif à la définition du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), étape successive à la validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Des remarques ont ainsi pu être formulées auprès des services du Pays et de ses prestataires concernant la prise en compte des zones humides (*hors milieux aquatiques*) ainsi que la présence d'espèces exotiques envahissantes.

### ► Evaluation des incidences

Le Conservatoire a été sollicité afin d'analyser le projet de construction d'un hangar de stockage et de séchage des boues du Syndicat de Production des Eaux du Cher (SPEC) avant épandage sur des terres agricoles. Dans ce cadre, des éclairages ont été portés au bureau d'études (Egis Eau) concernant le nouveau périmètre ainsi que la conditionnalité MAET pour les parcelles agricoles destinées à accueillir les boues.

Lors du dépôt du dossier à la direction départementale de l'Allier, les échanges menés ont mis en évidence que le nouveau périmètre officiel n'avait pas été pris en compte. De plus, deux parcelles agricoles ciblées pour l'épandage des boues sont incluses dans le périmètre Natura 2000. L'incompatibilité de l'accueil de ces boues avec la contractualisation d'une mesure agro-environnementale en 2012 a été formulée par la DDT au porteur de projet avec une demande d'information auprès des exploitants agricoles. Le Conservatoire a également confirmé l'absence de données relatives à la présence ou non d'espèces et habitats d'intérêt communautaire sur les parcelles agricoles concernées.

→ *Annexe 20 : Copies-mails relatifs à l'analyse du projet de création d'une aire de stockage des boues du SPEC et d'épandage sur terres agricoles*

## **Thème 3. Fréquentation touristique et de loisirs du site**

### ► Animation nature

Le Conservatoire a réalisé une animation nature sur la commune de Sainte-Thérence le 13 juillet 2011. Le parcours, en périphérie immédiate du site Natura 2000, a permis aux participants de découvrir les composantes du bocage des combrailles et des gorges (*ruisseau de l'Ours*). La seconde partie de l'animation a permis de présenter une mare restaurée par le Conservatoire, dans le cadre du projet de restauration et de valorisation des mares communales du département.

→ *Annexe 21 : Communiqué de presse de l'animation nature*

→ *Annexe 22 : Copie d'article-presse informant la réalisation de l'animation nature*

### ► Développement du dispositif pédagogique

Afin de structurer les attentes du comité de pilotage et de la structure porteuse du site en matière d'actions et d'outils pédagogiques, différentes recherches ont été menées par le Conservatoire afin d'identifier les outils élaborés par d'autres animateurs de sites Natura 2000 ou d'autres partenaires tels que les Parcs naturels régionaux.

Sur la base de cette enquête, un projet d'organigramme a été réalisé afin de définir les différentes actions et outils pouvant être mobilisés pour valoriser le patrimoine naturel des gorges du Cher. Cet organigramme a vocation à s'articuler en totale cohérence avec le projet de plan de communication du site élaboré en 2010 (*cf. rapport d'activités*).

→ *Annexe 23 : Projet de définition du dispositif pédagogique du site Natura 2000*



## ► **Elaboration de feuillets pédagogiques**

Cet outil, destiné à un public extrascolaire, s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du territoire et dont la Maison de la Combraille en constitue le principal ancrage. Lors des échanges techniques relatifs à la constitution du programme d'animation 2011, les services du Pays de Montluçon définissaient comme cadre de cette action la création à partir de 2011 d'un ensemble de livrets pédagogiques par la Maison de la Combraille et dans lequel un volet " Natura 2000 " serait à élaborer et inclure. L'implication du CEN Allier pouvait donc se résumer par les axes suivants :

- Elaboration des éléments relatifs à Natura 2000 (*textes, supports, ...*)
- Appui à l'élaboration du/des livrets relatif(s) au patrimoine naturel.

Le Travail du CEN Allier devait donc s'intégrer dans une démarche plus étendue et dont la coordination ainsi que les axes de travail tels que l'élaboration de la forme des livrets (*format, illustrations, ...*), le démarchage des partenaires et prestataires (*édition – impression – diffusion*) étaient assurés par la Maison de la Combraille.

Suite à une rencontre avec la maison de la Combraille le 9 juin 2011, il est apparu que ce partenaire n'avait pas de projet structuré relatif à la création de livrets pédagogiques.

Afin de recueillir les attentes des différentes parties et de finaliser le cadre de ce travail (*publics visés, coordination, ...*), le Conservatoire et les services du Pays et de la communauté de communes de Marcillat-en-Combraille se sont réunis le 5 décembre 2011.

En préparation de cette réunion, le Conservatoire a missionné l'association ADATER, spécialisée dans l'éducation à l'environnement, afin d'élaborer la trame générale des feuillets et de vulgariser les premiers textes élaborés par le CEN.

Au regard de ces premiers travaux, il est retenu de :

- Constituer un ensemble de 5 feuillets pédagogiques thématiques sur les grands ensembles de milieux que sont les rivières et ruisselets, les landes, les pelouses et rochers, les milieux forestiers et le bocage (*incluant les mares*) ;
- Fonder ces feuillets sur une approche globale de la biodiversité de ces milieux, permettant ainsi une large utilisation sur le territoire ;
- Elaborer dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 seulement les feuillets décrivant les 3 premiers thèmes précités ;
- D'inscrire ces feuillets en totale cohérence avec les topoguides existant ou en cours d'élaboration ainsi que les différents outils de communication et de sensibilisation (*site internet du site Natura 2000, Maison de la Combraille, etc.*).

Au regard des moyens restants, les services du Pays de Montluçon et le Conservatoire se sont accordés afin de finaliser pour l'année 2011 la maquette informatique du feuillet relatif aux landes. L'étude des coûts d'infographie, d'édition et d'impression début 2012 permettra de mieux appréhender les moyens nécessaires pour la réalisation des autres feuillets.

## **Thème 4. Actions liées à la gestion de l'eau**

---

Groupe de travail " Milieux aquatiques et qualité de l'Eau " : initialement programmée en 2010, la première réunion de ce groupe de travail a été réalisée à la suite du comité de pilotage du 10 novembre 2011.

Sur la base d'une note préparatoire transmise préalablement par le conservatoire, les participants ont échangés sur la place de cette thématique dans le document d'objectifs et sur la validation des données inscrites dans ce document rédigé en 2003-2004.

SAGE Cher amont: en concordance avec l'installation du groupe de travail précité, le Conservatoire a entretenu des échanges avec l'Etablissement public Loire, rédacteur du SAGE.

## **Thème 5. Actions de gestion des milieux naturels**

---

### **▸ Contrat Natura 2000 " Restauration des landes de Nerdre "**

Au-delà de l'encadrement des interventions, le Conservatoire a mené des actions de sensibilisation en lien avec les services de la ville de Montluçon (*mise en place de panneaux d'information*).

La totalité des interventions programmées en 2011 (écimage des zones de lande mûre, décapage des zones de landes déperissantes et broyage des zones envahies par le fougère) ont été réalisées.

### **▸ Etude de caractérisation des milieux " ouverts " des gorges du Haut Cher**

En complément du premier volet élaboré en 2010 (*caractéristiques écologiques des zones d'étude, analyses historique et diachronique, ...*), les investigations menées en 2011 ont permis de déterminer un programme d'actions de restauration et de gestion des milieux étudiés. L'évaluation des faisabilités technique et financière des actions proposées permettra d'engager en 2012 leur mise en œuvre en lien avec les propriétaires et gestionnaires identifiés. L'outil " contrat Natura 2000 " sera privilégié.

## **Thème 6. Suivis scientifiques, évaluation et suivi du programme**

---

Inventaire des Chiroptères en activité : initialement définie comme une étude des espèces de chauves-souris forestières (*Barbastelle d'Europe, etc.*), le CEN Allier et l'association Chauves-souris Auvergne ont, au regard des moyens alloués, préféré établir un focus sur l'utilisation du site par l'ensemble des chauves-souris présentes.

En effet, les connaissances acquises jusqu'alors pour ce site s'appuient sur des inventaires et suivis de gîtes d'hibernation et de reproduction, principalement localisés en périphérie du périmètre du site Natura 2000. Cet inventaire avait alors pour objet de confirmer l'utilisation du site par les espèces décrites dans le document d'objectifs et de caractériser leur fréquentation.

Deux soirées d'écoutes ultrasonores ont ainsi été menées sur plusieurs zones du site. 12 espèces ont été contactées, sur les 19 connues sur le secteur du Haut-Cher. Sur la base du tableau de bord du suivi des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (*CEN Allier, 2010*), cette étude a ainsi confirmée, d'une part, la présence de 2 des 3 espèces de l'annexe II déjà identifiées dans le cadre de l'élaboration et/ou animation du document d'objectifs, à savoir le Grand Rhinolophe et la Barbastelle. D'autre part, 11 autres espèces de l'annexe IV de la Directive Habitats/Faune/Flore ont pu être identifiées pour ce site.

Actualisation du tableau de bord des habitats et espèces d'intérêt communautaire : ce tableau de suivi des actions et des connaissances a été actualisé sur la base des actions menées dans le cadre de l'animation du site natura 2000 (inventaires des chiroptères) ainsi que d'autres actions réalisées par des partenaires (pêches électriques, etc.).

- *Annexe 24 : Rapport d'inventaires des chauves-souris sur le site Natura 2000 en 2011*
- *Annexe 25 : Tableau de bord actualisé*

## Mise en œuvre du Document d'Objectifs

### Site NATURA 2000

# Gorges du Haut-Cher

## Rapport d'activité 2011

### Annexes

- 1- Formulaire Standard de Données du site – version initiale de 1998
- 2- Formulaire Standard de Données du site – version actualisée de 2011
- 3- Carte du nouveau périmètre Natura 2000 officiel pour la commune de Lignerolles
- 4- Copie de l'arrêté préfectoral modificatif ouvrant la contractualisation de la Charte
- 5- Lettre d'information adressée aux communes et partenaires propriétaires
- 6- Diagnostic type de contractualisation à la Charte
- 7- Diaporama de présentation du projet à la CRAE Auvergne du 31/03/2011
- 8- Diagnostic d'exploitation type
- 9- Diaporama de la réunion d'information du 26/04/2011
- 10- Diaporama de présentation du projet à la CRAE Auvergne du 17/11/2011
- 11- Diaporama d'animation du COPIL du 25/05/2011
- 12- Diaporama d'animation du COPIL du 10/11/2011
- 13- Relevé de conclusions - réunion de travail Pays de Montluçon/CEN du 26/04/2011
- 14- Relevé de conclusions - réunion de travail Pays de Montluçon/CEN du 27/07/2011
- 15- Relevé de conclusions - rencontre Maison de la Combraille/CEN du 09/06/2011
- 16- Liste des structures et participants conviés à la formation des agents de développement
- 17- Descriptif de la formation proposée aux agents de développement du territoire
- 18- Diaporama d'animation de la formation du 5 décembre 2011
- 19- Scan-écran des pages du site Internet consultables en 2011
- 20- Copies-mails relatifs à l'analyse du projet de création d'une aire de stockage des boues du SPEC et d'épandage sur terres agricoles
- 21- Communiqué de presse de l'animation nature
- 22- Copie d'article-presse informant la réalisation de l'animation nature
- 23- Projet de définition du dispositif pédagogique du site Natura 2000
- 24- Rapport d'inventaires des Chauves-souris en activité au sein du site Natura 2000 en 2011
- 25- Tableau de bord actualisé des habitats et espèces d'intérêt communautaires du site

## ANNEXE 1

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

### NATURA 2000

#### FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET  
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
B	FR8301012	199511	199804

*1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000*

*1.6. RESPONSABLE(S):*  
DIREN Auvergne / SPN-IEGB-MHMH

*1.7. APPELLATION DU SITE:*  
GORGES DU HAUT-CHER

*1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:*

*DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:* *DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:*

199903

*DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:*

*DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:*

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 2 34 13

W/E (Greenwich)

LATITUDE

46 15 59

### 2.2. SUPERFICIE (HA):

942,00

### 2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

### 2.4. ALTITUDE (M):

MIN

210

MAX

360

MOYENNE

### 2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

NOM DE LA RÉGION

% COUVERT

FR721

Allier

100

### 2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronésienne

Méditerranéenne

Afficher la page suivante (touche fléchée droite)

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

### 3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

##### TYPES D'HABITAT ANNEXE:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
5110	5	C	C	C	B
91E0	2	B	C	B	B
4030	2	B	C	B	B
0230	1	B	C	B	B
6430	1	D			

3.1. - 1

### **3.2. ESPECES**

***mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE***

***et***

***figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE***

***et***

***évaluation du site pour celles-ci***



Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

### 3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE		NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B	M A R F I P			
	P	<i>Ulmus laevis</i>	R	D
	P	<i>Sempervivum tectorum</i>	R	B
B		<i>Circus cyaneus</i>	P	D
B		<i>Dryocopus martius</i>	P	D
B		<i>Lanius collurio</i>		D
B		<i>Milvus milvus</i>		D
B		<i>Milvus migrans</i>		D
B		<i>Fernis apivorus</i>		D
B		<i>Upupa epops</i>		D
M		<i>Muscardinus avellanarius</i>		D
	R	<i>Elaphe longissima</i>		A
	A	<i>Hyla arborea</i>		C
	A	<i>Triturus marmoratus</i>		A

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	25
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15
Forêts caducifoliées	36
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2
Pelouses sèches, Steppes	5
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2
<b>Couverture totale</b>	<b>100 %</b>

#### Autres caractéristiques du site

Gorges encaissées aux versants principalement boisés de chênes relevant de l'étage collinéen sur socle granitique. Présence de 2 retenues d'eau en amont dans le site.

### 4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Site avec des habitats bien exprimés en bon état de conservation hébergeant la loutre.

### 4.3. VULNERABILITE

Le fonctionnement des retenues d'eau intervient dans l'équilibre et l'évolution des milieux alluviaux.

### 4.4. DESIGNATION DU SITE

### 4.5. REGIME DE PROPRIETE

### 4.6. DOCUMENTATION

R. DESCHATRES Inventaire ZNIEFF en Auvergne.

---

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

---

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.7. HISTORIQUE

---

4.7 - 1

---

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

---

## 5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

### 5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et régional

CODE	% COUVERT.
FR00	100

### 5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

désignés au niveau international:

### 5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

## 6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

### 6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

#### IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
141	A B C	20	+ 0 -
621	A B C	15	+ 0 -
850	A B C	25	+ 0 -

#### IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

### 6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

GESTION DU SITE ET PLANS

Code du site: FR8301012

NATURA 2000 Formulaire

---

## 7. CARTE DU SITE

### *Carte physique*

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 2429 O	25000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN 2428 O	25000	Lambert Conformal Centre (FR)	

*(\*) Référence à l'existence de données numérisées*

*Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):*

## 8. DIAPOSITIVES

## ANNEXE 2

Code du site : FR 83 01 012

NATURA 2000 Formulaire

### NATURA 2000

#### FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALES (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

#### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1. TYPE	1.2. CODE DU SITE	1.3. DATE DE COMPILATION	1.4. MISE A JOUR
B	FR 8301012	199511	201105
<b>1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES NATURA 2000</b>			
<b>1.6. RESPONSABLE(S)</b>			
DREAL AUVERGNE / SPN-IEGB-MNHN			
<b>1.7. APPELATION DU SITE ET DATES DE DESIGNATION/CLASSEMENT :</b>			
Gorges du Haut Cher			
<b>DATE SITE PROPOSE ELIGIBLE COMME SIC</b>		<b>DATE ENREGISTRE COMME SIC</b>	
199903			
<b>DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS</b>		<b>DATE DE DESIGNATION DU SITE COMME ZSC</b>	

## 2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNEES DU CENTRE					
LONGITUDE			LATITUDE		
2 ° 34 ' 13 E			46 ° 15 ' 59 N		
W/E (Greenwich)					
2.2. SUPERFICIE (HA)			2.3. LONGUEUR DU SITE (KM)		
1231.7 ha			12.5 km		
2.4. ALTITUDE (M)					
MIN		MAX		MOYENNE	
210		360		/	
2.5. REGION ADMINISTRATIVE					
CODE NUTS		NOM DE LA REGION		% COUVERT	
FR 721		Allier		100	
2.6. REGION BIOGEOGRAPHIQUE					
Alpine	Atlantique	Boréale	Continentale	Macaronesienne	Méditerranéenne
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



### 3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci					
TYPES D'HABITATS ANNEXE 1					
CODE	% COUVERT	REPRESENTATIVITE	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
5110	5	C	C	C	C
91 <sup>E</sup> 0	2	B	C	B	B
4030	2	B	C	B	B
6430	1	D			
8220	1	B	C	A	A
8230	1	B	C	A	A
6210	1	C	C	C	C

**3.2 ESPECES mentionnées à l'Article 4 de la Directive 79/409/CEE et figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE et évaluation de celles-ci****3.2.a. ESPECES – OISEAUX visés à l'Annexe I de la Directive Oiseaux**

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale

**3.2.b. ESPECES – Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la Directive Oiseaux**

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale

**3.2.c. ESPECES – MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la Directive Habitats**

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	X				D			
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X				D			
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X				D			
1355	<i>Lutra lutra</i>	X				D			

**3.2.d. ESPECES – AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'annexe II de la Directive Habitats**

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale
1193	<i>Bombina variegata</i>	X				D			

**3.2.e. ESPECES – POISSONS visés à l'Annexe II de la Directive Habitats**

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale
1126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	X				D			
1163	<i>Cottus gobio</i>	X				D			
1096	<i>Lampetra planeri</i>	X				D			

<b>3.2.f. ESPECES – INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la Directive Habitats</b>									
CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale
1060	<i>Lycaena dispar</i>	X				D			
1083	<i>Lucanus cervus</i>	X				D			
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	X				D			
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X				D			
<b>3.2.g. ESPECES – PLANTES visées à l'Annexe II de la Directive Habitats</b>									
CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Nidific	Migratoire Hivern	Etape	Population	Conservation	Isolement	Globale
<b>3.3. AUTRES ESPECES IMPORTANTES DE FLORE ET DE FAUNE</b>									
(B=Oiseaux, M=Mammifères, A=Amphibiens, R=Reptiles, F=Poissons, I=Invertébrés, P=Plantes)									
GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE		POPULATION		MOTIVATION				
R	<i>Elaphe longissima</i>				A				
P	<i>Ulmus laevis</i>				D				
P	<i>Carex depauperata</i>				D				
P	<i>Rubia peregrina</i>				D				
P	<i>Biscutella granitica</i>				D				
P	<i>Asplenium foreziense</i>				D				
P	<i>Bromus diandrus</i>				D				

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Le site Natura 2000 FR 830-1012 s'étend sur un linéaire de rivière d'environ 13,5 km et concerne huit communes, toutes situées dans le département de l'Allier.

Le climat du site est atlantique à tendance continentale. La pluviosité moyenne est de 700 à 720 mm/an, la température moyenne sur l'année est de 10.5° avec des moyennes mensuelles pouvant atteindre les valeurs extrêmes de -15° à + 34 ° (poste météorologique référence de Montluçon), ce qui traduit l'influence continentale.

Le site se caractérise par la présence du Cher, rivière de 367 km de longueur, qui prend sa source dans le secteur haut des Combrailles, au Sud de la commune de Mérinchal (Creuse). Le Cher reçoit l'apport de plusieurs affluents en amont du site dont le plus important est la Tardes, dont la confluence avec le Cher se fait en rive gauche en amont immédiat du site Natura 2000. Les pentes du Cher sont de l'ordre de 7m/km depuis la source jusqu'à Lavault-Ste-Anne et d'environ 1 m/km au Sud de Montluçon.

Le site concerne également les Côtes de Nerdre, petit secteur de landes atlantiques situé sur une zone de fortes pentes, sur la partie Est de la commune de Montluçon.

On peut distinguer deux grands domaines géologiques traversés par le Cher jusqu'à Montluçon:

- de la source au Sud de Montluçon, les terrains sont cristallins et cristallophylliens et appartiennent au Massif Central ;
- au Sud de Montluçon, ce sont des formations sédimentaires qui remplacent le domaine du Massif Central. Ces formations sont des alluvions anciennes et modernes qui masquent les formations cristallines sous-jacentes et que l'on voit réapparaître, au-delà du système alluvial, de part et d'autre de la rivière.

Le Cher coule dans des gorges souvent très encaissées (Cher torrentiel), mis à part au Sud de Montluçon où le système alluvial prend de l'importance, à proximité de l'entrée de la ville. De ce fait, les milieux naturels rivulaires, et en particulier la forêt alluviale, ne se développent pas sur d'importantes largeurs de part et d'autre des cours d'eau. Les boisements de pente représentent, en revanche, un pourcentage important de l'occupation du sol des gorges.

La rivière est également le siège d'activités de loisirs nautiques (motonautisme, canoë-kayak, pêche) ou terrestres (escalade, randonnée,...). L'activité agricole du bassin versant se caractérise par des exploitations de taille moyenne, essentiellement tournées vers l'élevage et la polyculture. Dans les gorges, compte tenu des caractéristiques naturelles, l'activité agricole est très faible, et réduite à la présence de quelques prairies en fond de gorges ou en bord de plateaux. Les activités industrielles se résument dans les gorges aux deux ouvrages hydro-électriques de Rochebut et de Prat ainsi que ponctuellement sur Lavault-Ste-Anne (minoterie en activité).

- Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes) : 15 %
- Landes, broussailles, recrus, Maquis et garrigues : 25 %
- Prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées : 20 %
- Forêts caducifoliées : 30 %
- Rochers intérieurs, éboulis rocheux : 2 %
- Pelouses sèches : 5 %
- Cultures céréalières extensives : 3 %

<b>4.2. QUALITE ET IMPORTANCE</b>
<b>4.3. VULNERABILITE</b>
<p>Les principaux facteurs agissant défavorablement sur l'état de conservation des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire des Gorges du haut Cher sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La disparition d'habitats naturels liée à la déprise agricole (évolution progressive des landes et pelouses non gérées vers des milieux forestiers) ou à des pratiques agricoles inadaptées (abreuvement des bétails dans les lits des cours d'eau affluents du Cher, engendrant un colmatage du fond ; ...)</li> <li>- La diminution des ressources alimentaires, liée notamment à la suppression de linéaires de haies et d'arbres morts ou encore aux modalités de traitements antiparasitaires opérés sur les bétails (chiroptères) ;</li> <li>- Les atteintes directes sur les individus (dérangement ou destruction des colonies de chiroptères, ...).</li> </ul> <p>La présence au sein du périmètre Natura 2000, de deux retenues hydrauliques perturbent la continuité amont-aval des sédiments et la libre circulation de la faune piscicole migratrice.</p> <p>Selon les modalités de gestion mises en œuvre pour ces ouvrages, des incidences négatives peuvent être perçues lors des vidanges telles que le colmatage du fond ou la diffusion de micropolluants en forte concentration.</p>
<b>4.4. DESIGNATION DU SITE</b>
<b>4.5. REGIME DE PROPRIETE</b>
<p>La majorité des propriétés sont privées. Plusieurs communes possèdent des parcelles au sein du périmètre Natura 2000.</p>
<b>4.6. DOCUMENTATION</b>
<b>4.7. HISTORIQUE</b>

## 5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

### 5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et régional

FR00 : 99.4 %  
 FR13 : 0.1 %  
 FR31 : 0.5 %

### 5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

Désignés aux niveaux national ou régional :

Type code	Nom du site	Surface Ha	Type de chevaucht	% couverture
FR 7401131	Site " Gorges de la Tardes et de la vallée du Cher "	1234		0

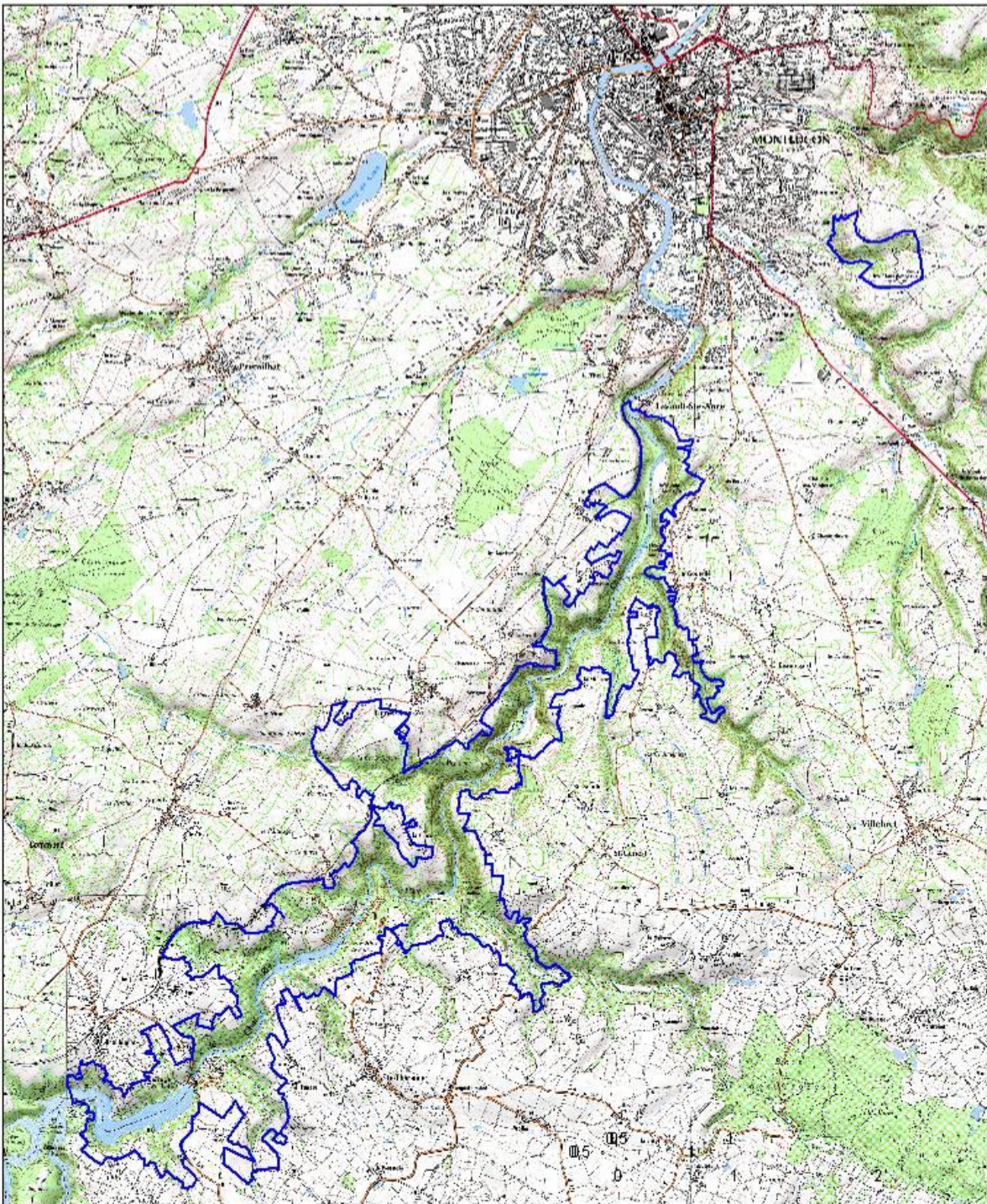
Désignés au niveau international :

### 5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

## 6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

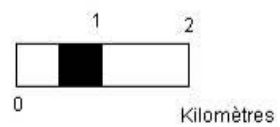
6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE							
IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE							
CODE	INTENSITE DE L'INFLUENCE		% DU SITE	EFFET DE L'INFLUENCE			
120		B					-
141		B					-
161			C				-
853		B					-
IMPACT ET ACTIVITES AUX ALENTOURS DU SITE							
6.2. GESTION DU SITE							
ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE							
GESTION DU SITE ET PLANS							

## 7. CARTE DU SITE



 Périmètre du Site Natura 2000 FR830 1012

Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier,  
Conception : avril 2011  
© Fonds IGN - Paris





## 8 - DIAPOSITIVES



© Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier



© Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier



© Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier



© Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier



© Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier



© Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

### ANNEXE 3



Site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Commune de Lignerolles



## ANNEXE 4



PRÉFET DE L'ALLIER

Direction Départementale des Territoires

Service : Environnement  
Bureau : Espaces Naturels, Forêt et Faune  
Sauvage  
B.P. 110 – 51 boulevard Saint-Exupéry  
03403 YZEURE cedex  
Tél : 04.70.48.79.79  
Fax : 04.70.48.79.01

Le Préfet de l'Allier,  
Chevalier de la Légion d'Honneur

N° 2371/11

### ARRÊTÉ

portant modification à la liste des parcelles pouvant bénéficier d'une exonération  
de taxe foncière sur propriétés non bâties au titre de Natura 2000  
sur le site FR 8301012  
« Gorges du Haut-Cher »

VU la directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la  
conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU la décision n° C (2008) 8039 de la commission du 12 décembre 2008 arrêtant, en  
application de la directive 92/43/CEE du Conseil, une deuxième liste actualisée des sites d'importance  
communautaire pour la région biogéographique continentale ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 414-1 et suivants et R 414-1 et  
suivants ;

VU le code général des impôts ;

VU la loi 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux ;

VU l'arrêté préfectoral n° 315/10 du 28 janvier 2010 portant approbation du  
document d'objectifs du site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2602/10 du 30 août 2010 fixant la liste des parcelles pouvant  
bénéficier d'une exonération de taxe foncière sur propriétés non bâties au titre de Natura 2000 sur le site  
« Gorges du Haut-Cher » ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** – La liste des parcelles incluses dans le site « Gorges du Haut-Cher » pouvant bénéficier d'une  
exonération de la taxe foncière sur propriétés non bâties, à partir de l'année 2012, jointe en annexe 1 du  
présent arrêté, annule et remplace la liste fixée à l'arrêté n°2602/10 du 30 août 2010.

**Article 2** – Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de CLERMONT-  
FERRAND, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3** – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

**Article 4** – Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, le Directeur des Services Fiscaux, le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter le présent arrêté.

Fait à Moulins, le 03 AOUT 2011

Le Préfet,

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,



Christian MICHALAK

## ANNEXE 5



### CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER

Monsieur le Président de l'Union des Pêcheurs Bourbonnais  
35 bld Carnot,  
03100 MONTLUCON

Châtel-de-Neuvre, le 25 août 2011.

Objet : charte Natura 2000 du site des Gorges du Haut-Cher.  
Dossier suivi par : Florian Véron et Emeline Cadé

Monsieur,

Comme vous le savez, le territoire des gorges du Haut Cher héberge une biodiversité de grande valeur. Certaines des espèces animales et végétales présentes ainsi que des milieux naturels, dits d'intérêt européen du fait de leur rareté, doivent être préservés. C'est l'objectif principal de l'intégration de ce site dans le réseau Natura 2000. Ainsi, les actions mises en œuvre doivent permettre de maintenir et de restaurer le site dans un état de conservation favorable à la biodiversité tout en tenant compte des préoccupations économiques et sociales.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier, structure animatrice du site Natura 2000 auprès du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, a élaboré une charte de bonnes pratiques. Cette charte Natura 2000 est constituée d'un ensemble d'engagements visant à perpétuer les bonnes pratiques de gestion sur les sites Natura 2000. C'est un outil volontaire et contractuel à destination principalement des propriétaires. La signature de la charte et le respect des engagements pour 5 ou 10 ans ouvre droit à une exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les parcelles engagées. Le propriétaire choisit les parcelles sur lesquelles il souhaite s'engager.

Plusieurs étapes de concertation ont permis d'adapter et de partager le projet avec agriculteurs, forestiers, élus et partenaires. Validée par le comité de pilotage du site, il est désormais possible pour tout propriétaire possédant des parcelles figurant dans la liste de l'arrêté préfectoral 3 août 2011 de contractualiser cette charte. Pour cette année la priorité est accordée aux communes et structures telles que la vôtre propriétaire de parcelles incluses dans le périmètre. C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui en espérant que vous souhaitiez signer cette charte. Afin de déterminer quelles parcelles vous souhaiteriez contractualiser et réaliser le diagnostic écologique indispensable à la signature de la charte, nous vous invitons à nous contacter avant le 9 septembre.

Vous trouverez ci-joint la charte avec le détail des engagements par types de milieux.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

**NB :** Le Conservatoire des Sites de l'Allier a changé de nom depuis son assemblée générale du 14 mai 2011, il devient le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier et réaffirme ainsi son appartenance au réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels

Estelle Coumez,  
Directrice au  
Conservatoire d'Espaces Naturels  
de l'Allier

#### CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER

*Anciennement Conservatoire des Sites de l'Allier*

Maison des associations - Rue des écoles - 03500 Châtel-de-Neuvre

Tel : 04.70.42.89.34. - Fax : 04.70.42.27.58

[conservatoire.allier@espaces-naturels.fr](mailto:conservatoire.allier@espaces-naturels.fr) - site internet : [www.conservatoire-sites-allier.fr](http://www.conservatoire-sites-allier.fr)

*Association Loi 1901 - Affiliée au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsvergne  
Membre du réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels*

## ANNEXE 6

SITE NATURA 2000,  
GORGES DU HAUT-CHER (FR830 1012),  
COMMUNE DE MONTLUÇON (DEPARTEMENT DE L'ALLIER)



### DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL D'UNE PARCELLE DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER ENGAGÉE DANS LA CHARTE NATURA 2000



OCTOBRE 2011

EMELINE CADE, FLORIAN VERON

Structure animatrice

Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

Maison des Associations

Rue des Ecoles

03 500 CHATEL-DE-NEUVRE

Tel : 04 70 42 89 34 – Fax : 04 70 42 27 58

Mail : [conservatoire.allier@espaces-naturels.fr](mailto:conservatoire.allier@espaces-naturels.fr)



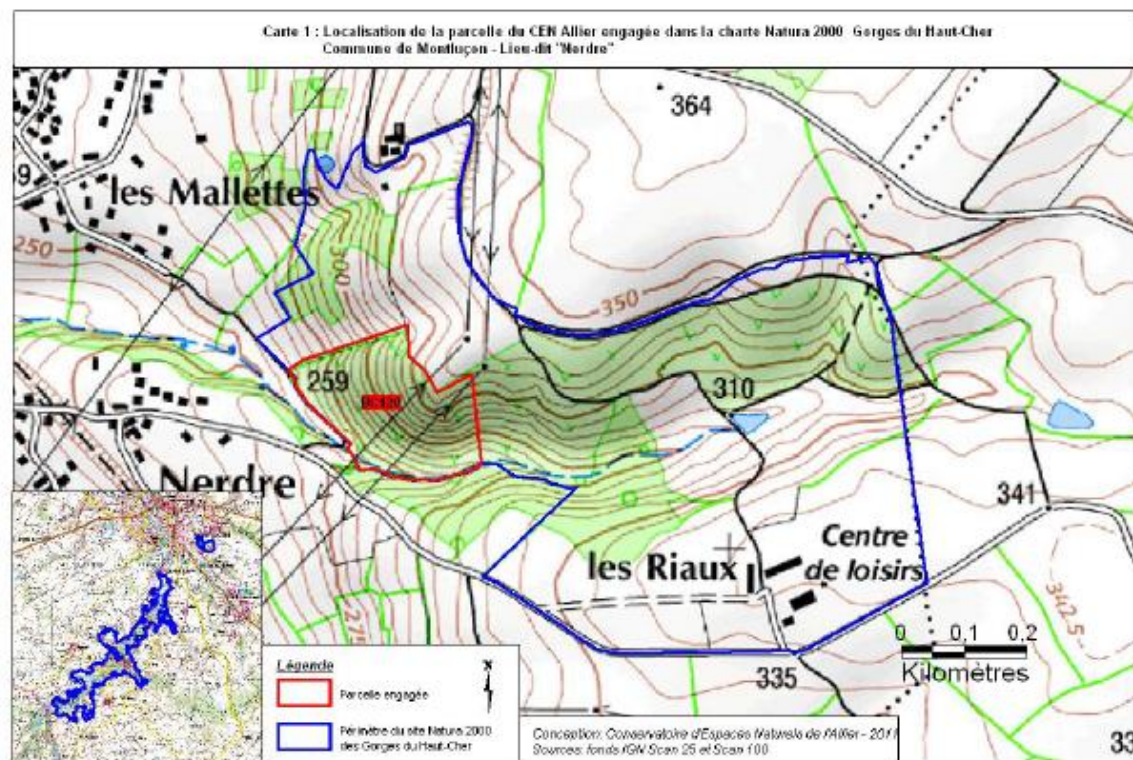


## SOMMAIRE

Sommaire .....	1
Plan de localisation de la parcelle engagée .....	2
Références cadastrales de la parcelle engagée.....	3
Rappel des engagements de la charte Natura 2000 du CEN Allier.....	3
Formulaire de contrôle.....	3
Annexe 1 : Cartographie des Habitats et éléments paysagers.....	8



PLAN DE LOCALISATION DE LA PARCELLE ENGAGEE







**REFERENCES CADASTRALES DE LA PARCELLE ENGAGEE**

Propriétaire	Commune	Section	Numéro	Surface
Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier	Montluçon	BC	120	4 ha 49 a 76 ca

**RAPPEL DES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE NATURA 2000 DU CEN ALLIER**

Numéro parcelle	Commune	Surface	Engagements concernés							
			Tous milieux	Parcelles agricoles	Parcelles forestières	Parcelles de landes	Mégap horbiaie	Rivières et cours d'eau	Éléments ponctuels du patrimoine	
BC 120	Montluçon	4.4976 ha	x		x	x			x	

**FORMULAIRE DE CONTROLE**

Ce formulaire rassemble les informations qui seront utilisées par les services de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier lors d'un éventuel contrôle du respect des engagements souscrits dans la Charte.



## X ENGAGEMENTS POUR TOUS MILIEUX

### Informations liées à l'engagement n°1

Cf. bilan d'activité annuel de la structure animatrice

### Informations liées à l'engagement n°2

Présence d'un (ou plusieurs) mandataire(s) intervenant sur les parcelles engagées

oui  non

### Informations liées à l'engagement n°3

Présence d'aménagements touristiques et de loisirs

oui  non

### Informations liées à l'engagement n°4

Traces de véhicules de loisirs en dehors des chemins ouverts à la circulation

oui  non

Présence de document autorisant cette pratique

oui  non

Espèce	Localisation	Préconisations
Phalangère à fleurs de Lys ( <i>Anthericum liliago</i> )	Landes et zones rocheuses	Ne pas cueillir

### Informations liées à l'engagement n°5

Présence d'une ou plusieurs espèces végétales patrimoniales sur les parcelles

oui  non

Présence d'une ou plusieurs espèces animales patrimoniales sur les parcelles

oui  non

Si oui, espèce(s) présente(s) :

Espèce	Période de reproduction	Localisation	Préconisations concernant la zone de tranquillité à respecter
Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )		Vieux arbres (arbres isolés-forêt)	Absence de coupe d'arbre isolé et des arbres sénescents ou mort de la forêt
Lucane cerf volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	Juillet	Vieux arbres et bois mort (arbres isolés-forêt)	Absence de coupe d'arbre isolé et des arbres sénescents ou mort de la forêt. Laisser du bois mort



Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier – 2011  
 Site Natura 2000 des Gorges du Haut Cher – Diagnostic environnemental

Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	Mars-avril Fin septembre- début octobre	Lisières-fruticées	Ne pas effectuer de travaux d'entretien des lisières boisées, bosquets et haies pendant la période de reproduction ; échelonner ces travaux dans le temps et dans l'espace Privilégier les heures chaudes
Orvet fragile ( <i>Anguis fragilis</i> )	Avril-juin	Forêt-Lisières-landes	
Coronelle lisse ( <i>Coronella austriaca</i> )	Mars-mai	Lisières-fruticées-landes	
Huppe fasciée ( <i>Upupa epops</i> )		Arbres isolés	Absence de coupe d'arbre isolé ou de haut jet et des arbres à cavités
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus europaeus</i> )	Mai-aôut	Landes	Eviter le dérangement - rester sur les chemins Ne pas effectuer de travaux d'entretien de la végétation au sol pendant la période de reproduction

**Informations liées à l'enqagement n°6**

Présence d'une ou plusieurs espèces végétales ou animales exotiques envahissantes sur la parcelle

oui       non

Espèce	Souhaits de lutte	Préconisations
Robinier faux- acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> )	Non	-
Campilopus introflexus (mousse)	Non	Eviter la mise à nu du sol



## X ENGAGEMENTS POUR LES PARCELLES FORESTIERES

### Informations liées à l'engagement n°1

Existence d'un plan simple de gestion

oui             non

### Informations liées à l'engagement n°2

Présence de nouvelles plantations

oui             non

Demande d'aide au boisement

oui             non

### Informations liées à l'engagement n°3

Coupes forestières récentes d'une superficie supérieure à 1 ha

oui             non

### Informations liées à l'engagement n°4

Coupes forestières prévues au cours des cinq prochaines années d'une superficie supérieure à 1 ha

oui             non

Si oui, surface :

### Informations liées à l'engagement n°5

Parcelle engagée de plus de 1 ha de boisement (hors jeune peuplement)

oui             non

Si oui, présence

- d'au moins 4 arbres morts sur pied ou à terre par hectare

oui             non, combien :

- d'au moins 5 arbres vivants à cavité par hectare

oui             non, combien :

### Informations liées à l'engagement n°6

Présence de l'habitat d'intérêt communautaire « forêt alluviale »

oui             non

Si oui, surface occupée : ha

Si oui, réalisation d'une gestion de cet habitat :  oui             non

Si oui, laquelle :



## X ENGAGEMENTS POUR LES PARCELLES DE LANDES

Présence de l'habitat d'intérêt communautaire « landes à buis »

oui             non

Si oui, réalisation d'une gestion de cet habitat :  oui         non

Si oui, laquelle :

Présence de l'habitat d'intérêt communautaire « landes à bruyères »

oui             non

Si oui, réalisation d'une gestion de cet habitat :  oui         non

Si oui, laquelle : gestion conservatoire

## X ENGAGEMENTS POUR LES RIVIERES ET COURS D'EAU

### Informations liées à l'engagement n°1

Présence de ripisylves

oui             non

Si oui, réalisation d'une gestion de cet habitat :  oui         non

Si oui, laquelle :

### Informations liées à l'engagement n°2

Travaux prévus au cours des cinq prochaines années sur le lit des cours d'eau

oui             non

### Informations liées à l'engagement n°3

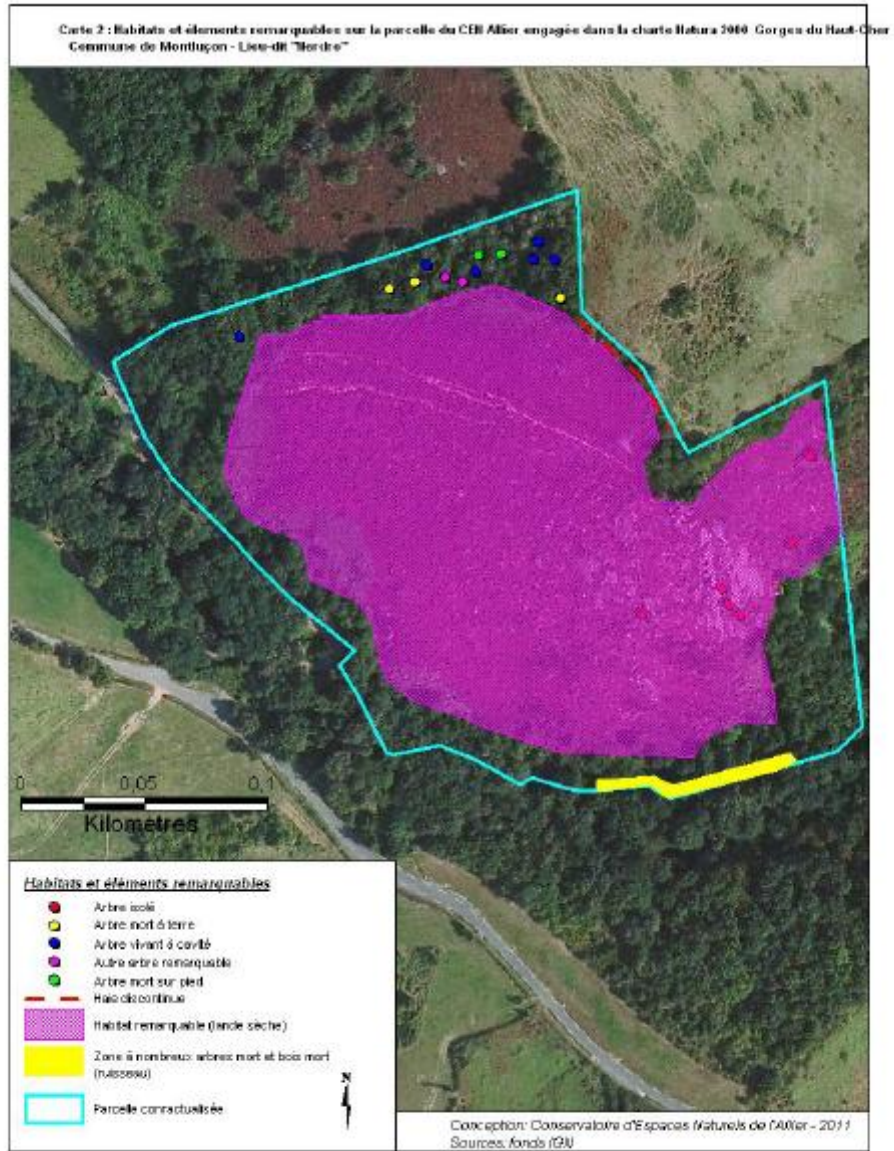
Présence de zones d'érosion

oui             non

Si oui, linéaire concerné : ...m



**ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ELEMENTS PAYSAGERS**



## ANNEXE 7








**Projet agro-environnemental  
du site Natura 2000  
« Gorges du Haut Cher »**

**CRAE Auvergne**

31 mars 2011, Lempdes

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
CRAE Auvergne – 31 mars 2011




**CONTEXTE**



**ZSC Gorges du Haut Cher**

Communes : MONTLUÇON, LAVAL-STE-ANNE, VILLETRET, LIGNEROLLES, SAINT-GENEST, TELLET-ARGENTY, SAINTE-THERENCE, MADRAT



Département de l'Allier

Moulins

Montluçon

Vichy

**Périmètre MAET**

= nouveau périmètre Natura recalé

- validé par le COPIL du 16/12/2010
- validé par le Préfet de l'Allier à l'issue d'une consultation des collectivités

Superficie : 1230 ha dont 330 ha de surfaces agricoles

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
CRAE Auvergne – 31 mars 2011

**CONTEXTE**

Enjeux :

- Préserver les milieux ouverts agricoles et non agricoles du site
- Préserver les habitats d'espèces d'intérêt communautaire : (*Chauves-souris*, *Grand Capricorne du Chêne*, etc.)
- Préserver la qualité de l'eau
- Maintenir des zones tampons au droit de la rivière
- Privilégier une gestion extensive des haies

Quelques habitats naturels et espèces :



Sonneur3-Aso.JPG

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
CRAE Auvergne – 31 mars 2011

**ELABORATION DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL**

Les MAET proposées :

- définies en concertation lors d'une réunion technique le 18 février 2010
- validé par le comité de pilotage du 25 mars 2010
- présentées en CRAE de mars et novembre 2010



Maintenir la biodiversité des prairies permanentes	
Maintien des prairies et limitation de la fertilisation azotée à 50 U	180 €/ha/an
Maintien des prairies et absence de fertilisation azotée	228 €/ha/an
Maintenir et/ou adopter une gestion douce des haies	
2 tailles en 5 ans d'1 côté latéral de la haie	0.17 €/ml/an
2 tailles en 5 ans des 2 côtés latéraux de la haie	0.34 €/ml/an
Maintenir et/ou adopter une gestion douce des arbres isolés ou en alignements	
1 taille adaptée de l'arbre au cours des 5 ans	3.47 €/arbre/an

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
CRAE Auvergne – 31 mars 2011





**OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION DES MAET (2009-2010)**

Budget prévisionnel sollicité pour 2011 et 2012 : 87 094 €

Objectifs de contractualisation :

MAET	Éléments éligibles	Indemnités	Objectifs 2011		Objectifs 2012	
CI4	47 exploit.	96 €/exploit/an	6 exploit	2 880 €	5 exploit	2 400 €
HE1	305 ha	180 €/ha/an	40 ha	36 000 €	30 ha	27 000 €
HE2		228 €/ha/an	10 ha	11 400 €	5 ha	5 700 €
HA1	> 15 km	0,17 €/ml/an	400 ml	340 €	200 ml	170 €
HA2		0,34 €/ml/an	200 ml	340 €	100 ml	170 €
RI1	/	3,47 €/arbre/an	20 arbres	347 €	20 arbres	347 €
<b>Total budget (pour 5 ans)</b>				<b>51 307 €</b>		<b>35 787 €</b>


 site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
 CRAE Auvergne – 31 mars 2011



**LES DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION**

Partenariat avec :

le Centre d'Economie Rurale France Bourbonnais

  
 Voir les possibilités sur terre

Le Centre d'Economie Rurale France Allier

  
 Voir les possibilités sur terre



 site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
 CRAE Auvergne – 31 mars 2011




## Merci de votre attention

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**


Conservatoire des sites de l'Allier  
Tel. : 04.70.42.89.34  
E-mail : [florian.veron@espaces-naturels.fr](mailto:florian.veron@espaces-naturels.fr)  
Maison des associations  
rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE



<http://www.conservatoire-sites-allier.fr>



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
CRAE Auvergne – 31 mars 2011



## ANNEXE 8



### Site Natura 2000 FR 8301012 " Gorges du Haut Cher "

#### Mise en œuvre des mesures agro-environnementales territorialisées Diagnostic préalable à la contractualisation Campagne 2011

#### **1.** L'exploitation agricole

---

Identification de l'exploitation agricole :  
(Indiquer nom, prénom, adresse, tel. et fax)

Statut juridique :

- Exploitation individuelle       Exploitation sous forme sociétaire

Préciser :

Si Gaec, nombre de parts économiques :

Date de naissance de l' (des) exploitant(s) :

Si exploitant âgé de plus de 55 ans, y a-t-il un repreneur connu ?

- oui       non

Si oui, reprendra-t-il les engagements MAEt ?

La main d'œuvre :      UTH, dont      UTH salariées.

Les surfaces exploitées (selon PAC 2010) :

SAU :      ha  
Prairies permanentes (PP) :      ha  
Prairies temporaires (PT) :      ha  
PT de plus de 5 ans (PT5) :      ha  
Autres surfaces fourragères :      ha  
SCOP (hors gel) :      ha  
Gel :      ha  
Autres utilisations :      ha  
% de surface en herbe / SAU :  
Irrigation :     oui       non

Site Natura 2000 - Gorges du Haut Cher -  
Diagnostic d'exploitation préalable à la contractualisation de MAEt  
Centre d'Economie Rurale France Allier - campagne 2011

Page 1 sur 7

Des modifications sont-elles prévues au cours des 5 prochaines années ?

oui  non

si oui, lesquelles ?

Les productions de l'exploitation :

Production principale :

Autres productions ou ateliers de l'exploitation :

Le troupeau :

Bovins viande - Nombre de vaches :

Bovins lait - Nombre de vaches :

Ovins - Nombre de brebis :

Caprins - Nombre de chèvres :

Equins - Nombre d'animaux :

Porcins - Nombre d'animaux :

Autres - Nombre d'animaux :

Le chargement : UGB / ha (selon définition PHAE2)

Catégories d'animaux vendus :

Les engagements agro-environnementaux :

L'exploitation est-elle déjà engagée dans des dispositifs agro-environnementaux ?

oui (compléter le tableau ci-dessous)  non

	Date fin de contrat	Surface engagée
CTE		
CAD		
PHAE 1		
PHAE 2		
Conversion Agriculture biologique		

L'exploitation est-elle éligible à la PHAE2 ?

oui  non

L'exploitant a-t-il prévu de souscrire un contrat PHAE2 en 2011 ?

oui (quelle surface ?)  non

Site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher »  
Diagnostic d'exploitation préalable à la contractualisation de MAET  
Centre d'Economie Rurale France Allier - campagne 2011

Page 2 sur 7

## 2. Les surfaces exploitées au sein du site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"

### Les surfaces exploitées :

(Localiser sur la photographie aérienne de la déclaration graphique PAC)

- Prairies permanentes :            ha  
 Prairies temporaires :            ha  
 Prairies temporaires de plus de 5 ans :            ha  
 Gel :            ha  
 SCOP (hors gel) :            ha - nature des cultures :

Ilot(s) -Commune(s)	Couvert déclaré à la PAC	PHAE2 (année de contractualisation)

Y a-t-il des prairies naturelles (sol non travaillé, prairie non semée) non fertilisées ou peu fertilisées?

- oui (les localiser)             non

Y a-t-il au sein des surfaces en herbes des zones de végétation sur sol superficiel (ou dalles rocheuses) ou des zones de landes à bruyères ou à buis ?

- oui (les localiser)             non

Y a-t-il des prairies ou la présence de la fougère aigle est problématique ?

- oui (les localiser)             non

Si oui, quelle gestion est menée ?

### Les éléments paysagers sur les parcelles en zone Natura 2000 :

Y a-t-il :

- |                            |   |                              |
|----------------------------|---|------------------------------|
| des ruisseaux ?            | <input type="checkbox"/> oui - linéaire : | <input type="checkbox"/> non |
| des haies basses ?         | <input type="checkbox"/> oui - linéaire : | <input type="checkbox"/> non |
| des haies hautes ?         | <input type="checkbox"/> oui - linéaire : | <input type="checkbox"/> non |
| des alignements d'arbres ? | <input type="checkbox"/> oui - linéaire : | <input type="checkbox"/> non |
| des arbres isolés ?        | <input type="checkbox"/> oui - nombre :   | <input type="checkbox"/> non |
| des mares ?                | <input type="checkbox"/> oui - nombre :   | <input type="checkbox"/> non |

**La prise en compte des réglementations déjà existantes :**

(Localiser sur la photographie aérienne de la déclaration PAC les zones pour lesquelles s'applique déjà une réglementation)

**Les bandes d'herbe obligatoires en zones vulnérables**

**Rappel :** Implantation d'une bande d'herbe d'une largeur minimale de 5m le long des cours d'eau (*traits pleins ou pointillés nommés sur la carte IGN*) sans apport de fertilisation azotée

**Le maintien des particularités topographiques au titre des BCAE**

**Rappel :** existence et entretien d'éléments pérennes du paysage situés sur les parcelles ou jouxtant les parcelles de la surface agricole de l'exploitation déclarée dans le dossier PAC. Ces éléments doivent représenter au total 3% de la surface agricole utile (SAU) de l'exploitation en 2011. Ce pourcentage sera de 5 en 2012.

Absence d'apports de phytosanitaires et de fertilisation sur ces surfaces

**Les zones non traitées (ZNT)**

**Rappel :** respect d'une bande non traitées (*absence d'apports de phytosanitaires*) le long des cours d'eau (*traits pleins ou pointillés nommés sur la carte IGN*) et autour des points d'eau, bandes de 5, 20, 50 ou 100 m selon les produits

Le respect des ZNT n'est pas obligatoire si les trois conditions suivantes sont remplies:

- ✓ mise en place de bandes d'herbe d'au moins 5m de large
- ✓ présence de buses anti-dérives homologuées sur le pulvérisateur
- ✓ tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions phytosanitaires

**Les zones non épandables**

**Rappel :** Distances d'épandage à respecter

	Eaux de surface	Habitations	Lieux de baignade	Piscicultures	Captages d'eau potable
Fumiers lisiers	35 mètres	100 m *	200 m	500 m	Interdit dans périmètre immédiat et éventuellement rapproché
Engrais minéraux	5 mètres				

\* sauf 50 m si enfouissement sous 24 h, traitements ou procédés atténuant les odeurs ...

**Conditionnalité et MAEt**

**Rappel :** les exploitants engagés en MAEt doivent :

- ✓ tenir un registre phytosanitaire,
- ✓ recycler les emballages et PPIU.

Quelle est la situation de l'exploitation au regard de ces différentes réglementations ?

**3. Les surfaces pressenties pour la mise en œuvre de MAEt**

Localiser sur la photographie aérienne de la déclaration graphique PAC les surfaces pressenties selon les mesures proposées

	Montants unitaires	Parcelle engagée				Montants annuels
		îlot PAC	N° élément engagé	Surface <sup>1</sup>	PHAE2 <sup>2</sup>	
<b>Gestion extensive des prairies permanentes</b>						
AU_GC03_HE1 (Limitation de la fertilisation azotée à 50 unités)	180 €/ha/an					
AU_GC03_HE2 (Sans fertilisation)	228 €/ha/an					
<b>Entretien adapté des éléments paysagers</b>						
AU_GC03_HA1 (Entretien d'un côté latéral de haie)	0,18 €/ml/an					
AU_GC03_HA2 (Entretien des 2 côtés latéraux de haie)	0,38 €/ml/an					
AU_GC03_AR1 (Entretien d'arbres isolés ou en alignement)	3,47 €/U/an					
Diagnostic préalable à l'engagement	96 €/EA/an maximum ou 20% du montant total des indemnités					
<b>Total annuel :</b>						
<b>Total sur la durée d'engagement :</b>						

<sup>1</sup> Surfaces approximatives à préciser lors de la déclaration PAC<sup>2</sup> Préciser l'année de contractualisation

Site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher »

Diagnostic d'exploitation préalable à la contractualisation de MAEt

Centre d'Economie Rurale France Allier - campagne 2011

**4.****Analyse des conséquences du projet de contractualisation des MAEt sur le fonctionnement de l'exploitation et sur les milieux naturels**

Principaux engagements	Pratiques actuelles	Conséquences sur le fonctionnement de l'exploitation
Respect d'un chargement moyen limité à 1,4 UGB/ha/an sur les parcelles engagées		
Maintien des prairies permanentes (aucun travail du sol pendant les 5 années d'engagement)		
Limitation de la fertilisation azotée sur les prairies permanentes engagées (maximum 50 unités)		
Absence totale de fertilisation sur les prairies permanentes engagées		
Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage sur prairies		
Entretien adapté des haies (absence de traitement phytosanitaires, respect des fréquences et périodes de taille préconisées)		
Entretien adapté des arbres isolés ou en alignement		

Autre(s) remarque(s) :



### Synthèse des effets attendus sur le fonctionnement de l'exploitation :

Il s'agit de mesurer si les engagements pris au titre des MAEt sur chaque parcelle sont susceptibles :

- ✓ de modifier l'équilibre fourrager de l'exploitation ;
- ✓ d'avoir une incidence sur les pratiques de fertilisation à l'échelle de l'exploitation ;
- ✓ d'interférer avec des dispositions réglementaires déjà existantes (zone vulnérable, BCAE, zones non épandables, zones non traitées) ;
- ✓ de changer les pratiques d'entretien des haies (matériel); etc.

Pourcentages de surfaces engagées en MAEt :

- ✓ en limitation de fertilisation azotée  
surface engagée en HE1 / surface fourragère de l'exploitation : %
- ✓ en absence de fertilisation azotée  
surface engagée en HE2 / surface fourragère de l'exploitation : %
- ✓ en retard de fauche  
surface engagée en PF1 / surface fourragère de l'exploitation : %
- ✓ reconverties en couvert d'intérêt faunistique  
surface reconvertie / surface en culture de l'exploitation : %

### Synthèse des effets attendus sur l'environnement (plus-value environnementale, en tenant compte des enjeux identifiés sur l'exploitation)

## ANNEXE 9



**Projet agro-environnemental  
du site Natura 2000  
" Gorges du Haut Cher "**

Réunion d'information

26 avril 2011, Marcillat-en-Combraille

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**LE RÉSEAU NATURA 2000**

→ Démarche européenne, impulsée par la Convention mondiale sur la Biodiversité de Rio de Janeiro (1992)


**Natura 2000 : c'est...**

un réseau écologique cohérent de sites de grande valeur biologique dans lesquels certaines espèces végétales et animales et certains milieux naturels dits d'intérêt européen doivent être préservés

→ Chaque Etat membre de l'UE doit maintenir et restaurer les sites dans un état de conservation favorable à la biodiversité tout en tenant compte des préoccupations économiques et sociales

Gorges du Haut-Cher

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**LE RÉSEAU NATURA 2000**

Les espèces et les milieux d'intérêt européen :


- Recensés par des experts régionaux et nationaux (1980/1990)
- Listées en annexes des directives européennes cadrant Natura 2000

La désignation d'un site Natura 2000 :

- Initiée par l'Etat avec consultation des collectivités locales
- Concerne des territoires où un cortège d'espèces et de milieux naturels d'intérêt européen sont présents

Chaque Etat membre de l'UE définit sa " méthode de travail "  
L'Etat français a choisit la concertation et le volontariat

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**LE RÉSEAU NATURA 2000**

L'Etat désigne le site

Le Préfet met en place un comité de pilotage

Elaboration du document d'objectifs du site

- Etat des lieux
- Définition d'objectifs
- Définition d'actions

validation

Animation du document d'objectifs  
(mise en œuvre des actions)

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



## SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \*

**Enjeux :**

- Préserver les milieux ouverts agricoles et non agricoles du site
- Préserver les habitats d'espèces d'intérêt communautaire : (*Chauves-souris*, *Grand Capricorne du Chêne*, etc.)
- Préserver la qualité de l'eau
- Maintenir des zones tampons au droit de la rivière
- Privilégier une gestion extensive des haies



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



## L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \*

**Gestion contractuelle et volontaire des sites**



```

graph TD
    A([Pays de Montluçon, Etat CSA]) --> B([Exploitants agricoles])
    A --> C([Titulaires de droits réels])
    A --> D([Elus, Usagers, COPIL, ...])
    B -.-> E[Charte Natura 2000]
    C --> E
    C --> F[Contrats Natura 2000]
    D --> G[Actions du docob]
    
```

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**ELABORATION DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL**

**Les MAET proposées :**

- définies en concertation lors d'une réunion technique le 18 février 2010
- validé par le comité de pilotage du 25 mars 2010
- présentées en CRAE de mars et novembre 2010



Maintenir la biodiversité des prairies permanentes	
Maintien des prairies et limitation de la fertilisation azotée à 50 U	180 €/ha/an
Maintien des prairies et absence de fertilisation azotée	228 €/ha/an
Maintenir et/ou adopter une gestion douce des haies	
2 tailles en 5 ans d'1 côté latéral de la haie	0.17 €/ml/an
2 tailles en 5 ans des 2 côtés latéraux de la haie	0.34 €/ml/an
Maintenir et/ou adopter une gestion douce des arbres isolés ou en alignements	
1 taille adaptée de l'arbre au cours des 5 ans	3.47 €/arbre/an


 site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
 Réunion d'information MAET – 26/04/2011

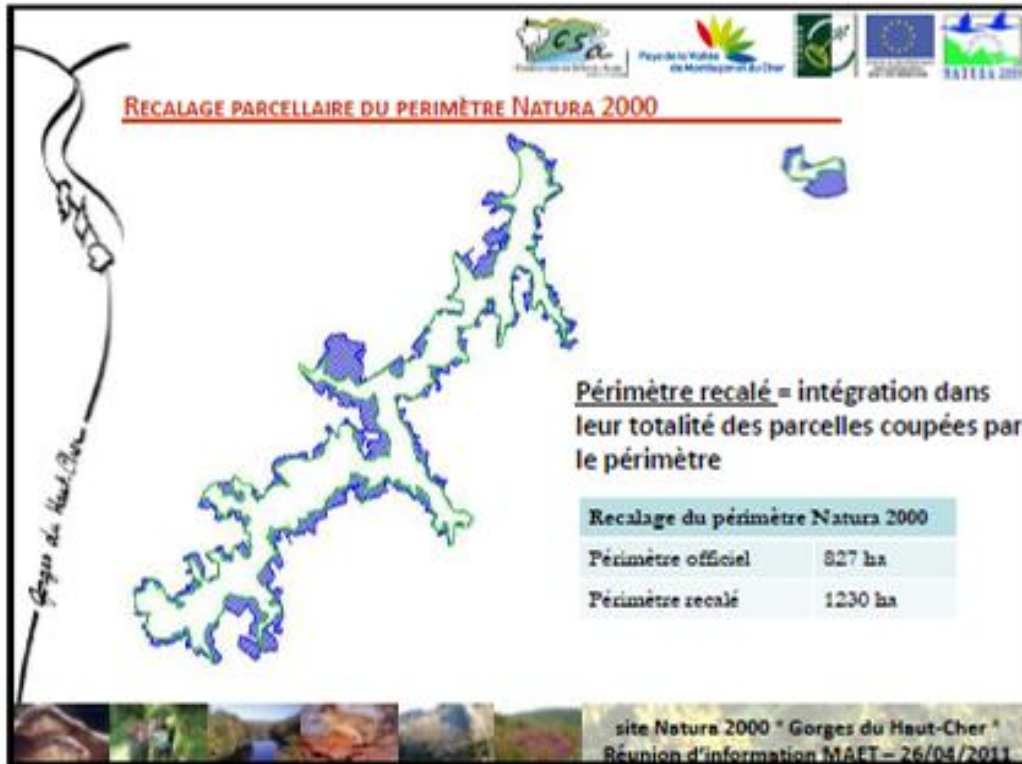


**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***






 site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
 Réunion d'information MAET – 26/04/2011










Gorges du Haut-Cher

## Les Mesures Agro-Environnementales proposées pour le site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher »



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011




Gorges du Haut-Cher

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Souscription ouverte à toute personne physique ou morale exerçant une activité agricole.
- Etre âgé de plus de 18 ans et de moins de 60 ans au 1er janvier de l'année de la demande d'engagement,
- Pas d'interruption de l'activité au cours des 3 premières années s'il n'y a pas de repreneur des parcelles et des engagements
- Etre à jour de ses redevances environnementales auprès de l'Agence de l'Eau (redevance élevage et redevance irrigation).
- Déposer, en DDT, une déclaration de surfaces PAC

Les sociétés peuvent souscrire une MAE sous certaines conditions :

- Au moins un des associés doit remplir les conditions d'âge,
- Plus de 50 % du capital social doit être détenu par les associés,
- La société et les associés doivent satisfaire aux obligations réglementaires précitées.



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011





## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Le montant total de votre demande d'engagement doit être compris entre 300€/an et 7600€/an
- votre dossier doit être déposé à la DDT de l'Allier d'ici le **16 mai prochain**
- Le dossier doit être accompagné d'un diagnostic d'exploitation

Structures agréées :

le Centre d'Economie Rurale France Bourbonnais



Voit fait, les pieds sur terre


Le Centre d'Economie Rurale France Allier




Voit fait, les pieds sur terre




site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011





## LES MAET PROPOSÉES



Direction Départementale des Services de l'Allier  
Niveau d'information  
EPITOPE Gorges du Haut-Cher II  
Mesures agro-environnementales de l'Allier (MAE)  
Campagne 2011

**NOTICE NATIONALE D'INFORMATION  
ENGAGEMENT DANS LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (MAE)**

Elle s'adresse à tous les agriculteurs, petits ou de moyenne taille, qui souhaitent bénéficier des aides de l'État et de la Région Allier pour leurs exploitations agricoles. Elle est destinée à être complétée par un dossier de demande d'engagement (DE) à déposer à la DDT de l'Allier.

**Objectifs :**

- Favoriser les exploitations agricoles qui pratiquent des pratiques agro-écologiques.
- Contribuer à améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité, le paysage et le cadre de vie.
- Favoriser les exploitations agricoles qui pratiquent des pratiques agro-écologiques.
- Favoriser les exploitations agricoles qui pratiquent des pratiques agro-écologiques.

**Modalités :**

- Les MAE sont financées par l'État et la Région Allier.
- Les MAE sont financées par l'État et la Région Allier.
- Les MAE sont financées par l'État et la Région Allier.

**Le dossier de demande d'engagement (DE) doit être déposé à la DDT de l'Allier avant le 16 mai 2011.**

**MAE 1**

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

**MAE 2**

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

Direction Départementale des Services de l'Allier  
Niveau d'information  
EPITOPE Gorges du Haut-Cher II  
Mesures agro-environnementales de l'Allier (MAE)  
Campagne 2011

**MAE 1**

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

**MAE 2**

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

Pratiques agro-écologiques

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011





**LES MAET PROPOSÉES**

MESURE TERRITORIALISEE AU\_GC03\_HE1

« Limitation de la fertilisation azotée des prairies permanentes »

- Absence de destruction des prairies permanentes
- Fertilisation azotée totale limitée à 50 UN/ha/an (hors apports par pâturage).
- Fertilisation totale en P limitée à 90 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral,
- Fertilisation totale en K limitée à 160 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral
- Absence de désherbage chimique en plein.
- Epandage des boues de STEP interdit.
- Epandage des composts autorisé
- Apports magnésiens et de chaux limités à un apport
- Absence d'écobuage ou de brûlage dirigé
- Enregistrement des interventions mécaniques
- Enregistrement des pratiques de pâturage

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**LES MAET PROPOSÉES**

MESURE TERRITORIALISEE AU\_GC03\_HE2

« Absence de fertilisation minérale et organique des prairies permanentes »

- Absence de destruction des prairies permanentes
- Absence totale d'apports de fertilisants minéraux ou organiques (NPK)
- Absence de désherbage chimique en plein.
- Epandage des boues de STEP et des composts interdit.
- Apports magnésiens et de chaux limités à un apport
- Absence d'écobuage ou de brûlage dirigé
- Enregistrement des interventions mécaniques
- Enregistrement des pratiques de pâturage

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



### LES MAET PROPOSÉES

**MESURE TERRITORIALISEE AU\_GC03\_HA1**  
« Entretien des haies –gestion d'un côté latéral »

- Réalisation de 2 tailles en 5 ans (en année 2 et 4)
- Entretien obligatoire sur 1 côté latéral
- tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions
- Réalisation des interventions entre octobre et février
- Absence de traitement phytosanitaire, sauf traitement localisé
- Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches (broyeur autorisé)

**MESURE TERRITORIALISEE AU\_GC03\_HA2**  
« Entretien des haies –gestion des deux côtés latéraux »



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



### LES MAET PROPOSÉES

**MESURE TERRITORIALISEE AU\_GC03\_AI1**  
« Entretien des arbres isolés ou en alignements »

- Réalisation d'une taille en 5 ans
- tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions
- Réalisation des interventions entre octobre et février
- Absence de traitement phytosanitaire, sauf traitement localisé
- Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**Merci de votre attention**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**


Conservatoire des sites de l'Allier  
Tel. : 04.70.42.89.34  
E-mail : [florian.veron@espaces-naturels.fr](mailto:florian.veron@espaces-naturels.fr)  
Maison des associations  
rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE



<http://www.conservatoire-sites-allier.fr>



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE**

**La préservation des milieux aquatiques et riverains**

- ✓ Améliorer la qualité de l'eau
- ✓ Maintenir l'alimentation en eau des habitats naturels et habitats d'espèces
- ✓ Prévenir les pressions futures susceptibles d'affecter le milieu
- ✓ Maîtriser les impacts de la fréquentation touristique et anticiper les évolutions futures

**La gestion des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire**

- ✓ Préservation de la forêt alluviale, des autres habitats forestiers, des habitats non forestiers
- ✓ Préservation de la faune aquatique, des Chauves-souris et de leurs habitats, des habitats attractifs à la Loutre

*Gorges du Haut-Cher*

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE**


Animation, communication pédagogie

- ✓ Mise en œuvre du DOCOB
- ✓ Sensibilisation des acteurs
- ✓ Faire connaître les richesses et sensibilités du site

Amélioration des connaissances, suivi évaluation du DOCOB



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***


L'animation du site Natura 2000

Confiée en mars 2005 au Conservatoire des Sites de l'Allier

Mission portée par l'Etat jusqu'en 2009

Transfert suite à l'élection en mai 2009 du Pays de la vallée de Montluçon comme structure porteuse du site.

Reconduction de la mission d'animation au CSA



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011



**OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION DES MAET (2009-2010)**

Budget prévisionnel sollicité pour 2011 et 2012 : 87 094 €

Objectifs de contractualisation :

MAET	Eléments éligibles	Indemnisations	Objectifs 2011		Objectifs 2012	
CI4	47 exploit.	96 €/exploit/an	6 exploit	2 880 €	5 exploit	2 400 €
HE1	305 ha	180 €/ha/an	40 ha	36 000 €	30 ha	27 000 €
HE2		228 €/ha/an	10 ha	11 400 €	5 ha	5 700 €
HA1	> 15 km	0,17 €/ml/an	400 ml	340 €	200 ml	170 €
HA2		0,34 €/ml/an	200 ml	340 €	100 ml	170 €
RI1	/	3,47 €/arbre/an	20 arbres	347 €	20 arbres	347 €
Total budget (pour 5 ans)				51 307 €	35 787 €	



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Réunion d'information MAET – 26/04/2011

## ANNEXE 10



Logos: CSA, Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, Natura 2000, European Union, and another logo.

**Projet agro-environnemental  
du site Natura 2000  
« Gorges du Haut-Cher »**

**CRAE Auvergne**

17 nov. 2011, Lempdes

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011



**CONTEXTE**

ZSC Gorges du Haut-Cher

Logos: CSA, Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, Natura 2000, European Union, and another logo.

Montluçon, Lavault-Sainte-Anne, Villerret, Lignerolles, Saint-Genest, Sainte-Thérèse, Mazirat, Hétellet-Argenty.

Département de l'Allier

Moulins

Montluçon

Vichy

**Périmètre MAET**  
= nouveau périmètre Natura recalé

- validé par le Préfet de l'Allier à l'issue d'une consultation des collectivités

Superficie : 1230 ha dont 330 ha de surfaces agricoles

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011



**CONTEXTE**

Enjeux :

- Préserver les milieux ouverts agricoles et non agricoles du site
- Préserver les habitats d'espèces d'intérêt communautaire : (*Chauves-souris*, *Grand Capricorne du Chêne*, etc.)
- Préserver la qualité de l'eau
- Maintenir des zones tampons au droit de la rivière
- Privilégier une gestion extensive des haies

Quelques habitats naturels et espèces :



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011



**LE PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL**

Les MAET proposées :

Maintenir la biodiversité des prairies permanentes	
Maintien des prairies et limitation de la fertilisation azotée à 50 U	180 €/ha/an
Maintien des prairies et absence de fertilisation azotée	228 €/ha/an
Maintenir et/ou adopter une gestion douce des haies	
2 tailles en 5 ans d'1 côté latéral de la haie	0.17 €/ml/an
2 tailles en 5 ans des 2 côtés latéraux de la haie	0.34 €/ml/an
Maintenir et/ou adopter une gestion douce des arbres isolés ou en alignements	
1 taille adaptée de l'arbre au cours des 5 ans	3.47 €/arbre/an

Diagnostic d'exploitation :





site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011




**OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION DES MAET (2011-2012)**

**Bilan de la campagne 2011 :**

MAET	Éléments éligibles	Indemnisations	Objectifs 2011	Résultats 2011
CI4	47 exploit.	96 €/exploit/an	6 exploit	5 exploit
HE1	305 ha	180 €/ha/an	40 ha	38.5 ha
HE2		228 €/ha/an	10 ha	27.4 ha
HA1	> 15 km	0,17 €/ml/an	400 ml	2365 ml
HA2		0,34 €/ml/an	200 ml	488 ml
RI1	/	3.47 €/arbre/an	20 arbres	146 arbres
Total budget (pour 5 ans)			51 307 €	73 865 €




site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011



**OBJECTIFS DE CONTRACTUALISATION DES MAET (2011-2012)**

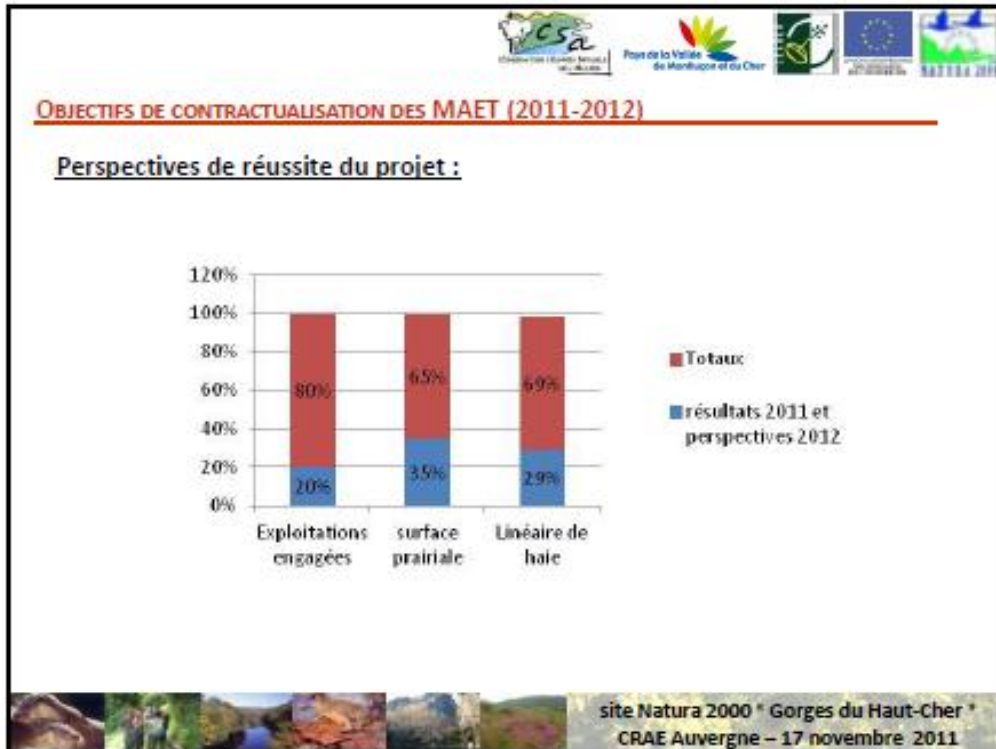
**Budget prévisionnel 2012 :**

MAET	Éléments éligibles	Indemnisations	Objectifs 2012	
CI4	47 exploit.	96 €/exploit/an	4 exploit	1920 €
HE1	305 ha	180 €/ha/an	25 ha	22 500 €
HE2		228 €/ha/an	15 ha	17 100 €
HA1	> 15 km	0,17 €/ml/an	1000 ml	900 €
HA2		0,34 €/ml/an	750 ml	1 425 €
RI1	/	3.47 €/arbre/an	80 arbres	1 388 €
Total budget (pour 5 ans)				45 233 €



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011





### Merci de votre attention

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier  
Tel. : 04.70.42.89.34  
E-mail : [florian.veron@espaces-naturels.fr](mailto:florian.veron@espaces-naturels.fr)  
Maison des associations  
rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE

<http://gorges-haut-cher.n2000.fr>

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
CRAE Auvergne – 17 novembre 2011

## ANNEXE 11



**Comité de pilotage  
du site Natura 2000  
« Gorges du Haut Cher »**

25 mai 2011, Marcillat-en-Combraille

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
comité de pilotage – 25 mai 2011




**ORDRE DU JOUR**

*Gorges du Haut-Cher*

- Bilan des actions menées en 2010
  - Recalage parcellaire du périmètre
  - Formation des techniciens communaux du site
  - Etude de caractérisation des milieux « ouverts » des gorges
- Présentation et état d'avancement du programme d'actions 2011
  - Groupe de travail « Qualité de l'eau »
  - Contrat Natura 2000 « restauration des landes de Nerdre »
  - Projet agro-environnemental et Charte Natura 2000
  - Communication et valorisation pédagogique
  - Etude des Chiroptères forestiers
- Questions diverses

site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
comité de pilotage - 25 mai 2011





**FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX**

- ✓ 1<sup>ère</sup> session (en salle) le 14/12/10 à St-Genest (26 participants)
- ✓ 2<sup>ème</sup> session (terrain) le 25/01/11 à Lignerolles (20<sup>e</sup> participants)


Thèmes abordés :

- Gestion des bords de chemin (broyage différencié, taille des haies, ...)
- Gestion des rémanents (exportation, ...)
- Gestion de milieux patrimoniaux (mare, lande, ornière, ...)
- Gestion des bords de cours d'eau
- Gestion des espèces exotiques envahissantes

**Transmission d'un recueil d'informations**



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage - 25 mai 2011



**ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX "OUVERTS" DES GORGES**

- ✓ Etude programmée sur 2010 – 2011

Parties réalisées :

- Approche historique des activités et du paysage
- Diagnostic écologique des milieux "ouverts" recensés

en 2011 :

- Définition d'actions de restauration / gestion
- Étude de faisabilité technique et financière



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage - 25 mai 2011

*Gorges du Haut-Cher*



**ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX "OUVERTS" DES GORGES**

Approche historique des activités

- Diversité de cultures (*blé, sarrasin, avoine, orge, millet, chanvre, lin, ...*)
- Importance de l'activité viticole
- Identification des sources d'évolution des pratiques (*phylloxéra, l'industrialisation de Montluçon, construction de la ligne ferroviaire, ...*)

...du paysage





site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage - 25 mai 2011



**ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX \* OUVERTS \* DES GORGES**

Diagnostic écologique

- Inventaires de la flore, des insectes et des habitats naturels

Recensement de plusieurs espèces patrimoniales


Identification d'un nouvel habitat d'intérêt communautaire : pelouse sèche à tendance acidiphile

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 25 mai 2011

Présentation  
et état d'avancement  
du programme d'actions 2011

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 25 mai 2011


*Gorges du Haut-Cher*



**GROUPE DE TRAVAIL \* QUALITÉ DE L'EAU \***

Proposition d'ordre du jour :

- La thématique dans le DOCOB – rappel
- Les éléments de réponse et bilan des actions menées
- Rappel des autres politiques et acteurs
- Définition des problématiques et axes de travail propres au dispositif Natura 2000

 site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage - 25 mai 2011

*Gorges du Haut-Cher*



**CONTRAT NATURA 2000 \* RESTAURATION DES LANDES DE NERDRE \***

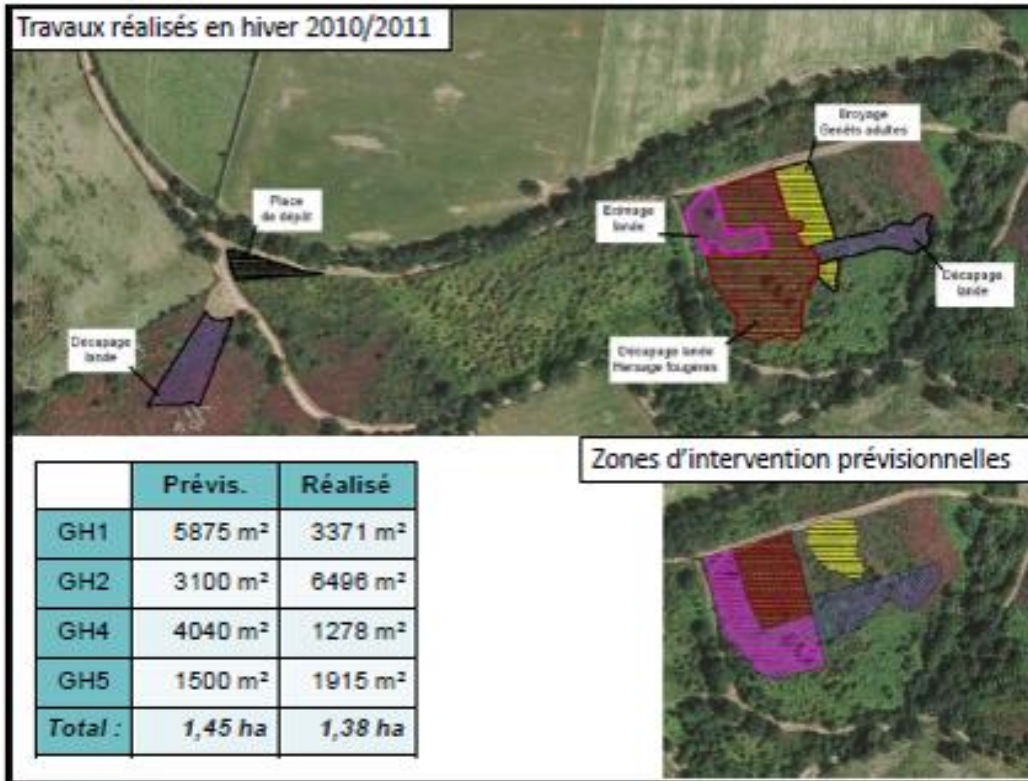
✓ 1<sup>ère</sup> action entreprise  
mardi 14 déc. 2010



✓ 1<sup>ère</sup> campagne de  
décapage entreprise le 17  
janvier 2011



 site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage - 25 mai 2011









*Gorges du Haut-Cher*




### CONTRAT NATURA 2000 \* RESTAURATION DES LANDES DE NERDRE \*

- ✓ Broyage des fougères : 2 passages durant l'été
- ✓ Prochaines actions de décapage : hiver 2011/2012



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 25 mai 2011

*Gorges du Haut-Cher*



### MISE EN ŒUVRE DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL (MAET)

- ✓ Projet élaboré en 2010 mais non retenu par la CRAE
- ✓ Représenté et retenu par la CRAE du 31 mars 2011
- ✓ Mise en œuvre en partenariat avec les CER France du département

**Résultats :**




5 Exploitants ont sollicité un diagnostic d'exploitation

**Éléments ciblés pour la contractualisation de MAET :**

- Limitation de la fertilisation azotée : 38.5 ha
- Absence de fertilisation : 27.4 ha
- Tailles de haies : 2850 mètres
- Taille des arbres : 146

Budget prévisionnel : 73 865.20 €

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 25 mai 2011




**MISE EN ŒUVRE DES CONTRACTUALISATIONS À LA CHARTE NATURA 2000**

- ✓ Dispositif lancé en 2010 pour les parcelles cadastrales non coupées par l'ancien périmètre officiel (600 parcelles / 1200)
- ✓ 2011 : Poursuite du dispositif avec la totalité des parcelles cadastrales éligibles

↓

- Actualisation des références cadastrales
- Elaboration d'un nouvel arrêté préfectoral
- Finalisation du recensement des propriétaires
- Actions de communication
- Réalisation des diagnostics préalables

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage - 25 mai 2011



**COMMUNICATION ET VALORISATION PÉDAGOGIQUE**

- Développement d'un espace Internet dédié au site Natura 2000
- Formation auprès des agents de développement
- Animations nature
- Création de livrets pédagogiques
- Développement du dispositif pédagogique

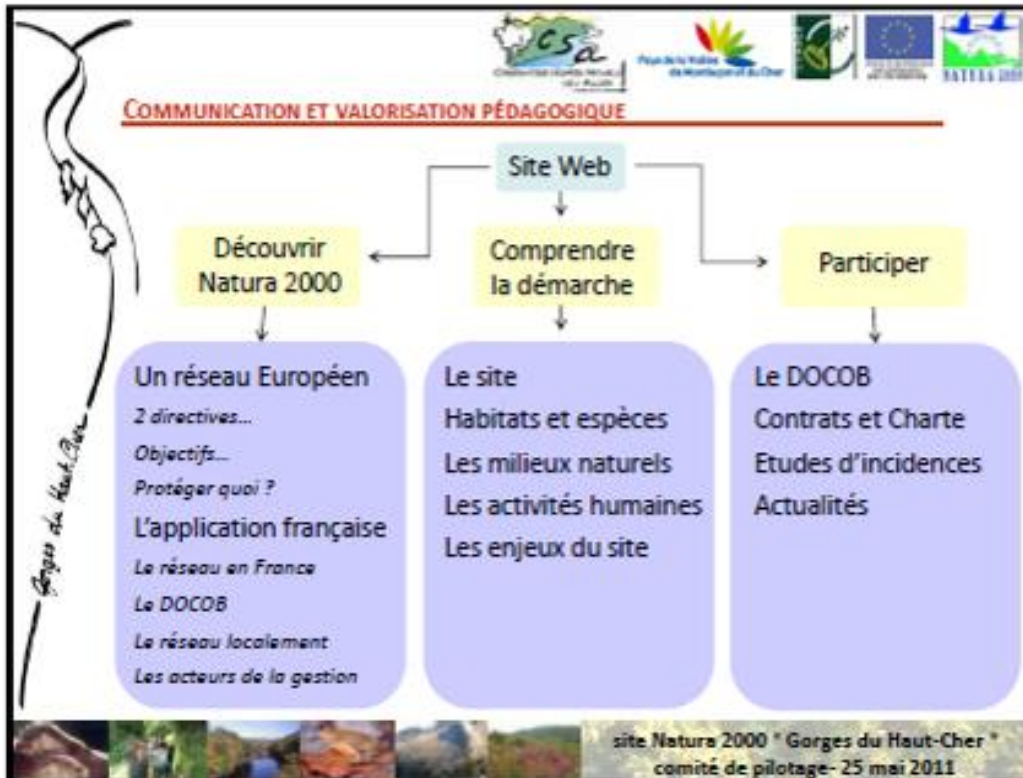
Budget prévis. :  
de l'ordre de 7600 €  
(25.4 % du budget total)

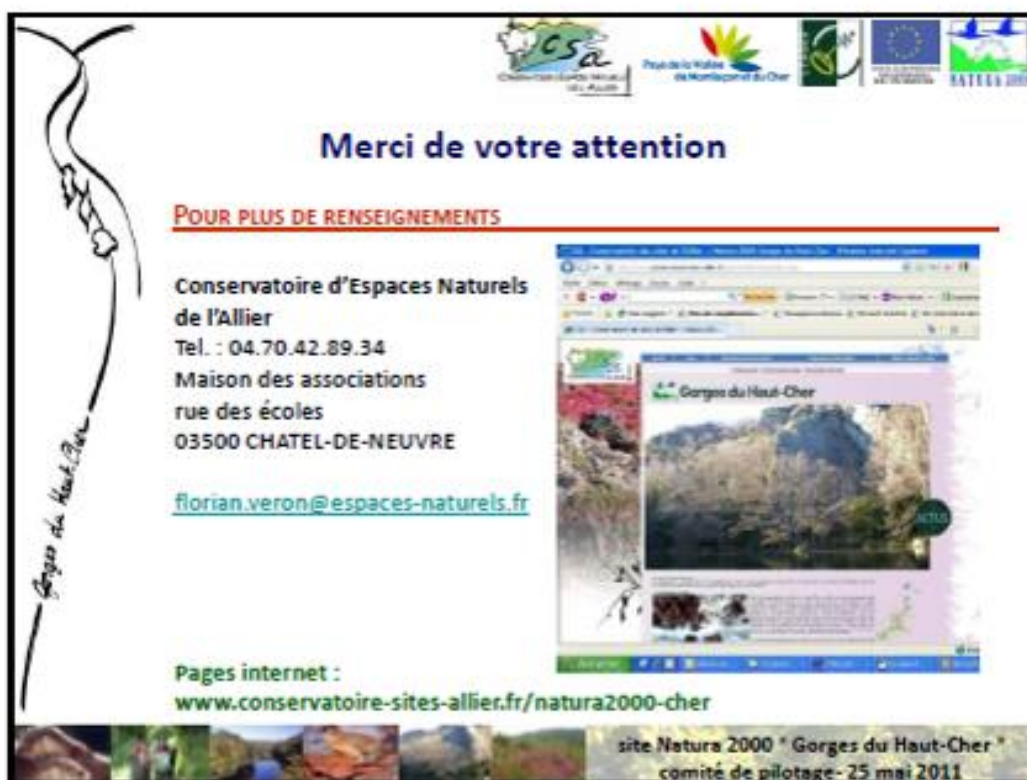


Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage - 25 mai 2011





## ANNEXE 12





*Gorges du Haut-Cher*

# Bilan provisoire des actions 2011



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



*Gorges du Haut-Cher*

**GRUPE DE TRAVAIL " MILIEUX AQUATIQUES ET QUALITÉ DE L'EAU "**

- ✓ 1<sup>re</sup> réunion réalisée le 10 nov. 2011
- ✓ les éléments structurants...



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage- 10 novembre 2011





**CHARTES NATURA 2000**

- ✓ Publication le 3 août 2011 d'un nouvel arrêté pour l'ensemble du site
- ✓ Démarches de contractualisation auprès des communes et principaux partenaires propriétaires
- ✓ Finalisation du listing des propriétaires du site en vue d'un publipostage au 1<sup>er</sup> trimestre 2012

**2 premières chartes souscrites en 2011**



Commune de Mazirat, propriétaire d'une parcelle forestière de 0.21 ha



CEN Allier, propriétaire d'une parcelle de lande de 4.5 ha



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



**MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES**

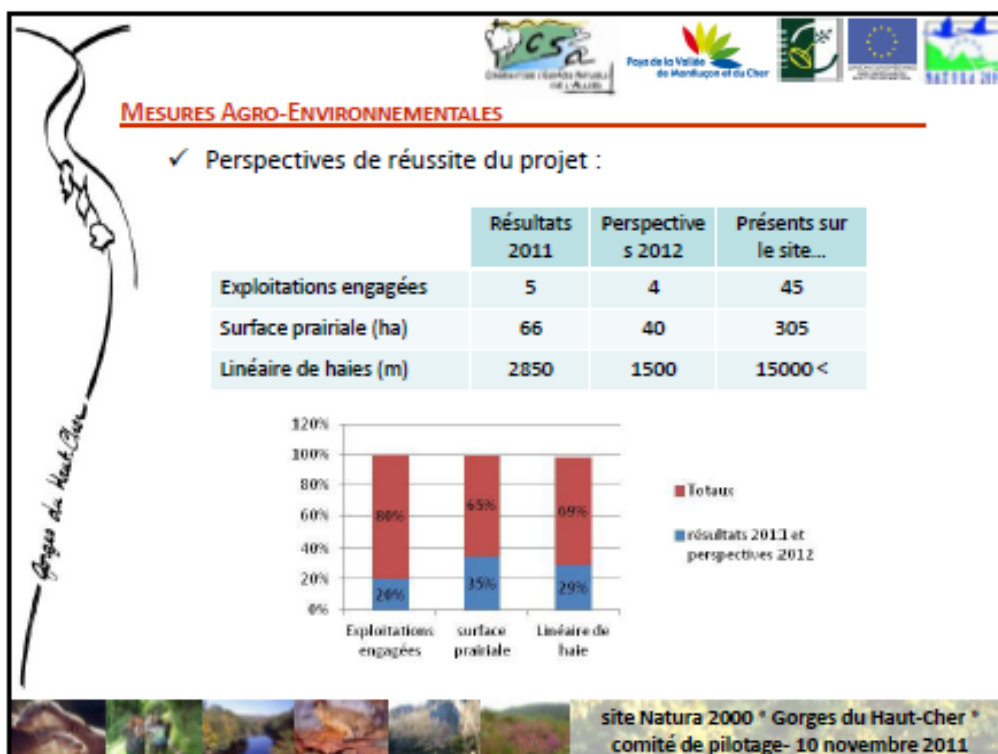
- ✓ Rappel des résultats de contractualisation en 2011 :
  - 5 Exploitants engagés pour un budget global de 73 865.20 €
    - Limitation de la fertilisation azotée : 38.5 ha
    - Absence de fertilisation : 27.4 ha
    - Tailles de haies : 2850 mètres
    - Taille des arbres : 146
- ✓ CRAE du 17/11/11 : proposition d'une reconduite du projet en 2012

**Budget prévisionnel et perspectives pour 2012:**

- 4 dossiers pour un budget de l'ordre de 45 250 €
  - Limitation de la fertilisation azotée : 25 ha
  - Absence de fertilisation : 15 ha
  - Tailles de haies : 1500 mètres
  - Taille des arbres : 80



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011

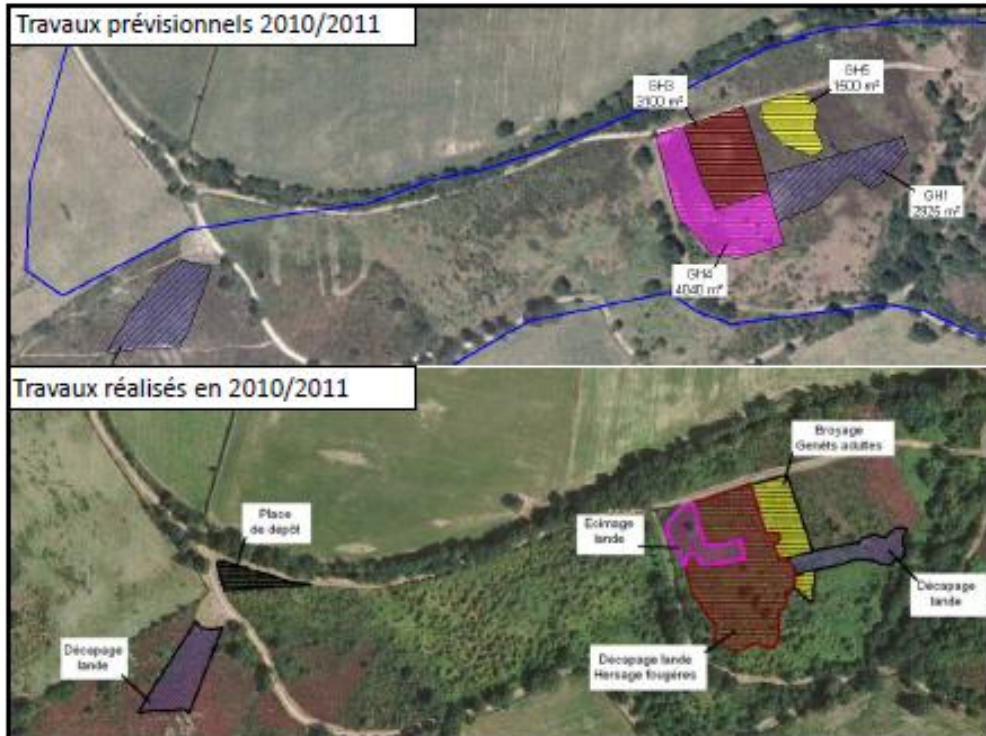
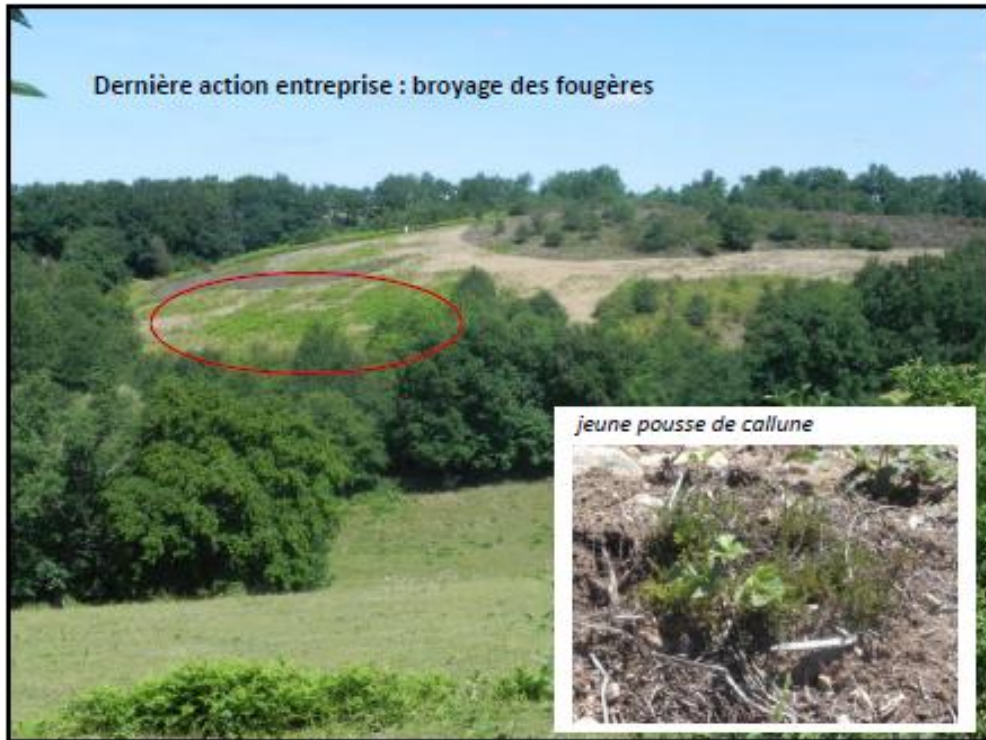



### CONTRAT NATURA 2000 \* RESTAURATION DES LANDES DE NERDRE \*


✓ Bilan des actions réalisées en 2010/2011 :

	Prévis.	Réalisé
GH1 : Décapage des zones de lande déperissante	5875 m <sup>2</sup>	3371 m <sup>2</sup>
GH2 : Décapage et hersage des zones de lande envahie par la fougère	3100 m <sup>2</sup>	6496 m <sup>2</sup>
GH3 : Broyage des fougères	3100 m <sup>2</sup>	6496 m <sup>2</sup>
GH4 : écimage des zones de lande mûre	4040 m <sup>2</sup>	1278 m <sup>2</sup>
GH5 : Broyage des zone de genêts	1500 m <sup>2</sup>	1915 m <sup>2</sup>
<b>Total :</b>	<b>1,45 ha</b>	<b>1,38 ha</b>

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \* comité de pilotage- 10 novembre 2011










### CONTRAT NATURA 2000 " RESTAURATION DES LANDES DE NERDRE "

✓ Prochaines actions (janvier 2012) :



site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher " comité de pilotage- 10 novembre 2011










### ESPACE INTERNET



Adresse :  
<http://gorges-haut-cher.n2000.fr>



site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher " comité de pilotage- 10 novembre 2011




*Gorges du Haut-Cher*

### ANIMATIONS NATURE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES






- ✓ 1 animation réalisée le 13/07/2011 à Ste-Thérance (6 participants)
- ✓ 1 projet d'animation en cours d'élaboration avec le conseil municipal des jeunes de Lavault-Ste-Anne

#### Outils pédagogiques

- ✓ Élaboration d'un livret pédagogique



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011




*Gorges du Haut-Cher*

### FORMATIONS DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

L'intégration des Gorges du Haut Cher dans le réseau écologique européen Natura 2000. Ses objectifs et son rayonnement sur le territoire

*Objectifs proposés :*

- faciliter la compréhension des objectifs et du fonctionnement du réseau Natura 2000 ;
- porter à connaissance les actions menées sur les gorges du Cher ;
- porter à connaissance les outils élaborés pour communiquer, sensibiliser et éduquer les acteurs locaux aux objectifs de préservation du patrimoine naturel de ce territoire.



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



**FORMATIONS DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT**

✓ Public visé :



-

✓ 1 session d'1/2 journée

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



**ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX \* OUVERTS \* DES GORGES**


Réalisée en 2010 :

- Approche historique des activités et du paysage
- Diagnostic écologique des 4 zones identifiées


Réalisée en 2011:

- Définition d'objectifs de conservation
- Définition d'actions de restauration et de gestion
- Etude de la faisabilité technique et financière

Gorges du Haut-Cher




Château de l'Ours - Ste-Thérance








La Vialle - Lignerolles



Base Canoë-Kayak - Lavault



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011

### ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX « OUVERTS » DES GORGES

**Site de Lavault-Ste-Anne :**


- Parcelle propriété du Club de Canoë-Kayak
- Propriétaire et élu rencontrés par les membres du COPIL lors de la sortie du 25/05 dernier

**Enjeux:**


- 2 habitats « Natura 2000 » : pelouse à tendance acidiphile et végétation de roches siliceuses
- Surfaces ouvertes en forte régression:

1946 :	77%	2002 :	18%	2009 :	8%
--------	-----	--------	-----	--------	----





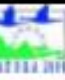
**Type d'actions proposées:**  
 Restauration des surfaces herbacées (débroussaillage et réflexion pour la mise en place d'un pâturage)



2002




site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
 comité de pilotage- 10 novembre 2011

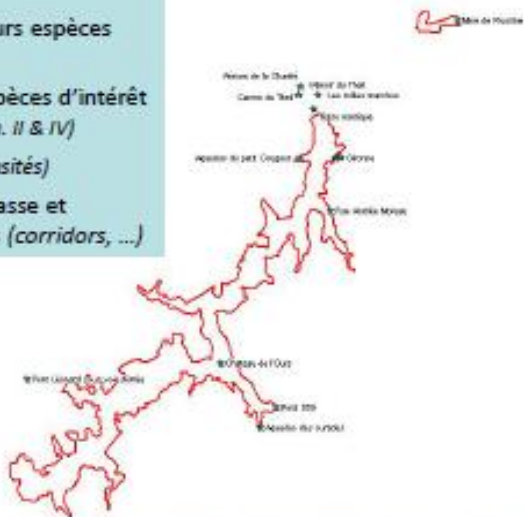
### ÉTUDE DES CHIROPTÈRES FORESTIERS


**Premiers résultats :**

- Contacts d'individus de plusieurs espèces d'intérêt communautaire
- Identification de nouvelles espèces d'intérêt communautaire pour le site (An. II & IV)
- Appréciation quantitative (densités)
- Détermination de zones de chasse et appréciation des déplacements (corridors, ...)








*Le Grand-Murin*






site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
 comité de pilotage- 10 novembre 2011












# Présentation du programme d'actions 2012

Gorges du Haut-Cher



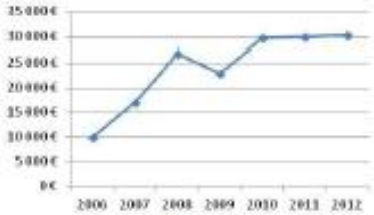
site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011


## PRÉSENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2012

- ✓ Reconstitution d'un budget similaire (30 230 € en 2012)
- ✓ un budget équilibré selon les principaux volets


*Rappel : près de 210 000 € sont alloués en 2011 à la restauration et gestion des milieux naturels du site (MAET et contrat Natura 2000)*



Année	Budget (€)
2006	10 000
2007	18 000
2008	26 000
2009	22 000
2010	29 000
2011	30 000
2012	30 230



Catégorie	Pourcentage
Animation générale	30%
Contractualisation des outils Natura 2000	27%
Communication, sensibilisation, formation	25%
Gestion de l'eau et des milieux naturels	8%
Études et suivi scientifiques	10%



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011





**PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACTIIONS 2012**

Maintien d'un socle d'actions :

- ✓ Aide technique à la mise en œuvre de projets
- ✓ Articulation technique et financière entre le Pays, le COPIL et le CEN
- ✓ Suivi des plans, programmes et projets
- ✓ Réalisation d'une réunion de groupe de travail « milieux aquatiques et qualité de l'eau »
- ✓ Suivi du SAGE Cher amont
- ✓ Actualisation du tableau de bord scientifique

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



**PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACTIIONS 2012**

Renforcement d'actions en cours ou nouvelles :

- ✓ la contractualisation des outils : *Charte, MAEt et Contrats*
- ✓ La communication, sensibilisation et formation
  - Renforcement de l'espace Internet
  - Finalisation et édition du livret pédagogique
  - Mise en place d'outils pédagogiques sur site

Gorges du Haut-Cher



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



**PRÉSENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2012**

Renforcement d'actions en cours ou nouvelles :

- ✓ Etude des mares bocagères
- Caractérisation des habitats naturels présents
- Analyse des actions de gestion actuellement opérées
- Détermination du statut du Triton crêté
  
- ✓ Détermination du statut de la faune piscicole d'intérêt communautaire

*Gorges du Haut-Cher*



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



*Gorges du Haut-Cher*

Questions diverses



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
comité de pilotage- 10 novembre 2011



**Merci de votre attention**

**Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier**  
Tel. : 04.70.42.89.34  
Maison des associations  
rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE  
[florian.veron@espaces-naturels.fr](mailto:florian.veron@espaces-naturels.fr)

*Gorges du Haut-Cher*

**Nouveau**  
<http://gorges-haut-cher.n2000.fr>



**site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \***  
comité de pilotage- 10 novembre 2011

## ANNEXE 13



### Animation du site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher »

**Relevé de conclusions de la réunion de travail**  
**Pays de la vallée de Montluçon et du Cher – Conservatoire des sites de l'Allier**  
*le 26 avril 2011, Montluçon*

---

**Etaient présents :**

Y. DUBILLON, F. VERON, B. PSZONAK

---

**Ordre du jour :**

- Point sur le rapport d'activités 2010 et la validation du budget prévisionnel 2011
- Point sur la validation du périmètre Natura 2000 recalé et les autres actions 2011
- Calage sur la réunion d'information MAET du 26/04/11 et le COPIL du 25/05/11

---

**Porter à connaissance :**

- MAET : cahiers des charges définitifs, affiche d'information et lettres de convocations à la réunion d'information du 26 avril 2011 (*documents transmis par mail le 18/04/11*).

---

Y. DUBILLON informe tout d'abord qu'une lettre de renouvellement de la mission du Conservatoire pour l'année 2011 est actuellement à la signature de M. DUGLERY avec l'acceptation du budget prévisionnel proposé par le CSA.

#### Recalage parcellaire du périmètre Natura 2000

Suite à une consultation officielle des collectivités, M. le Préfet de l'Allier a approuvé le périmètre recalé au cours du mois de mars 2011. L'intégration de cette approbation est en cours dans les différents services de l'Etat (DDT, DREAL) ainsi qu'auprès du Ministère en charge de l'Ecologie et du Muséum national d'Histoire Naturelle. Afin de finaliser cette démarche administrative, le Conservatoire a été sollicité par la DREAL Auvergne pour actualiser le Formulaire standard de données. Ce travail est en cours.

D'autre part, F. VERON informe d'une part que les élus n'ont pas été contactés depuis la consultation officielle et, d'autre part, qu'ils ne disposent pas de cartographies du nouveau périmètre officiel.

- ➡ Il est convenu d'élaborer de nouvelles cartographies du périmètre et de les diffuser auprès de chaque commune du site.

#### Compatibilité des documents d'urbanisme :

F. VERON informe que le Conservatoire a été sollicité le 20 janvier 2011 par la commune de Lavault-Sainte-Anne sur son projet définitif de PLU.

Après une analyse des différents zonages et règlements associés, il s'avère que plusieurs parcelles cadastrales nouvellement intégrées dans le périmètre Natura 2000 sont vouées à l'urbanisation.

F. VERON rappelle que l'élaboration de ce PLU est en cours depuis plus d'un an. Plusieurs réunions de concertation ont été menées par la commune en associant les services de la DREAL Auvergne mais pas le Conservatoire. De même, la commune ne s'investit pas dans le comité de pilotage Natura 2000 et n'a pas suivi la démarche de recalage parcellaire du périmètre.

F. VERON précise que cette superposition de zonages n'est pas totalement incompatible mais imposera potentiellement des procédures administratives telles que des études d'incidences. D'après la nature des parcelles et l'absence d'intérêt patrimonial localisé, cette situation aurait pu être évitée si une coordination avait été opérée entre la commune et le Conservatoire préalablement à la consultation préfectorale (*exemple des investigations menées avec la commune de Lignerolles*). Le CSA a informé les services de la DREAL concernés de cette situation.

Y. DUBILLON rappelle que le Pays élabore actuellement son SCOT. Le PADD, finalisé, sera soumis au comité syndical du 11 mai 2011. Une fois en vigueur, le SCOT apportera un cadre commun aux collectivités dans leurs missions de création ou d'actualisation de leurs documents d'urbanisme. Le Pays sera de même saisi pour la validation des projets.

- ➔ une note de synthèse de cette analyse sera élaborée par le CSA et diffusée au Pays préalablement à la tenue du COPIL du 25/05/11.

#### Comité de pilotage du 25 mai 2011 :

Y. DUBILLON sollicite une proposition d'ordre du jour pour l'envoi des convocations. La zone de pelouse de Lavault-Ste-Anne, étudiée dans le cadre de l'étude des milieux " ouverts " des gorges, est retenue pour la visite de l'après-midi. Le Pays se rapproche de la commune pour son organisation.

#### Autres actions 2011 :

Charte Natura 2000 : F. VERON informe que le CSA s'est doté d'un logiciel d'identification des propriétaires fonciers sur le département, lui permettant de se substituer à la sollicitation fastidieuse des collectivités. Il complète actuellement le tableau d'identification des propriétaires du site, développé lors des étapes de concertation sur le recalage du périmètre. Une fois ce travail finalisé, le CSA se rapprochera de la DDT Allier afin d'élaborer un nouvel arrêté préfectoral des parcelles cadastrales du site éligibles à l'exonération fiscale.

Mesures Agro-environnementales : Suite à la validation du projet par la CRAE Auvergne du 31 mars 2011, le Conservatoire s'est rapproché de trois structures à compétence agricole et environnementale pour la réalisation des diagnostics d'exploitation : la FR CIVAM Auvergne (*Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural*), le CER France Allier et le CER France bourbonnais. Les deux Centres d'Economie Rurale ont répondu favorablement mais avec des moyens humains très limités. Afin de permettre à l'ensemble des exploitants volontaires de constituer une demande d'engagement, le CSA a retenue les 2 associations, ces dernières se partageant les demandes selon l'appartenance des demandeurs à l'une ou l'autre des structures (*adhérents*). Les exploitants non affiliés à un CER seront dirigés vers le CER France Allier.

Une réunion de travail a eu lieu le 13 avril 2011 entre le CSA et le CER France Allier afin d'élaborer la trame du diagnostic et d'arrêter les missions de chaque structure.

F. VERON précise que le CER France Allier facturera le diagnostic à l'exploitant à hauteur de 650 €. Ce dernier, dans la mesure où son dossier est retenu, sera remboursé de 480 € à l'échelle des cinq années d'engagement. Des échanges ont lieu sur la possibilité de prendre en charge les 170 € excédent par dossier sur l'enveloppe d'animation. Pour information, le CSA réalisera en 2011 des diagnostics MAET sur un autre site Natura 2000 du département et facturera ce travail 480 € / exploitation.

De plus, des échanges ont lieu sur le cahier des charges des MAE "Haies" proposées, en lien avec la mission Haies porté par le Pays dans le cadre de son atelier du Paysage. Un stage est actuellement effectué sur plusieurs volets de cette mission.

- ➔ Dans le cadre de sa mission d'appui à la mise en œuvre des ateliers du Paysage, le CSA se tient à la disposition du Pays sur la tenue du stage.

Projet de développement de la vallée de Chambonchard : Y. DUBILLON informe que l'élaboration du projet se poursuit au rythme du Conseil général. Virginie LAURENT, agent de développement à la Communauté de communes de Marcillat-en-Combraille, sera détachée auprès du CG sur ce projet.

Développement des outils de communication : étant donné l'élaboration en cours d'un site Internet dédié au site Natura 2000, Y. DUBILLON et F. VERON s'accordent sur l'intérêt secondaire que représente la création d'une plaquette d'information papier. La somme budgétée pour cette action pourrait potentiellement compenser le surcout des diagnostics MAET (cf. paragraphe précédent) ainsi que l'élaboration et la diffusion des cartes communales du nouveau périmètre Natura 2000.

Y. DUBILLON sollicite que l'arborescence du site Internet soit présentée lors du prochain COPIL.

Formation des agents de développement : la période septembre-octobre sera privilégiée. Le Conservatoire établit actuellement une proposition de programme et le public visé.

Animation(s) nature : le Conservatoire détermine actuellement les itinéraires possibles sur les communes de Saint-Genest, Mazirat ou Teillet-Argenty. Y. DUBILLON propose d'une part de retenir le mois de juin et, d'autre part, de s'appuyer préalablement sur les élus locaux. Y. DUBILLON se rapprochera de la Communauté d'agglomération de Montluçon pour identifier leurs actions.

Livrets pédagogiques : Y. DUBILLON informe de la réalisation de livrets pédagogiques dans le cadre de la maison de la Combraille à Marcillat-en-Combraille. Leur conception est programmée pour l'automne. Il est retenu que le Conservatoire se rapproche de la Maison de la Combraille afin de s'harmoniser sur les outils mobilisés. Il est confirmé de plus que le public visé est extrascolaire.

Groupe de travail Qualité de l'eau : ce groupe se réunira à la suite du comité de pilotage le 25 mai prochain. F. VERON informe qu'il ne s'est pas encore rapproché de l'EPL Loire (en charge du SAGE Cher amont) pour le recueil des dernières études (étude dans le cadre du renouvellement de la concession du barrage de Rochebut – Suivi de la qualité de l'eau dans le cadre du programme de réhabilitation des mines d'or du Chatelet). Y. DUBILLON sollicite qu'un ordre du jour soit proposé dans les prochains jours pour l'envoi des convocations.

Etude des Chiroptères forestiers : F. VERON informe que le Conservatoire s'est rapproché de l'association Chauves-souris Auvergne pour la réalisation de cette étude. Une prestation de cette dernière est actuellement envisagée pour un budget similaire aux jours sollicités par le CSA dans le BP 2011.

## **ANNEXE 14**

**En cours de finalisation**

## ANNEXE 15



### Animation du site Natura 2000 " Gorges du Haut Cher "

**Relevé de conclusions de la réunion de travail**  
**Maison de la Combraille – Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier**  
*le 9 juin 2011, Marcillat-en-Combrailles*

---

**Etaient présents :**

V. LAURENT (Maison de la Combraille de la communauté de communes de Marcillat en Combraille) ;  
F. VERON (Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier)

---

**Ordre du jour :**

- Point sur le projet de la Maison de la Combraille
- Point sur les actions de communication et sensibilisation Natura 2000
- Calage sur la création d'un livret pédagogique " Natura 2000 "

---

**La Maison de la Combraille**

V. LAURENT décrit le projet : thèmes abordés, outils et supports pédagogiques utilisés, état d'avancement... Des échanges ont lieu permettant d'apprécier l'utilisation bibliographique des actions d'animation Natura 2000 réalisées ainsi que des autres actions du Conservatoire (*programme de restauration de mares communales*) dans l'élaboration des supports d'information (*panneaux...*).

La maison de la Combraille constituera "la plateforme centrale" d'un ensemble d'actions de sensibilisation menées sur le territoire (*animations et randonnées nature, éducation à l'environnement de groupes, ...*).

De même, V. LAURENT décrit la nature évolutive de certaines parties du site, permettant notamment d'accueillir des expositions temporaires.

**Les actions de communication et de sensibilisation menées sur le Site Natura 2000 " Gorges du Haut Cher " :**

F. VERON décrit premièrement les principales actions de communication menées sur le site Natura 2000 depuis la validation de son document d'objectifs en février 2004 (*plaquette, lettre info, diaporamas, animations nature, etc.*).

Dans un second temps, F. VERON décrit la nouvelle dynamique impulsée par le Pays de la vallée de Montluçon et du Cher (*structure porteuse depuis sept. 2009*) dans ce domaine. Ainsi, de nouvelles actions sont actuellement réalisées telles que des formations auprès des acteurs du site (*agents communaux, agents de développement, ...*), la création d'un site Internet ainsi que de nouveaux outils pédagogiques.



Calage sur la création d'un livret pédagogique " Natura 2000 " :

Le programme des actions d'animation Natura 2000 élaboré pour l'année 2011 prévoit la constitution d'un livret pédagogique. Lors des échanges techniques relatifs à la constitution de ce programme (sept. 2010), le Pays de la vallée de Montluçon et du Cher définissait comme cadre de cette action la création à partir de 2011 d'un ensemble de livrets pédagogiques par la Maison de la Combraille et dans lequel un volet " Natura 2000 " serait à élaborer et inclure.

L'implication du CEN Allier pouvait donc se résumer par les axes suivants :

- Elaboration des éléments relatifs à Natura 2000 (textes, supports, ...)
- Appui à l'élaboration du/des livrets relatif(s) au patrimoine naturel.

Le Travail du CEN Allier devait donc s'intégrer dans une démarche plus étendue et dont la coordination ainsi que les axes de travail tels que l'élaboration de la forme des livrets (format, illustrations, ...), les démarches auprès des partenaires et prestataires (édition – impression – diffusion) étaient assurés par la Maison de la Combraille.

---

Rappel de l'implication envisagée du CEN Allier (d'après le BP 2011 Animation Natura 2000) :

- 6 jours de travail interne
  - Prestations annexes prévisionnelles : 1000 €
  - Action compl. " Développement outils pédagogiques " : 1j. de travail interne
- 

Sur la base des informations échangées ce jour, il apparaît que la Maison de la Combraille n'a pas actuellement de projet structuré relatif à la création de livrets pédagogiques.

Des échanges se poursuivent entre V. LAURENT, C. CHITO et F. VERON sur les différentes possibilités de travail : constitution d'un seul livret pédagogique " Patrimoine naturel " dans lequel les spécificités du site Natura 2000 seraient diluées ou constitution d'un ensemble de livrets pédagogiques décrivant chacun des thématiques telles que l'eau, la faune, la flore, le Paysage...

- Afin de recueillir les attentes des différentes parties, de finaliser le cadre de ce travail (publics visés, coordination, ...), le CEN Allier propose d'une part de restituer les échanges tenus au Pays de Montluçon et, d'autre part, de mener une réunion de travail spécifique.

## ANNEXE 16

Formation des agents de développement 2011 - liste des participants conviés				
Structure	NOM Prénom	Adresse	CP	Ville
Communauté d'agglomération Montluçonnaise	BAJARD Emmanuel	boulevard de Courtais	03100	MONTLUCON
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	DUBILLON Yveline	La Tour Fondue Rue Porte des Forges	03100	MONTLUCON
Conseil Général de l'Allier	LAURENT Virginie	1 avenue Victor Hugo	03000	MOULINS
Maison de la Combraille				
Office de Tourisme de Marcillat	GAUMET Isabelle	1, place du Donjon	03420	MARCILLAT-EN-COMBRILLE
Office de Tourisme de Montluçon	BICHE Réjane			
Agence Locale du Tourisme de Montluçon				
Comité départemental du Tourisme				
SMAT Val de Cher				
<b>Jeunesse et sport</b>				
Centre social de Marcillat	PASSAT Estelle	94, grande rue	03420	MARCILLAT-EN-COMBRILLE
CPIE Pays de Tronçais	MORVAN Hervé	14 avenue Nicolas Rambourg	03360	SAINT-BONNET-TRONCAIS
Association Oc'Tiom	DEUQUEVILLE Edouard	Château du Courtieux, rue du courtieux	03420	MARCILLAT-EN-COMBRILLE
	GAYON Yvan	Sauvestre		ARFEUILLES
<i>Comité cyclotourisme</i>	DIONNET	La Vilatte	63	SAINT-MAURICE-PRES-PIONSAT
<i>Horizons VTT (montluçon)</i>				
Moto club Villebret	BARRET Patrick			LA CHAPELAUDE
Moto club Montluçon	VERNOIS			
Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier	GAGNEPAIN Nicole			

## ANNEXE 17



**Contact :**

Florian VERON  
Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier  
Maison des associations, rue des écoles 03500 Châtel-de-Neuvre  
Tel : 04.70.42.89.34 / E-mail : florian.veron@espaces-naturels.fr

### ***L'intégration des Gorges du Haut Cher dans le réseau écologique européen Natura 2000***

#### ***Ses objectifs et son rayonnement sur le territoire***

#### **- FORMATION -**

**Organisateur :** Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 " Gorges du Haut Cher " auprès du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher.

**Public visé :**

- Agents de développement des collectivités concernées (*Communauté de communes de Marcillat-en-Combraille, Communauté d'agglomération de Montluçon, Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, Conseil général de l'Allier*) ;
- Agents de développement des structures du territoire en charge d'activités touristiques et d'éducation à l'environnement (*Maison de la Combraille, offices de Tourisme de Marcillat et de Montluçon, Comité départemental du Tourisme, Centres de loisirs, CPIE du Pays de Tronçais...*) ;
- Acteurs associatifs

**Objectifs de la formation :**

Les objectifs proposés pour cette formation sont :

- de faciliter la compréhension des objectifs et du fonctionnement du réseau Natura 2000, par une présentation générale du dispositif ainsi que des éléments de biodiversité des gorges du Cher d'intérêt européen ;
- de porter à connaissance les actions menées sur les gorges du Cher ;
- de porter à connaissance les outils élaborés pour communiquer, sensibiliser et éduquer les acteurs locaux aux objectifs de préservation du patrimoine naturel de ce territoire.

**Organisation :**

Cette formation est proposée sur 1 session, correspondant à une demi-journée, en salle (*date et lieu à définir sur une commune du site*).

**Afin de répondre aux attentes de tous, nous restons à votre entière disposition pour compléter ce programme selon vos remarques et suggestions.**

Site natura 2000  
Gorges du Haut Cher

Juillet 2011



## ANNEXE 18




**Site Natura 2000**  
**« Gorges du Haut Cher »**

**Rencontre**  
avec les acteurs de développement du  
bassin montluçonnais et de la Combraille  
bourbonnaise

5 décembre 2011, Marçillat-en-Combrailles



site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**ORDRE DU JOUR**

*Gorges du Haut-Cher*

- **Présentation / rappel du dispositif Natura 2000**
  - Qu'est-ce que Natura 2000 ?
  - Pourquoi Natura 2000 dans les gorges du Cher ?
  - Quels sont les objectifs recherchés ?
- **Œuvrer en faveur de la biodiversité des gorges du Cher**
  - Quels types d'actions sont menées ?
  - Comment s'impliquent les acteurs locaux
- **Œuvrer pour la valorisation du territoire**
  - les outils de communication, sensibilisation
  - leurs appropriations par les acteurs de développement...








site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher »  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Qu'est-ce que le réseau  
Natura 2000



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**LE RÉSEAU NATURA 2000**

- Démarche européenne, impulsée par la Convention mondiale sur la Biodiversité (*Rio de Janeiro - 1992*)

**Natura 2000 : c'est...**

un réseau écologique cohérent de sites de grande valeur biologique dans lesquels certaines espèces végétales et animales et certains milieux naturels dits d'intérêt européen doivent être préservés

- Chaque Etat membre de l'UE doit maintenir et restaurer les sites dans un état de conservation favorable à la biodiversité tout en tenant compte des préoccupations économiques et sociales

site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

**LE RÉSEAU NATURA 2000**

Les espèces et les milieux d'intérêt européen :

- Recensés par des experts régionaux et nationaux (1980/1990)
- Listées en annexes des directives européennes cadrant Natura 2000

La désignation d'un site Natura 2000 :

- Initiée par l'Etat avec consultation des collectivités locales
- Concerne des territoires où un cortège d'espèces et de milieux naturels d'intérêt européen sont présents

Chaque Etat membre de l'UE définit sa " méthode de travail "

L'Etat français a choisit la concertation et le volontariat

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "

Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

**LE RÉSEAU NATURA 2000**

```
graph TD; A[L'Etat désigne le site] --> B[Le Préfet met en place un comité de pilotage]; B --> C[Elaboration du document d'objectifs du site]; C -- validation --> D[Animation du document d'objectifs (mise en œuvre des actions)];
```

Elaboration du document d'objectifs du site

- Etat des lieux
- Définition d'objectifs
- Définition d'actions

validation

Animation du document d'objectifs  
(mise en œuvre des actions)

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "

Formation acteurs développement – 5 déc. 2011




**LE RÉSEAU NATURA 2000**


Pour en savoir plus...



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Pourquoi Natura 2000  
dans les Gorges du Cher



site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

*Gorges du Haut-Cher*



**LE SITE NATURA 2000 " GORGES DU HAUT CHER "**

**Les Forêts Alluviales (boisements rivulaires) et les Mégaphorbiaies**







site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

*Gorges du Haut-Cher*



**LE SITE NATURA 2000 " GORGES DU HAUT CHER "**

**Les landes...**

**Lande sèche à Bruyères**



**Lande à Buis**





site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Logo of the Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, the Parc de la Vallée du Mandouze et du Cher, the European Union, and the Natura 2000 network.

**LE SITE NATURA 2000 " GORGES DU HAUT CHER "**

Les pelouses et végétations de rochers...



*Pelouse à Orpins*

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

*Gorges du Haut-Cher*

Logo of the Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, the Parc de la Vallée du Mandouze et du Cher, the European Union, and the Natura 2000 network.

**LE SITE NATURA 2000 " GORGES DU HAUT CHER "**



Grand Rhinolophe    Petit Rhinolophe    Barbastelle



Loutre

site Natura 2000 " Gorges du Haut-Cher "  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011


*Gorges du Haut-Cher*


CSA  
Conservatoire  
des  
Espaces  
Naturels  
de  
l'Allier


Pays de la Vallée  
de  
Mansuyon  
et  
du  
Cher


EUROPE  
UNION  
NATURA 2000

**LE SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***

**Chabot**  


**Lamproie de Planer**  


**Toxostome**  


**Sonneur à ventre jaune**  


Gorges du Haut-Cher

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

CSA  
Conservatoire  
des  
Espaces  
Naturels  
de  
l'Allier

Pays de la Vallée  
de  
Mansuyon  
et  
du  
Cher

EUROPE  
UNION  
NATURA 2000

**LE SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***

**Cuivré des marais**  


**Lucane cerf-volant**  


**Agrion de Mercure**  


**Grand Capricorne**  


Gorges du Haut-Cher

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

### LE SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \*

- 8 communes
- Surface : 1230 ha
- 15 km de rivière

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation (1<sup>ère</sup> session) – 14 décembre 2010

### LE SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \*

- site \* Forêt de Tronçais \*
- Site \* Gîtes de Hérisson \*
- site \* Gorges de la Tardes et vallée du Cher \*

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation (1<sup>ère</sup> session) – 14 décembre 2010



**LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE**

Document de référence et outil d'aide à la décision. Il planifie les actions à mener pour maintenir et/ou restaurer les milieux et espèces présentes dans un état de conservation favorable




site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Site Natura 2000  
« Gorges du Cher »  
Les objectifs recherchés



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**LES OBJECTIFS DEFINIS POUR LE SITE \* GORGES DU HAUT CHER \***

La préservation des milieux aquatiques et riverains

- ✓ Améliorer la qualité de l'eau
- ✓ Maintenir l'alimentation en eau des habitats naturels et habitats d'espèces
- ✓ Prévenir les pressions futures susceptibles d'affecter le milieu
- ✓ Maîtriser les impacts de la fréquentation touristique et anticiper les évolutions futures

La gestion des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

- ✓ Préservation de la forêt alluviale, des autres habitats forestiers, des habitats non forestiers
- ✓ Préservation de la faune aquatique, des Chauves-souris et de leurs habitats, des habitats attractifs à la Loutre

*Gorges du Haut-Cher*



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**LES OBJECTIFS DEFINIS POUR LE SITE \* GORGES DU HAUT CHER \***

Animation, communication pédagogie

- ✓ Mise en œuvre du DOCOB
- ✓ Sensibilisation des acteurs
- ✓ Faire connaître les richesses et sensibilités du site

Amélioration des connaissances, suivi évaluation du DOCOB

*Gorges du Haut-Cher*



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***

**L'animation du site Natura 2000**

Confiée en mars 2005 au Conservatoire des Sites de l'Allier  
Mission portée par l'Etat jusqu'en 2009  
Transfert suite à l'élection en mai 2009 du Pays de la vallée de Montluçon comme structure porteuse du site.  
Reconduction de la mission d'animation au CEN Allier



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Site Natura 2000  
« Gorges du Cher »  
Les actions menées



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***

**Coordination des procédures et projets**

- Veille à la compatibilité des documents d'urbanisme
- Évaluation des incidences (plan d'épandage ADISSEO, Enduro des Combrailles, station d'épuration de Lignerolles et de Villebret), etc.

**Fréquentation touristique et de loisirs**

- Animations nature
- Projet de passerelle sur le Cher – SMAT du Val du Cher
- Travaux de réfection du chemin d'accès au rocher d'escalade à Lignerolles et canalisation de la fréquentation des véhicules motorisés
- Suivi de l'élaboration du plan de développement touristique du val de Cher

*Gorges du Haut-Cher*



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***

**Gestion de l'eau**

- Participation à l'étude sur l'entretien et la restauration des rives du Cher
- Rencontre acteurs locaux (SPEC, EDF...)
- Suivi de l'élaboration du SAGE Cher Amont,
- Mise en place d'un groupe de travail spécifique, etc.

**Réalisation de suivis scientifiques et d'études complémentaires**

- Suivis des populations de chauves-souris
- Inventaire des papillons de jour et des odonates sur les Landes de Nerdre
- Caractérisation et cartographie des habitats naturels d'Intérêt européen
- Recherche de l'Ecrevisse à pieds blancs
- Etude des milieux ouverts des gorges

*Gorges du Haut-Cher*



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

## L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \*

**Animation, communication, information et formations**

Plaquette...

Natura 2000  
Gorges du Haut-Cher

GORGES DU HAUT CHER  
Lettre d'information Natura 2000

et lettre d'information

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

## L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \*

**Animation, communication, information et formations**

Site Internet...

Natura 2000  
Gorges du Cher

et Panneaux...

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Site Natura 2000  
« Gorges du Cher »  
Comment s'impliquent  
les acteurs locaux

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT-CHER \***

Gestion contractuelle et volontaire des sites

```
graph TD; A["Pays de Montluçon, Etat CEN Allier"] --> B["Exploitants agricoles"]; A --> C["Titulaires de droits réels"]; A --> D["Elus, Usagers, habitants, COPIL"]; B -.-> E["MAET"]; B -.-> F["Contrats Natura 2000"]; C -.-> F; C -.-> G["Charte Natura 2000"]; D --> H["Actions du docob"];
```

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 \* GORGES DU HAUT CHER \***

**Bilan de mise en œuvre des outils « Natura » en 2011 :**

- 2 chartes souscrites
- 1 contrat Natura 2000 engagé (restauration des landes de Nerdre)
- 5 dossiers MAET (66 ha de prairies, 2850 m de haies et 156 arbres engagés)

*Gorges du Haut-Cher*

jeune pousse de callune



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



Site Natura 2000  
« Gorges du Cher »

Les outils de communication,  
sensibilisation...

Leurs appropriations par les acteurs de  
développement

*Gorges du Haut-Cher*



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

**LES OUTILS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION**

The diagram shows a central map of the Gorges du Haut-Cher Natura 2000 site. Arrows point from various communication tools to specific locations on the map:

- Animations nature**: Points to several locations along the river.
- Des feuillets pédagogiques**: Points to a specific location on the right side of the map.
- Des stands et expositions**: Points to several locations along the river.

Additional elements include:

- Logos for CSa (Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier), Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, and the European Union.
- Images of a Natura 2000 brochure, a wooden information stand, and a scenic view of the gorge.
- A vertical label on the left: "Gorges du Haut-Cher".
- Footer: "site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \* Formation acteurs développement – 5 déc. 2011".

**LES OUTILS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION – LES PARTENAIRES**

The diagram shows a central map of the Gorges du Haut-Cher Natura 2000 site. Arrows point from various partners to specific locations on the map:

- Collectivités locales**: Points to several locations along the river.
- Offices et Points infos Tourisme SMAT Val de Cher**: Points to a specific location on the left side of the map.
- Maison de la Combraille**: Points to a specific location on the left side of the map.
- Acteurs départementaux CG, CDT, DDSCPP**: Points to a specific location on the left side of the map.
- Usagers**: Points to several locations along the river. Includes: Maison de la Pêche (UPB), Club Canoë de Lavault-Ste-Anne, Base nautique de Mazirat, Club d'escalade, Associations locales, ...
- Centres sociaux et de loisirs**: Points to a specific location on the right side of the map.
- Structures prof. d'éducation à l'environnement**: Points to a specific location on the right side of the map.
- Partenaires non identifiés**: Points to a specific location on the right side of the map.

Additional elements include:

- Logos for CSa (Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier), Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, and the European Union.
- A vertical label on the left: "Gorges du Haut-Cher".
- Footer: "site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \* Formation acteurs développement – 5 déc. 2011".



**LES OUTILS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION – LES OUTILS RELAIS**



*Gorges du Haut-Cher*

Cycloguide l'Allier à vélo

Sites Internet des partenaires

ouvrages

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**LES OUTILS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION**

Echanges...

- Quelles actions à renforcer ?
- Quels partenaires à associer ?
- Quelles sont les attentes ?

*Gorges du Haut-Cher*

site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011



**Merci de votre attention**

**Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier**  
Tel. : 04.70.42.89.34  
Maison des associations  
rue des écoles  
03500 CHATEL-DE-NEUVRE  
[florian.veron@espaces-naturels.fr](mailto:florian.veron@espaces-naturels.fr)

*Gorges du Haut-Cher*

**Nouveau**  
<http://gorges-haut-cher.n2000.fr>



site Natura 2000 \* Gorges du Haut-Cher \*  
Formation acteurs développement – 5 déc. 2011

## ANNEXE 19

Bienvenue dans les gorges du Haut-cher | Gorges du Haut-Cher - Mozilla Firefox

gorges-haut-cher.n2000.fr

Chercher dans ce site :

**Natura 2000**  
**Gorges du Cher**

Découvrir Natura2000 Les gorges du Haut-Cher

Accès réservé

Connexion

**Bienvenue dans les gorges du Haut-cher**

Formée dans la région naturelle des Combrailles, le Cher s'apparente, dans sa partie amont, à une rivière "de gorges" encaissée dans des terrains cristallins du Massif Central. Situé au carrefour d'influences climatiques atlantique et continentale, ce territoire à dominante rural héberge un patrimoine naturel d'une importante richesse et diversité. La présence d'habitats naturels et d'espèces animales décrites d'intérêt européen de part leur rareté est à l'origine de l'intégration des Gorges du Cher dans le réseau écologique européen Natura 2000.

Alors que le plateau est composé pour grande part d'un maillage bocager de prairies permanentes, le site Natura 2000 des "Gorges du Haut Cher" est décrit à dominante forestière (document d'objectifs du site, 2004). Les autres milieux naturels non-forestiers (landes, pelouses, ...) sont de moindres superficies et souvent morcelés.

**Pour en savoir plus:**

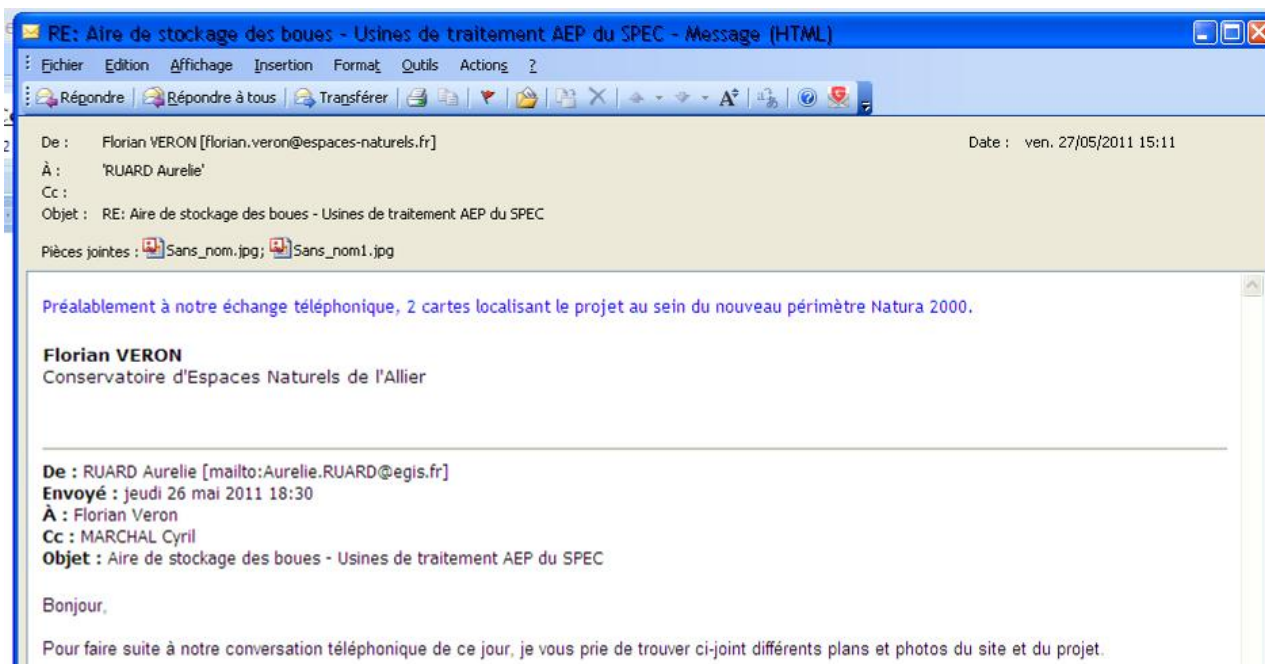
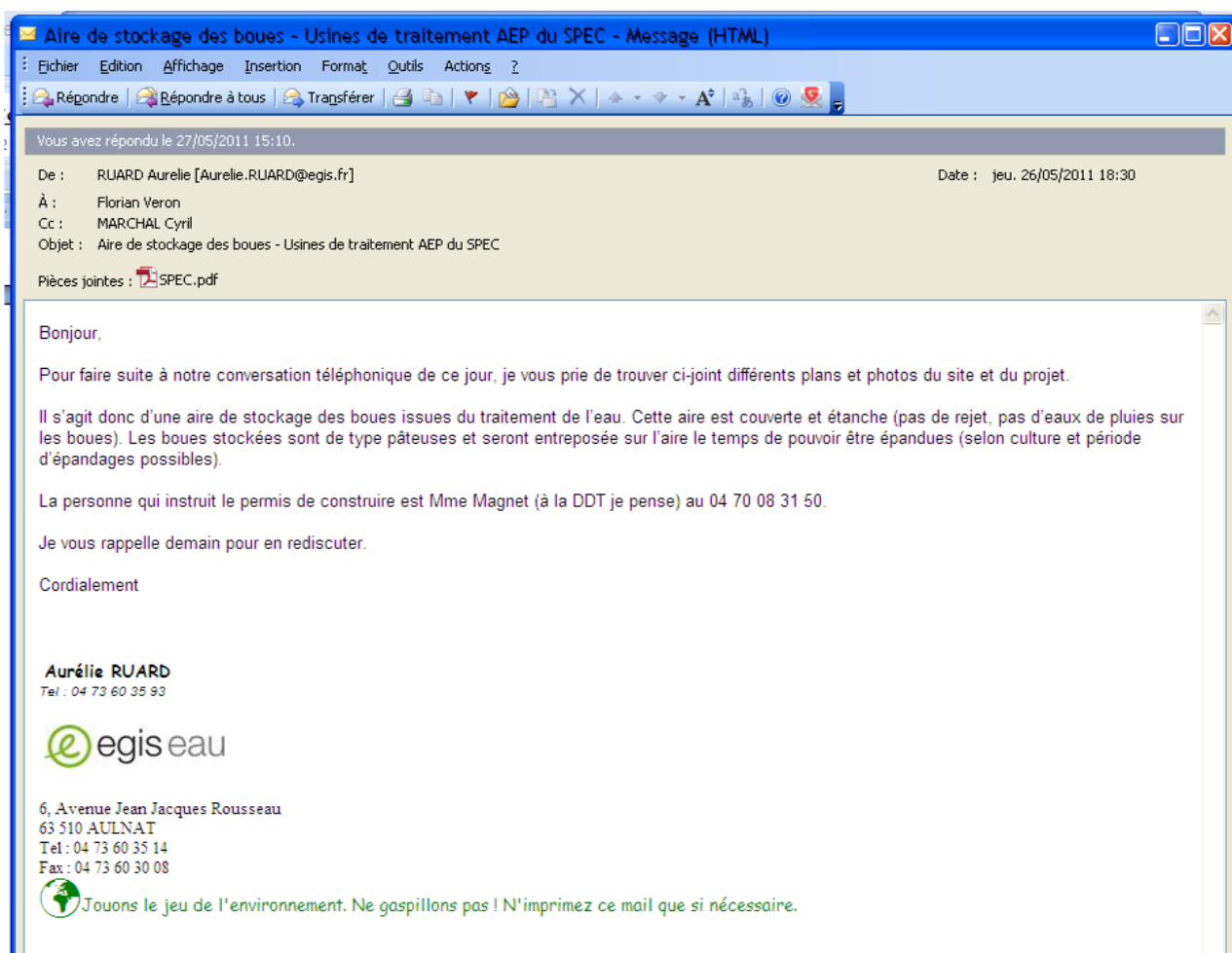
**Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier**  
Florian VERON  
Maison des Associations  
Rue des Ecoles  
03 500 CHATEL-DE-NEUVRE  
Tel. 04 70 42 99 34  
florian.veron@espaces-naturels.fr

**Pays de la vallée de Montluçon et du Cher**  
67 ter, boulevard de Courtais  
03 100 MONTLUÇON  
Tel. 04 70 05 70 70  
vallee.montlucon@wanadoo.fr

Pour obtenir des renseignements plus généraux sur Natura 2000 :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne

## ANNEXE 20



## ANNEXE 21

# Venez découvrir la faune et la flore du bocage des Combrailles et des gorges du Cher

mercredi 13 juillet 2011 à Sainte-Thérance

Le Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier, association œuvrant pour la connaissance, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel de l'Allier, vous propose d'observer la faune et la flore de milieux naturels composant le bocage des Combrailles : mare, haie, bosquet, prairie, gorges et cours d'eau.

Des travaux de restauration d'une mare communale vous seront de plus présentés durant l'animation.

Rendez-vous le 13 juillet 2011 à 14h devant l'église de Sainte-Thérance.

*Durée : environ 2 heures*

### Renseignements :

Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier  
04 70 42 89 34  
[www.conservatoire-sites-allier.fr](http://www.conservatoire-sites-allier.fr)  
Maison des Associations - Rue des Ecoles  
03 500 Châtel-de-Neuvre



© CEN Allier

*Cette animation est proposée par le CEN Allier dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher" au côté du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher.*





## ANNEXE 22

Le Bourbonnais rural - 8 juillet 2011

### **Venez découvrir la faune et la flore du bocage des Combrailles et des gorges du Cher**

#### **Mercredi 13 juillet à Sainte-Thérence**

Le Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier, association œuvrant pour la connaissance, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel de l'Allier, vous propose d'observer la faune et la flore de milieux naturels composant le bocage des Combrailles : mare, haie, bosquet, prairie, gorges et cours d'eau.

Des travaux de restauration d'une mare communale vous seront de plus présentés durant l'animation.

Rendez-vous **le mercredi 13 juillet à 14h devant l'église de Sainte-Thérence**. Durée : environ 2 heures.

Renseignements :



*Deux heures de découverte*

Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier au **04 70 42 89 34** et

sur le [www.conservatoire-sites-allier.fr](http://www.conservatoire-sites-allier.fr)

## ANNEXE 23

Animation du site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher"							
Etat des lieux des outils pédagogiques mobilisables et évaluation de leurs intérêts/faisabilités							MAJ : dec. 2011
Outil pédagogique	Descriptif	principaux avantages et inconvénients pour le site	Public visé	Mise en œuvre	Faisabilité (avantages-)	Estimation coûts	Sources
Audio-guide	Simple à utiliser puisqu'il suffit de regarder, d'écouter les informations et de se laisser guider en complète autonomie. L'audio-vidéo-guide positionne le randonneur sur une carte interactive grâce à un GPS ou Internet pour les ordinateurs ou PDA. Plusieurs circuits jalonnés de points d'intérêt peuvent être proposés et ce, dans différentes langues. Des quiz, textes, images, sons et/ou vidéos livrent alors tous les secrets du territoire.	<b>Avantages :</b> rassurant, permet une grande autonomie sur site. Outil adaptable dans le temps. Outil attraitif <b>Inconvénients :</b> bloquant pour des personnes ne connaissant pas cette technologie. Pas ou peu de sentiers adaptés dans le site. Précision du GPS en fond de gorges ? Nécessite une logistique pour le prêt-location des GPS (points de dépôt et de valorisation de l'outil)	familles, individuels				<a href="http://www.audioguide-gps.com/SITEHTML/news.html">http://www.audioguide-gps.com/SITEHTML/news.html</a> <a href="http://www.parc-hautjura.fr/fr/mediatheque/fiche.php?sid=8&amp;id=1055655&amp;num=0">http://www.parc-hautjura.fr/fr/mediatheque/fiche.php?sid=8&amp;id=1055655&amp;num=0</a> , <a href="http://www.parc-naturel-chevreuse.fr">www.parc-naturel-chevreuse.fr</a> , Parc naturel régional du Livradois Forez.
Malle pédagogique	Une mallette pédagogique est un produit documentaire destiné aux enseignants et animateurs, pour les appuyer dans leur travail avec les élèves. Autour d'un thème, elle rassemble un ensemble d'outils élaborés spécifiquement : fiches d'activités, CD, livrets, outils de mesures, etc. Ces outils pédagogiques associent transmission des connaissances, observation et expérimentation.	<b>Avantages :</b> permet une autonomie dans la conduite des animations <b>Inconvénients :</b> doit s'appuyer sur des sites-secteurs de travail, peu nombreux et accessibles (distance, accès des secours, etc.). Nécessite un travail d'élaboration conséquent avec les professionnels de l'enfance.	professionnels de l'enfance (animateurs, enseignants) enfants (scolaires et extrascol.)				<a href="http://epublications.unilim.fr/memoires/linceprome/index.php?id=201#toc1n4">http://epublications.unilim.fr/memoires/linceprome/index.php?id=201#toc1n4</a> <a href="http://www.frapna.org/~frapna/medias/plus/savoirplus/description/descriptioncampagne.htm#public">http://www.frapna.org/~frapna/medias/plus/savoirplus/description/descriptioncampagne.htm#public</a> <a href="http://www.graincentre.org/activ_outils.htm">http://www.graincentre.org/activ_outils.htm</a>
Cahier de découverte	Produit documentaire destiné aux enseignants et animateurs, pour les appuyer dans leur travail avec les élèves. Cet outil associe transmission des connaissances et mise en pratique.	<b>Avantages :</b> permet une autonomie dans la conduite des animations <b>Inconvénients :</b> doit s'appuyer sur des sites-secteurs de travail, peu nombreux et accessibles (distance, accès des secours, etc.). Nécessite un travail d'élaboration conséquent avec les professionnels de l'enfance.	Enseignants et scolaires				
Feuillets pédagogiques	Un ensemble de feuillets thématiques (par ensemble de milieu naturels) présente la faune et la flore pouvant être observée avec des dessins et des jeux à destination des enfants	<b>Avantages :</b> adaptable selon l'utilisation, en individuels, en support d'animations, ... Permet une approche globale de la biodiversité du territoire. Permet une interaction avec les structures relais (Maison de la Combraille) <b>Inconvénients :</b> doit s'appuyer sur des sentiers adaptés. Nécessite une identification précise des lieux-outils supports (Maison de la Combraille, site Internet du site N2000)	familles	Plusieurs fiches sont en cours de réalisation et pourront être insérées dans le nouveau topoguide "La Combraille bourbonnaise...à pieds"	Assez facilement réalisable en terme de contenu et de coût.		
Animations	Animation destinée à faire découvrir les milieux naturels, la faune et la flore. Peut se décliner en animations sur site, animations en salle (projections de diaporamas, ...).	<b>Avantages :</b> permet une sensibilisation adaptée aux attentes des participants. Plus lié aux rapports humains <b>Inconvénients :</b> impose une recherche continue de thèmes et de nouveautés pour attirer les participants. Impose des actions préalables de communication. Touche souvent un public déjà sensibilisé. Dépendant de la météo pour les animations sur site	familles, groupes, individuels, partenaires professionnels	4 animations nature réalisées Projection de diaporamas à différentes manifestations (Foire expo Athanor, Semaine de l'Environnement de Montluçon, ...).	Intérêt à développer des animations autres que sur site.		
Formations thématiques	Permet d'apporter des connaissances ciblées pour un public spécifique.	<b>Avantages :</b> permet une totale adaptabilité selon le public et ses attentes. Plus liée aux rapports humains. Permet une redondance au sein des structures partenaires. <b>Inconvénients :</b> nécessite des connaissances et compétences spécifiques selon les attentes. Nécessite une approche globale.	Acteurs professionnels	2 formations techniques réalisées - auprès des agents communaux en 2010 - auprès des acteurs de développement en 2011			
Sentier d'interprétation		<b>Avantages :</b> <b>Inconvénients :</b>					
Panneaux	Panneaux à caractères informatifs sur site permettant de faire découvrir Natura 2000, la faune, la flore et les milieux naturels présents	<b>Avantages :</b> Placés à des endroits fréquentés ils permettent de toucher un large public. <b>Inconvénients :</b>	familles, individuels	7 panneaux d'informations thématiques mise en place en 2009			
Site internet		<b>Avantages :</b> adaptable dans le temps <b>Inconvénients :</b>	adultes	Création de pages Internet sur le site du CENAllier. Création d'un site internet relatif au site Natura 2000.			
Exposition	Tenue de stands avec utilisation possible de différents outils de communication: exposition, plaquettes, diaporama, ateliers à destination des enfants, etc	<b>Avantages :</b> Attraitif lors d'événements relais <b>Inconvénients :</b> Peu adaptable dans le temps	familles, individuels				
Plaquette	Outil pouvant être mobilisé pour diffuser des articles thématiques de connaissances de la biodiversité du site.	<b>Avantages :</b> Permet une large sensibilisation (publipostage des propriétaires, partenaires, ...) <b>Inconvénients :</b> Pas adapté au public non permanent (touristes, scolaires, ...). Nécessite l'identification de point relais pour compléter la diffusion. Pas adaptable dans le temps	adultes	Elaboration d'une plaquette de présentation du site Natura 2000 en 2005			
Ouvrages		<b>Avantages :</b> <b>Inconvénients :</b>	adultes	article dans le futur topoguide de la Combraille bourbonnaise			
Films		<b>Avantages :</b> <b>Inconvénients :</b>	individuels, familles, acteurs professionnels				

## ANNEXE 24



### **CHAUVE-SOURIS AUVERGNE**

Association d'étude et de protection des chiroptères.

#### **Recherches de chiroptères sur le site Natura 2000 FR 830 1012 « Gorges du Haut Cher » (03)**



Rédacteur :  
Laurent GUILLAUD

Année :  
2011

Commanditaire :  
CEN Allier  
Maison des associations  
Rue des écoles  
03500 CHATEL DE NEUVRE

---

Chauve-Souris Auvergne.  
Place Amouroux  
63320 Montaigut le Blanc  
Tel : 04 73 89 13 46

[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr) – [www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)

## Table des matières

I. Introduction et méthodologie .....	1
II. Résultats .....	3
II. 1. Espèces contactées .....	3
II. 1. Description des espèces .....	4
III. Bilan et Conclusion .....	10
Références bibliographiques .....	11

## Annexes

### Liste des figures :

Figure 1 : Itinéraires de détection .....	2
Figure 3 : La Barbastelle .....	9

### Liste des tableaux :

Tableau 1 : Liste des espèces contactées sur le site .....	3
--	---

Citation recommandée : GUILLAUD, L., GIOSA, P., 2011, *Recherches de chiroptères sur le Site Natura 2000 FR 830 1012 « Gorges du Haut Cher » (03)*, Chauve-Souris Auvergne, 12 pages + annexes.

### Illustrations photographiques :

Photos : TROMPAT, A., GRIGNON, R. (Chauve-Souris Auvergne). Utilisation soumise à autorisation.

## I. Introduction et méthodologie

Dans le cadre de la gestion du Site Natura 2000 FR 830 1012 « Gorges du Haut Cher », le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier a commandé à Chauve-souris Auvergne deux soirées de recherche des chiroptères sur l'ensemble du site, afin de réaliser un premier inventaire des espèces en activité (transit et chasse).

En effet, les connaissances acquises pour ce site s'articulaient jusqu'alors autour d'inventaires et de suivis de gîtes d'hibernation et de reproduction, principalement localisés en périphérie du périmètre du site Natura 2000.

La méthodologie employée devait donc permettre d'inventorier le plus rapidement possible quelques espèces présentes sur la zone et de caractériser leur fréquentation. C'est donc la méthode par détection des ultrasons qui a été privilégiée.

Cette méthode vise à l'identification spécifique des chiroptères en chasse par écoute et analyse des ultrasons émis par les chauves-souris. Elle nécessite à la fois une bonne connaissance de la biologie des chiroptères et en particulier des caractéristiques ultrasonores des différentes espèces, mais également l'utilisation d'un matériel sophistiqué (détecteur à ultrasons, enregistreur numérique, ordinateur, logiciel d'analyse des sons...).

La méthode est basée sur une étude menée en France depuis 1988, qui permet la détermination de 27 espèces sur les 36 françaises, les autres étant regroupées par paires ou groupes d'espèces d'un même genre (BARATAUD, 1996 & 2002). Elle permet également d'évaluer la densité de fréquentation en mesurant le nombre de contacts obtenus avec une espèce. Un contact est défini comme un cri émis sur une plage de 5 secondes. En cas de présence permanente, le nombre maximal pour un individu est donc de 60 contacts en 5 min. Dans le cadre de cette étude, ces informations ont été notées afin de mieux cerner les enjeux sur le site en termes de territoires de chasse.

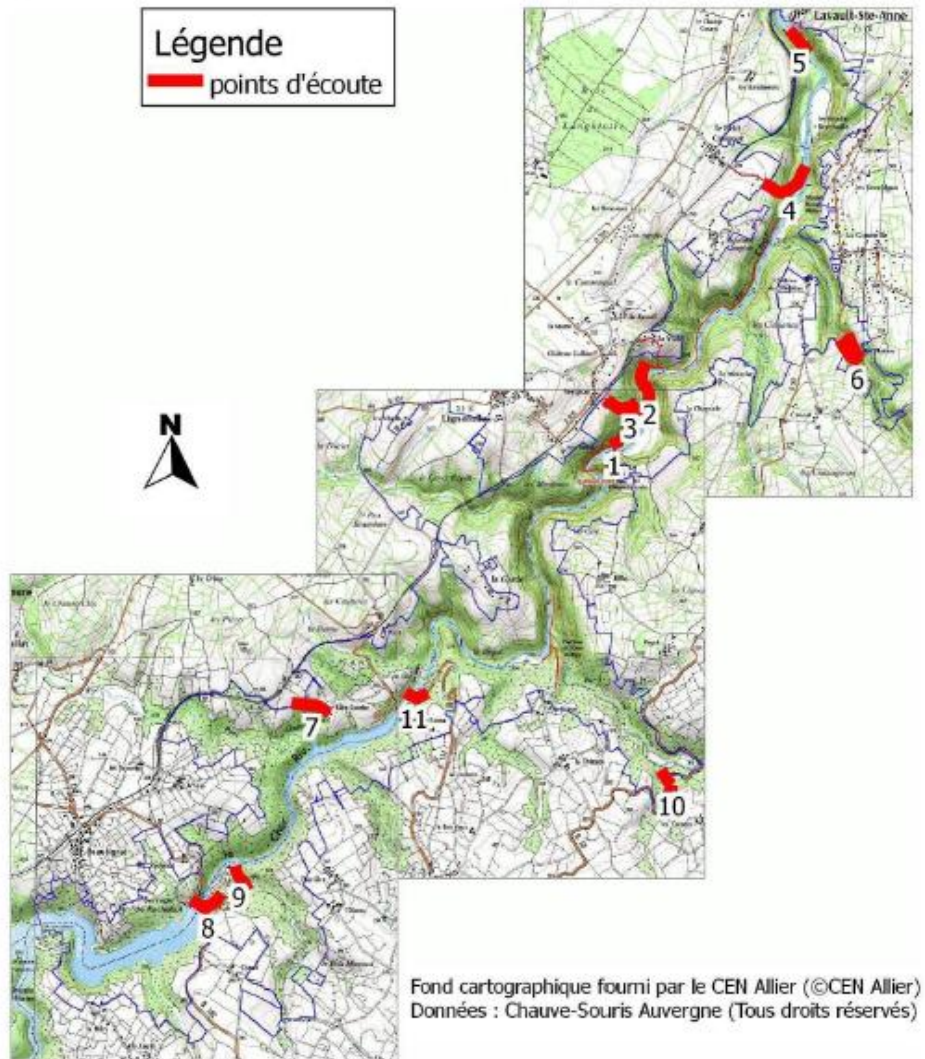
Le détecteur d'ultrasons utilisé est le Petterson D240. Les prospections ont été réalisées par Pascal GIOSA, membre de l'association qui pratique cette technique régulièrement depuis environ 15 ans.

Les 2 soirées ont été réalisées sur la période d'activité des chiroptères, c'est-à-dire le 13/07/11 et le 11/08/11. Compte tenu de la surface à prospector, la méthode d'étude retenue est celle des points d'écoute : un ensemble de points identifiés comme intéressants pour les chiroptères sont prospectés une seule fois chacun. Cette méthode permet de prospector une plus grande surface au cours d'une soirée d'étude, mais implique un temps de déplacement plus important. Les points prospectés sont :

- 13/07/11 : points 1 à 6.
- 11/08/11 : points 7 à 11.

La Figure 1 (page suivante) représente les 11 points prospectés au cours de ces soirées. Des chauves-souris ont été détectées sur chacun d'entre eux.

Figure 1 : Points d'écoute



## II. Résultats

### II.1. Espèces contactées

Le Tableau 1 ci-dessous présente la liste des espèces contactées sur le site.

**Tableau 1** : Liste des espèces contactées sur le site

Nom latin.	Nom vernaculaire.	Natura 2000	Liste rouge Nationale	Liste rouge Régionale
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	A II	NT	VU
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	A II	LC	RA
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	A II	LC	VU
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	A IV	LC	
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	A II	LC	VU
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	A IV	LC	RA
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	A IV	LC	RA
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	A IV	LC	IN
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	A II	NT	VU
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	A IV	NT	RA
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	A IV	NT	RA
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	A IV	LC	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	A IV	LC	
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kühl	A IV	LC	
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	A IV	LC	VU
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	A IV	LC	IN
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	A IV	LC	IN
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	A II	LC	VU
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	A II	VU	EN

**Natura 2000** : A II = Annexe II de la Directive « Habitats/Faune/Flore », A IV : Annexe IV

**Listes rouge nationale** : NT : Quasi-menacée, LC : Préoccupation mineure

**Liste rouge régionale** : VU : Vulnérable, RA : Rare, IN : Indéterminé

<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	A II	LC	VU
----------------------	-------------	------	----	----

**Lignes en orange** : espèces identifiées sur le secteur mais non contactées lors de l'étude

Les cartes de localisation des contacts enregistrés lors de l'étude sont présentées en annexes.

## II. 2. Description des espèces contactées

Remarque : ce chapitre ne présente que les espèces contactées lors de l'étude.

- **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Le plus grand des Rhinolophidés d'Europe. C'est une espèce sédentaire qui recherche des paysages semi-ouverts à forte diversité d'habitats. Son territoire de chasse varie entre 2 à 4 km autour du gîte en fonction de la taille de la colonie. Il évite généralement les espaces ouverts et suit les alignements d'arbres, les haies voûtées et les lisières boisées pour se déplacer ou chasser.

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs).

Depuis une trentaine d'années, les Rhinolophes ont connu une chute impressionnante de leurs effectifs ainsi qu'une réduction nette de l'aire de répartition, surtout sur la partie septentrionale de celle-ci. Ainsi, les 2 espèces (Petit et Grand Rhinolophe) ont quasiment disparu de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, et d'une partie de l'Allemagne. En France, la répartition du Grand Rhinolophe est très inégale selon les régions, 50% des effectifs hivernaux et 30% des effectifs estivaux étant localisés sur l'ouest du pays. En Auvergne, environ 300 individus ont été recensés en hiver, soit à peine 1% des effectifs nationaux. En été, la population régionale minimale a été estimée entre 1500 et 2000 individus répartis sur une douzaine de sites de reproduction, soit environ 5% de la population estivale française (Bernard, 2011).

Lors de l'étude, le Grand Rhinolophe a été contacté une seule fois. L'espèce étant très discrète, et au vu de la pression de prospection, il est impossible de conclure sur son statut sur le site en période estivale.

- **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*)

Très lié aux zones humides, le Murin de Daubenton est régulièrement découvert dans les ponts, au niveau des drains, des corniches ou d'autres disjointements des ouvrages. Il peut également être arboricole. C'est une espèce adaptable, présente sur une zone géographique couvrant presque tout le continent eurasiatique, de l'Irlande au Japon. En France et en Auvergne, il est relativement commun. Il chasse préférentiellement sur les cours d'eau et les zones humides, et peut également être observé en chasse dans les milieux boisés.

Contacté sur la quasi-totalité des points d'écoute, le Murin de Daubenton est omniprésent sur la zone, les densités de contacts atteignant les 60 contacts / 5 minutes (présence permanente). Le Haut-Cher semble donc être un site très utilisé par cette espèce aux mœurs aquatiques. Bien qu'elle soit courante, elle semble particulièrement bien représentée sur ce secteur.



- **Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)**

Le Murin de Natterer est une petite chauve-souris essentiellement arboricole aux mœurs encore mal connues. Discrète, il peut se rencontrer dans divers gîtes comme des arbres creux mais aussi dans des caves, des grottes, des aqueducs ou des tunnels en hiver. Il s'installe le plus souvent dans d'étroites fissures pour hiberner, parfois très en profondeur. Ses milieux de chasse vont des zones humides aux zones résidentielles, mais il a une préférence nette pour les milieux boisés diversifiés (boisements mixtes avec sous étage par exemple).

Bien que présent sur l'ensemble de l'Europe, il est difficile de savoir si l'espèce est réellement menacée, même si dans certaines régions, les effectifs semblent en baisse. En Auvergne, elle est connue dans les quatre départements, toujours en effectif réduit. En hiver, seul un site dans l'Allier accueille un nombre relativement important d'animaux surtout lors de vagues de froid. En été, l'espèce est très peu contactée et seules 3 colonies de reproduction sont actuellement connues dans la région.

Le Murin de Natterer a été contacté trois fois durant l'étude, toujours avec un nombre de contacts réduits (1 à 4). Ce résultat est dans la moyenne régionale, et n'indique pas, a priori, d'enjeu particulier pour l'espèce.

- **Murin à Moustaches/Brandt/Alcathoe (*Myotis mystacinus/brandtii/alcathoe*)**

Ces espèces appartiennent à un groupe communément appelé « murins à museaux noirs », constitué de 3 espèces qui n'ont été séparées qu'en 2001. Ces chauves-souris miniatures, de la taille d'un petit pouce, ont un pelage dorsal brun sombre et un museau noir. En période hivernale, la distinction est souvent impossible puisqu'on ne manipule pas les animaux. En période estivale, la similarité des signaux émis rend l'identification possible uniquement dans certaines conditions.

Leur biologie détaillée est encore mal connue, mais il s'agit essentiellement d'espèces d'affinité forestière, chassant le long de lisières, dans des boisements plus ou moins denses, mais également sur des points ou des cours d'eau.

Le Murin à moustaches est présent dans les quatre départements auvergnats et s'y reproduit. Sa répartition précise reste encore largement à étudier, mais les données estivales indiquent qu'il est assez fréquent en Auvergne. Le Murin de Brandt est connu dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme mais les seuls indices certains de reproduction ont été obtenus récemment dans l'Allier. Le Murin d'Alcathoe a été identifié dans les quatre départements où des indices de reproduction ont été obtenus.

Si certains contacts enregistrés sur le site permettent d'établir avec certitude la présence du Murin à moustaches, il n'a par contre pas été possible d'identifier formellement le Murin de Brandt ou le Murin d'Alcathoe. Le groupe a été contacté deux fois avec un maximum de 2 contacts en 5 minutes. Comparativement aux autres espèces, il semble donc marginal sur la zone, mais d'autres recherches doivent être effectuées pour pouvoir préciser le statut de chaque espèce.

- **Noctules (*Nyctalus specie*)**

Les Noctules sont parmi les plus grandes chauves-souris d'Europe : leur envergure peut varier de 35 à 50 cm. Elles sont également dotées d'excellentes capacités de vol : les 3 espèces sont capables de longs déplacements (jusqu'à 1600 km). En hiver comme en été, Les Noctules s'abritent souvent dans des cavités d'arbres, mais peuvent s'adapter aux constructions humaines ou encore utiliser des milieux rocheux, notamment des falaises. En raison de leurs mœurs arboricoles et de leurs capacités de déplacement, elles sont difficiles à observer.

- **Noctule commune (*Nyctalus noctula*)**

L'aire de répartition de la Noctule commune recouvre une très grande partie de l'Europe. En latitude, elle est présente du sud de la Scandinavie jusqu'aux pays méditerranéens, mais sa répartition est morcelée.

Bien que connue dans les 4 départements auvergnats, la Noctule commune a des statuts très variables. Si elle semble régulière dans les forêts domaniales de l'Allier, elle est beaucoup moins répandue dans le reste de la région, en particulier le Cantal et la Haute-Loire.

- **Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)**

La Noctule de Leisler est présente sur l'ensemble du continent européen, mais toujours en effectifs faibles, à l'exception de l'Irlande qui constitue un véritable bastion pour l'espèce. En France, elle est connue sur l'ensemble du territoire tout en n'étant jamais abondante.

En Auvergne, la Noctule de Leisler est la plus courante des trois Noctules. Elle est connue dans les quatre départements auvergnats avec toutefois une forte disparité des connaissances d'un secteur à un autre. Sa reproduction est certifiée dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. Son observation en hibernation reste exceptionnelle.

La Noctule commune et la Noctule de Leisler ont toutes 2 été contactées à 2 ou 3 reprises sur la zone, avec un maximum de 15 contacts en 5 minutes pour la Noctule de Leisler, et 2 pour la Noctule commune. Les deux espèces sont donc bien présentes, mais la Noctule de Leisler semble majoritaire, bien qu'elle soit généralement moins fréquente dans le nord de l'Auvergne. Les Noctules, bien que non inscrites en Annexe 2 de la Directive Habitats, sont des espèces quasi menacées au niveau national.

- **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*)

La Sérotine commune est une espèce encore fréquente, capable de s'adapter aux nouvelles constructions. Elle fréquente régulièrement des habitations, anciennes ou modernes, dans les combles chauds recouverts d'ardoises ou entre les parois de Placoplatre et de parpaings. Elle peut également se rencontrer dans des arbres creux. Les colonies de reproduction regroupent habituellement quelques dizaines à quelques centaines d'individus.

La Sérotine commune montre une grande flexibilité dans le choix des habitats de chasse. Généralement, elle reste dans un rayon de 3 à 6 km autour de la colonie, mais peut fréquenter plusieurs territoires de chasse au cours d'une même nuit.

Ses effectifs semblent stables, mais son caractère anthropophile la rend particulièrement vulnérable aux aménagements et rénovations des bâtiments. En Auvergne, les populations sont stables, et l'espèce est connue dans les 4 départements avec toutefois de fortes disparités de densité suivant les secteurs.

La Sérotine commune a été contactée sur plus de la moitié des points d'écoute, avec un maximum de 60 contacts / 5 minutes (présence permanente). L'espèce semble donc bien présente sur le site.

- **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*)

La Pipistrelle commune montre de grandes facultés d'adaptation. Présente sur l'ensemble des milieux, depuis les zones humides aux éclairages publics en passant par les allées forestières, elle supporte très bien le voisinage de l'homme. C'est la plus courante des chauves-souris d'Europe, et ses populations nationales semblent d'ailleurs stables voire en augmentation dans certaines régions. En Auvergne, elle est courante : il s'agit de la plus commune des 28 espèces présentes dans notre région. Une vingtaine de colonies de reproduction sont connues, la plus importante abritant plus de 400 animaux.

Contactée lors de chaque soirée, y compris avec plusieurs individus chassant simultanément, La Pipistrelle commune semble omniprésente sur la zone.

- **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*)

La Pipistrelle de Kuhl est également considérée comme l'une des chauves-souris les plus anthropophiles du continent. Ses territoires de chasse recouvrent ceux de la Pipistrelle commune, bien qu'elle soit rare en milieu forestier fermé. Régulière en Europe, elle a pourtant une répartition beaucoup plus méridionale que la Pipistrelle commune. En France, elle devient beaucoup plus rare au Nord de la Loire, ainsi que dans les massifs montagneux. Observée en Auvergne dans les quatre départements, il est toutefois difficile de connaître précisément sa répartition et ses effectifs en raison des difficultés d'identification spécifique dans les gîtes.

La Pipistrelle de Kuhl n'a été contactée que 5 fois, avec un maximum de 5 contacts / 5 minutes... Sur ce site, elle semble donc assez peu présente, et est en tous cas nettement moins représentée que la Pipistrelle commune.

- **Vespère de Savi (*Hypsugo savii*)**

Espèce typique des paysages karstiques et des zones de relief accentué, le Vespère de Savi apprécie particulièrement les forêts bordées de falaises et les pentes des vallées. Il longe aussi les lisières. En milieu urbain, il est parfois observé aux abords des réverbères.

En France, il fréquente essentiellement les zones méridionales, mais il est contacté ponctuellement plus au nord. Le nord de l'Auvergne constitue la limite septentrionale de son aire de répartition. Dans la région, quelques individus sont trouvés en hibernation chaque année ; l'espèce est bien représentée en été, en particulier dans le sud (Cantal, Haute-Loire, sud du Puy-de-Dôme), mais jamais abondante. Des colonies de reproduction sont connues dans le Cantal.

Le 11/08/11, l'espèce a été contactée sur 3 points différents, dont un ou plusieurs individus présents en permanence (60 contacts/ 5 minutes). Ces données sont particulièrement intéressantes car, si elle est fréquente dans le sud de la région, l'espèce est rarement contactée dans le Nord de l'Auvergne. La présence estivale de plusieurs individus sur plusieurs points confirme une présence régulière de l'espèce dans le Haut-Cher, et peut-être une activité de reproduction. Il s'agit à ce jour d'un des points les plus septentrionaux en France de présence régulière et annuelle de l'espèce. D'autres recherches doivent cependant être effectuées pour préciser son statut sur la zone.

- **Oreillards (*Plecotus auritus* / *Plecotus austriacus*)**

Les Oreillards se caractérisent par leurs immenses oreilles, qu'ils peuvent rabattre sous leurs ailes en hiver. Deux espèces sont connues en Auvergne : l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), et l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*). Seules la capture ou la détection d'ultrasons (dans certaines conditions) permettent de déterminer l'espèce.

En France les oreillards sont bien représentés, surtout sur les zones de basse altitude. Dans la région Auvergne, l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) semble bien présent, avec cependant des effectifs très variables. La majeure partie de la population d'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) a été recensée en Haute-Loire, mais les difficultés d'identification ne permettent pas de connaître d'effectif précis. En moyenne, 70 individus de *Plecotus specie* sont observés en hiver sur l'ensemble de la région.

Sur le site, les Oreillards ont été contactés régulièrement (sur 7 points d'écoute). Malheureusement, il n'a pas été possible de déterminer l'espèce. Le nombre de contacts est limité, ce qui n'est pas étonnant car les Oreillards sont très discrets, et donc difficilement détectables. Ces résultats témoignent d'un enjeu fort pour le groupe, généralement peu détecté. Notons qu'en hiver et lors de séances de capture, les deux espèces ont pu être identifiées sur le secteur.

- **Barbastelle (*Barbastella barbastellus*), *Erreur ! Source du renvoi introuvable.***

Chauve-souris de taille moyenne, au pelage noirâtre, qui ne peut être confondue en raison de son faciès et de sa coloration particulière. C'est une espèce très spécialisée, tant au niveau de son alimentation (99 à 100% de lépidoptères) que des habitats qu'elle fréquente, ce qui la rend particulièrement sensible aux modifications de son environnement.

L'été, elle fréquente les forêts matures, mixtes ou de feuillus, chassant en lisière ou le long des couloirs forestiers mais s'éloignant peu des gîtes de reproduction. Ceux-ci sont principalement des bâtiments agricoles (linteaux de portes ou de fenêtres, volets) ou des cavités dans les arbres. L'hiver, l'espèce occupe des sites très variés tels que tunnels désaffectés, grottes, fissures de roche, arbres creux, anciennes mines ou carrières souterraines, caves, linteaux de portes ou de fenêtres, aqueducs souterrains.

En Europe, l'espèce est très menacée surtout dans le nord de son aire de répartition. Elle a ainsi quasiment disparu de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. En France, elle est rarissime en Picardie, Ile-de-France, Alsace et sur le littoral méditerranéen.

En Auvergne, les comptages hivernaux ont permis de comptabiliser 170 individus en moyenne répartis sur une vingtaine de sites. Trois sites atteignent ponctuellement les 100 individus (sites d'importance nationale pour l'espèce). En été, une dizaine de colonies a été répertoriée pour un effectif total de 360 adultes. Compte-tenu de la répartition de l'espèce et de ses effectifs, la région Auvergne est l'un des bastions de la Barbastelle en France.

Son recensement sur 4 points d'écoute confirme les quelques données historiques sur le secteur : la Barbastelle semble être bien présente sur la zone. D'autres recherches permettraient de préciser son statut.



Figure 1 : Barbastelle - Photo : Rémy Grignon

### III. Bilan et Conclusion

En seulement 2 soirées, 12 espèces ont été contactées, sur les 19 connues sur le secteur du Haut-Cher.

Sur la base du tableau de bord du suivi des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (CEN Allier, 2010), cette étude a ainsi confirmée, d'une part, la présence de 2 des 3 espèces de l'annexe II déjà identifiées dans le cadre de l'élaboration et/ou animation du document d'objectifs, à savoir le Grand Rhinolophe et la Barbastelle.

D'autre part, 11 autres espèces de l'annexe IV de la Directive Habitats/Faune/Flore ont pu être identifiées pour ce site.

Au-delà du statut des espèces au titre du réseau Natura 2000, 7 espèces au total présentent un intérêt patrimonial au niveau régional, national ou européen, ce qui témoigne de l'intérêt du site pour la conservation des chiroptères. Cet inventaire reste toutefois très incomplet, car 2 soirées sont très largement insuffisantes pour identifier les espèces présentes en chasse sur la zone, et a fortiori pour caractériser les enjeux en termes de territoires de chasse ou corridors de déplacement.

La surface du site rend la prospection difficile : la technique des points d'écoute a permis d'obtenir rapidement des résultats sur l'ensemble de la zone, mais elle réduit le temps effectif de détection... en théorie chaque point est contrôlé plusieurs fois pour donner des éléments de comparaison, ce qui n'a pas été possible lors de cette étude. Au vu des données collectées cet été, il est donc impossible de conclure sur les enjeux liés à tel ou tel type de milieu.

Par contre, sur le plan quantitatif, le site semble particulièrement riche : des densités de contacts importantes ont été enregistrées sur quasiment chaque point. La diversité spécifique est également remarquable : seulement 2 points ont montré une faible diversité (1 ou 2 espèces), tous les autres se sont avérés particulièrement riches (de 5 à 9 espèces en 20 min !)

Cet inventaire aura donc permis de vérifier le potentiel chiroptérologique de la zone. Ces 2 soirées laissent une très belle impression : le relief de gorges, ainsi que les pentes boisées, et la qualité des milieux en général, semblent concentrer les chiroptères sur le site, ce qui explique à la fois la diversité et les densités observées. Il est possible que ce site soit parmi les plus riches de la région, et un inventaire complet, en lien avec les connaissances déjà acquises en été mais aussi en hiver, semble donc nécessaire pour mieux appréhender les enjeux.

### ***Références bibliographiques***

**ARTHUR, L. et LEMAIRE, M., 2005.** *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit. Description, biologie, mœurs, observation, protection*, Delachaux-et-Niestlé, Lausanne. 265 pages.

**ARTHUR L. et LEMAIRE M., 2009.** *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 pages.

**BARATAUD, M., 1996.** *Ballades dans l'Inaudible*. Sitelle. 51 pages + 1 CD

**BARATAUD, M., 2002.** *Méthode d'identification acoustique des chiroptères d'Europe*. Sitelle-Editions des voix de la Nature. Mens. 14 pages

**GIOSA P., 2007.** *Sites connus pour accueillir des chiroptères sur le site Natura 2000 du Haut Cher. Synthèse au 30 juin 2007*. Rapport Chauve-Souris Auvergne et Conservatoire des Sites de l'Allier, 6 pages + annexes.

**GUILLAUD, L., 2009.** *Inventaire des territoires de chasse sur les propositions d'extension de site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher »*, Chauve-Souris Auvergne, 24 pages.

### ***Autres données consultées***

Base de données Chauve-Souris Auvergne

Muséum d'histoire naturelle de Bourges, <http://www.museum-bourges.net>

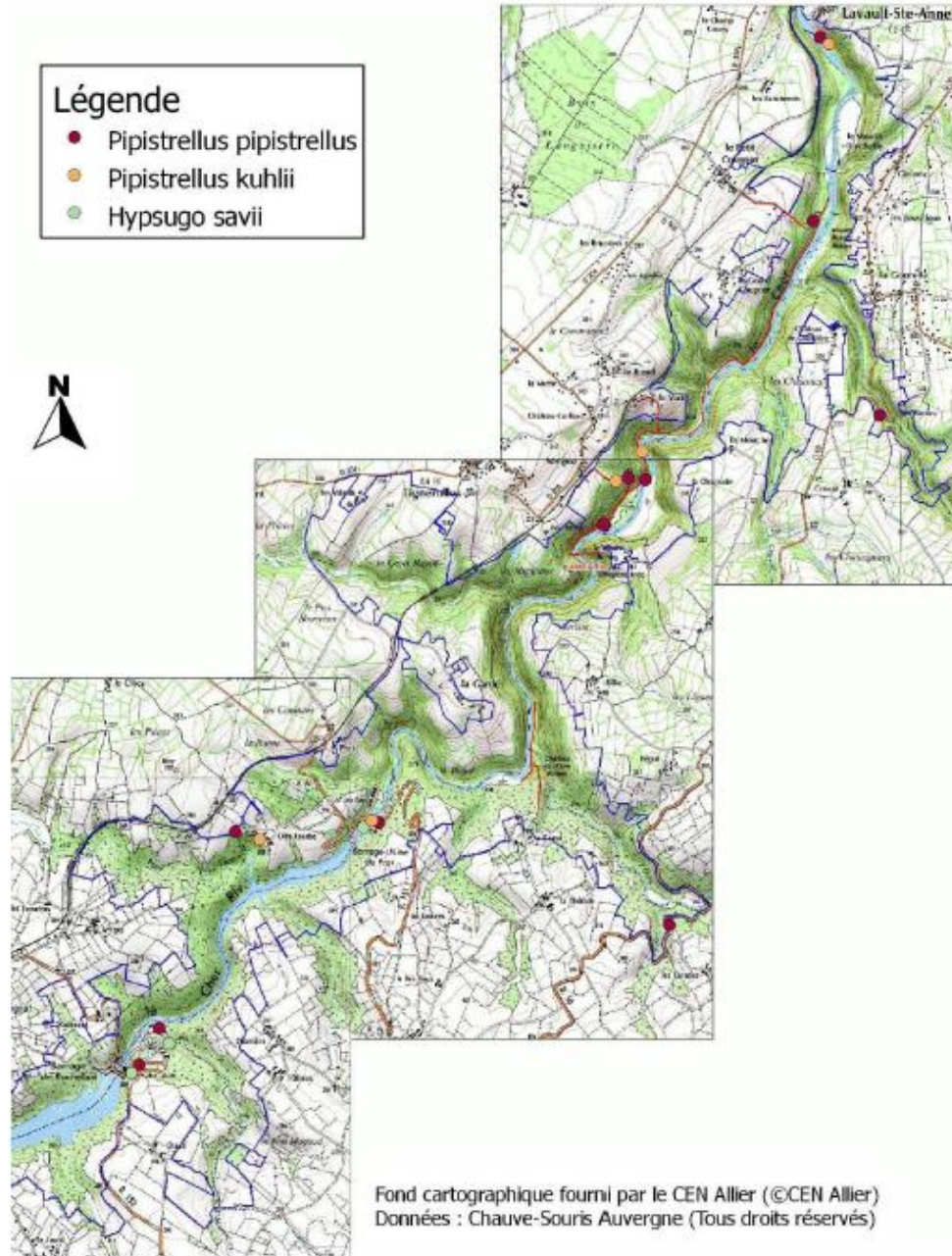
## Annexes

Annexe 1 : Carte de <i>Pipistrellus pipistrellus</i> / <i>Pipistrellus kuhlii</i> / <i>Hypsugo savii</i> .....	1
Annexe 2 : Carte de <i>Eptesicus serotinus</i> / <i>Nyctalus noctula</i> / <i>Nyctalus leisleri</i> .....	2
Annexe 3 : Carte de <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> .....	3
Annexe 4 : Carte des <i>Myotis specie</i> .....	4
Annexe 5 : Carte de <i>Plecotus specie</i> / <i>Barbastella barbastellus</i> .....	5

Recherche de chiroptères sur le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » (03)- ANNEXES  
Chauve-Souris Auvergne – 2011

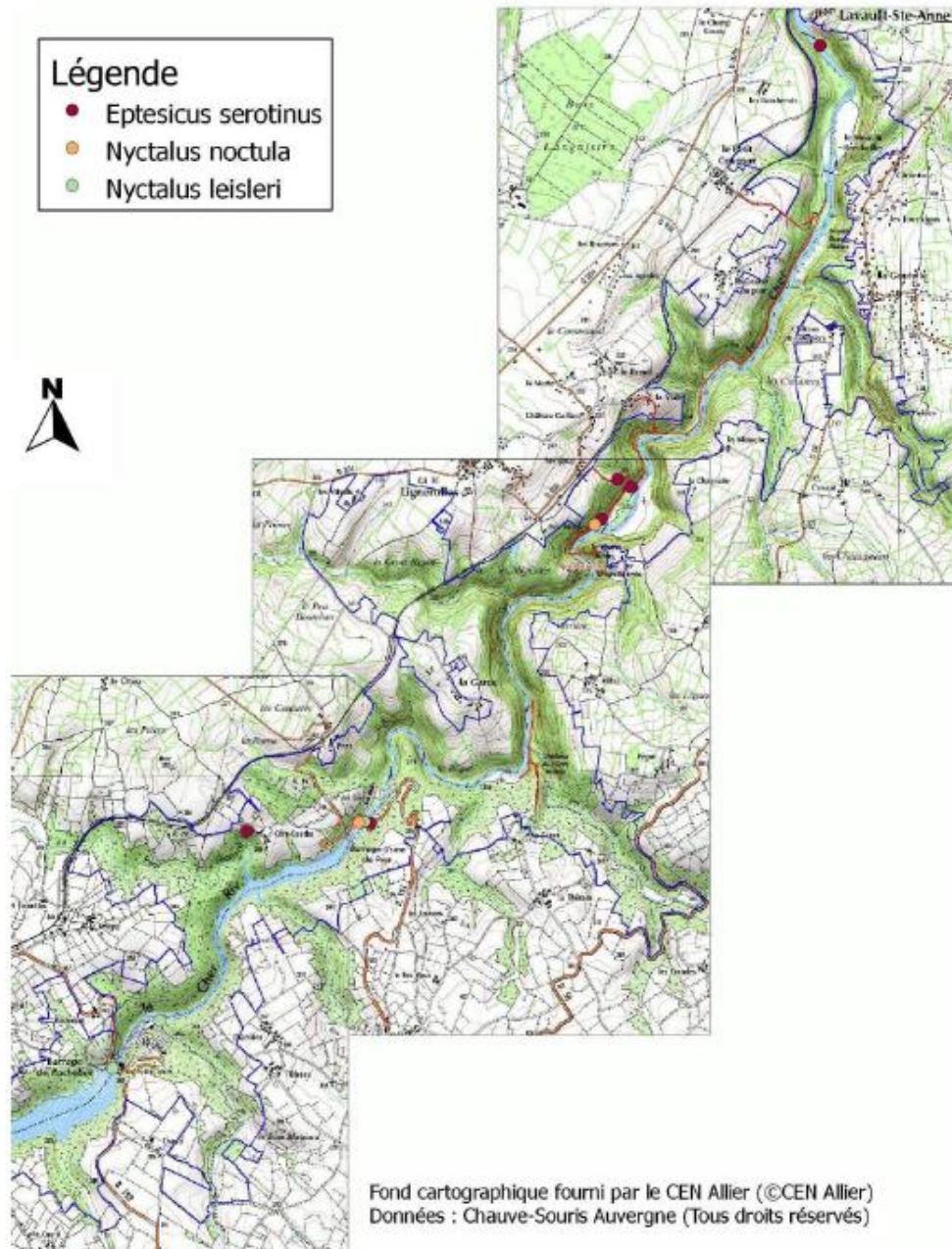


Annexe 1 : Carte de *Pipistrellus pipistrellus* / *Pipistrellus kuhlii* / *Hypsugo savii*



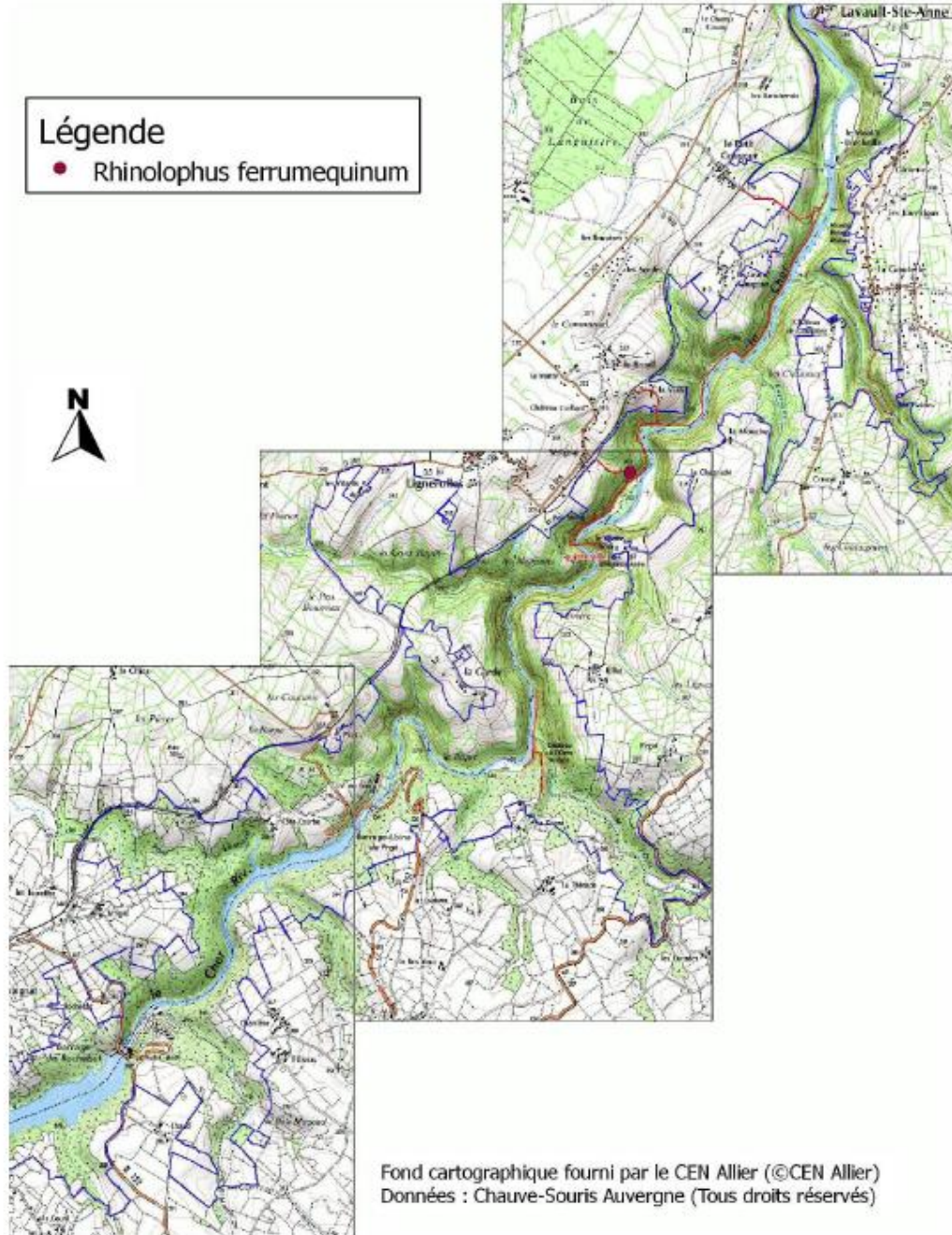
Recherche de chiroptères sur le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » (03)- ANNEXES1  
Chauve-Souris Auvergne – 2011

Annexe 2 : Carte de *Eptesicus serotinus* / *Nyctalus noctula* / *Nyctalus leisleri*



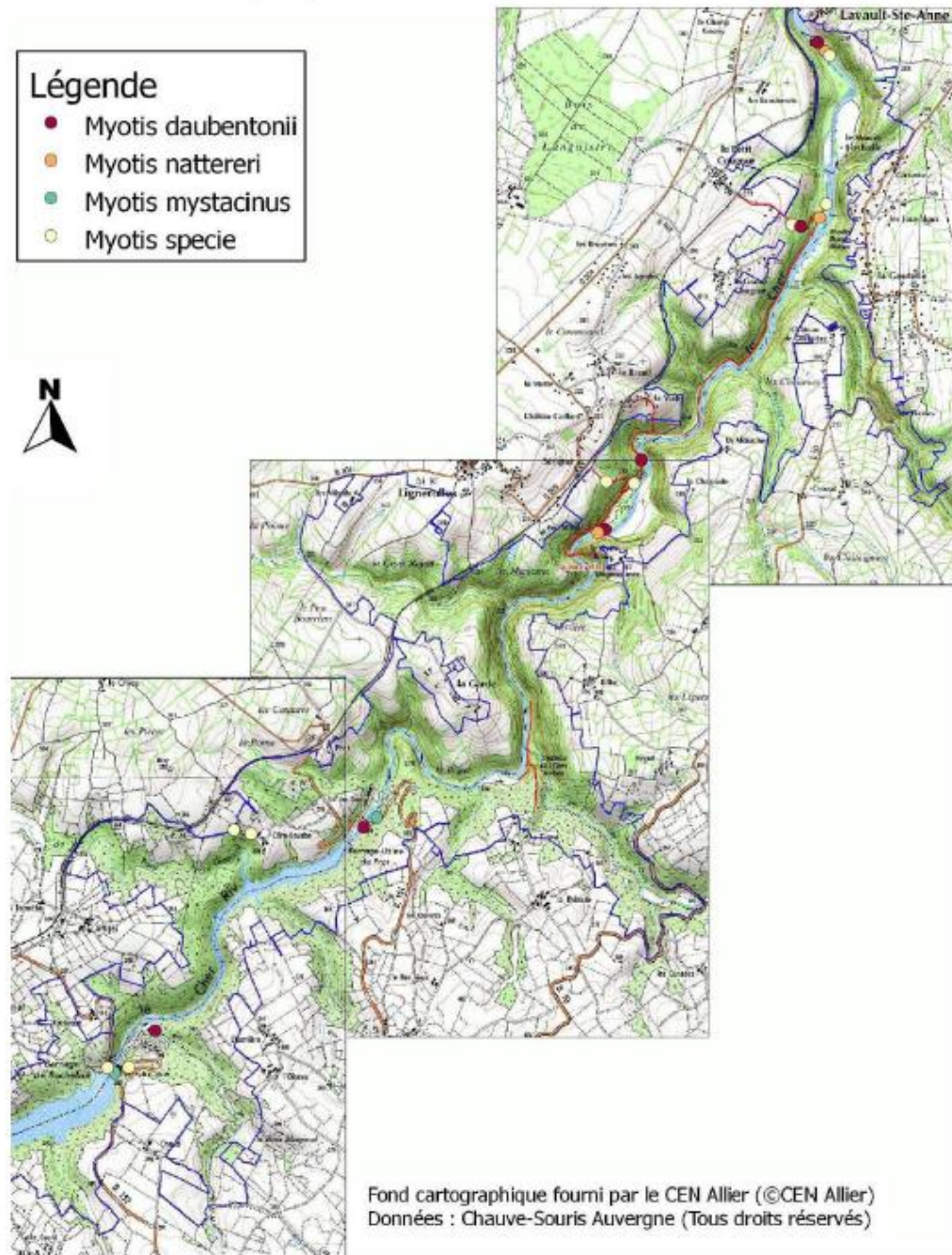
Recherche de chiroptères sur le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » (03)- ANNEXES2  
Chauve-Souris Auvergne – 2011

Annexe 3 : Carte de *Rhinolophus ferrumequinum*



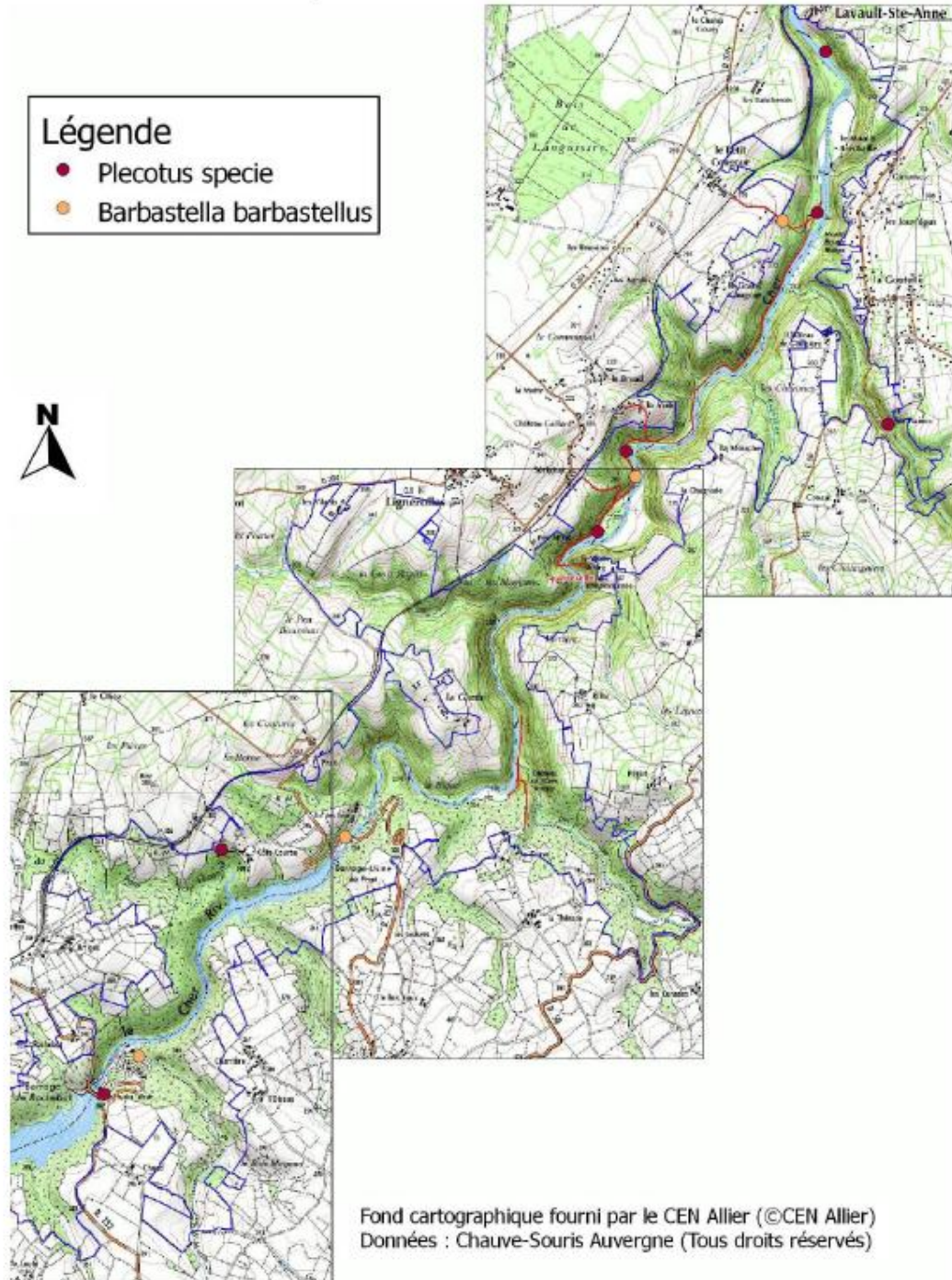
Recherche de chiroptères sur le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » (03)- ANNEXES3  
Chauve-Souris Auvergne – 2011

Annexe 4 : Carte des *Myotis* specie



Recherche de chiroptères sur le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » (03)- ANNEXES4  
Chauve-Souris Auvergne – 2011

Annexe 5 : Carte de *Plecotus* specie / *Barbastella barbastellus*



Recherche de chiroptères sur le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » (03)- ANNEXES5  
Chauve-Souris Auvergne – 2011

**ANNEXE 25**

TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE NATURA 2000 "GORGES DU HAUT CHER"							
Habitats d'intérêt communautaire	Lande à buis	Lande sèche à Bruyère	Mégaphorbiaie eutrophe	Végétation des rochers siliceux	Forêt de ravin à tilleuls et érables	Forêt alluviale à bois tendre	Formations herbeuses sèches sur calcaires
<b>Code Corinne Biotope</b>	31.82	31.239	37.1	63.2/62.3	41.4	44.3	
<b>Code Natura 2000</b>	5110	4030	6430	8220/8230	9180	91E0	6210
<b>Situation nationale</b> (source : MNHN - domaine continental)	Etat de conservation	favorable	mauvais	inadéquat	favorable	favorable	défavorable mauvais
	Date d'évaluation	2004	2004	2004	2004	2004	2004
	Aire de répartition	favorable	inadéquat	favorable	favorable	favorable	inadéquat
	Surface	favorable	mauvais	favorable	favorable	favorable	mauvais
	Structure et fonctionnalité	favorable	favorable	inadéquat	favorable	inconnu	mauvais
Perspectives futures	favorable	inadéquat	inadéquat	favorable	favorable	mauvais	mauvais
<b>Responsabilité du site</b> (éval. DOCOB et CSA)	<b>faible</b>	<b>moyenne</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>	<b>faible</b>	<b>moyenne</b>	<b>pas de référence</b>
<b>Etat des lieux du document d'objectifs</b> (source : Mosaïque Environnement, 2002)	Etat de conservation	inconnu	bon	bon	bon	potentiel	moyen
	Date d'évaluation	2004	2004	2004	2004	2004	2004
	Etat des connaissances	semi-quantitatif	semi-quantitatif	semi-quantitatif	semi-quantitatif	semi-quantitatif	semi-quantitatif
	Superficie couverte					sans objet	
	Structure et fonctionnalité	habitat ponctuel de faible superficie	habitat ponctuel	habitat ponctuel	bon	sans objet	variable selon forêts
	Perspectives	Milieu stable	Envahissement par les épineux et la fougère aigle + impact de la fréquentation		Milieu stable	sans objet	
	Commentaires	2 secteurs recensés			Habitat réparti sur un grand nombre de rochers et falaises	Habitat à caractériser	Etat de conservation très variable selon les secteurs / Habitat prioritaire
<b>Mise en oeuvre du document d'objectifs</b>	Etat de conservation		moyen				mauvais
	Etat des connaissances						qualitatives
	Superficie couverte						min 0,7 ha
	Evolution superficie				stabilité		diminution
	Structure et fonctionnalité						habitat ponctuel de faible superficie
	<b>Estimation responsabilité site</b>		<b>Moyenne</b>		<b>Faible</b>		<b>moyenne</b>
	Date/Période d'évaluation				2010 et 2011		2010 et 2011
	Localisation évaluation						milieux ouverts des gorges
	Acteur(s)		CEN Allier		CBNMC / CEN Allier		CBNMC / CEN Allier
	Programme(s)				Natura 2000		Natura 2000
	Perspectives				bonnes		mauvaises
	Actions réalisées		CN2000 à Nerdre (restauration mécanique)		Etude milieux ouverts		Etude milieux ouverts
Commentaires						3 sites connus, d'autres sont à prospecter	

Site Natura 2000 "Gorges du Haut-Cher" – FR 830 1012

TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE L'ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE NATURA 2000 "GORGES DU HAUT CHER"																					
		Annexe II																			
Espèces d'intérêt communautaire		Loutre d'Europe	Sonneur à ventre jaune	Lamproie de Planer	Toxostome	Chabot	Agrion de Mercure	Cuivré des Marais	Lucane cerf-volant	Triton crêté	Ecrevisse à pieds blancs	Cordulie à corps fin	Grand capricorne	Barbastelle d'Europe	Grand Rhinolophe	Petit Rhinolophe	Grand murin	Murin à oreilles échancrées	Murin de Bechstein	Minioptère de Schreibers	
Nom scientifique		<i>Lutra lutra</i>	<i>Bombina variegata</i>	<i>Lampetra planeri</i>	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	<i>Cottus gobio</i>	<i>Coenagrion mercuriale</i>	<i>Lycane dispar</i>	<i>Lucanus cervus</i>	<i>Triturus cristatus</i>	<i>Austropotamobius pallipes</i>	<i>Oxygastra curtisii</i>	<i>Cerambyx cerno</i>	<i>Barbastella barbastellus</i>	<i>Rhinolophus fernuqueinum</i>	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	<i>Myotis myotis</i>	<i>Myotis emarginatus</i>	<i>Myotis bechsteinii</i>	<i>Miniopterus schreibersii</i>	
Code Natura 2000		1355	1193	1096	1126	1163	1044	1060	1083	1166	1052	1041	1083	1308	1304	1303					
Situation nationale (source : MWH - domaine communautaire)	Etat de conservation	favorable	défavorable mauvais	inconnu	défavorable mauvais	favorable	défavorable mauvais	favorable	favorable	défavorable mauvais	défavorable mauvais	inadéquat	défavorable inadéquat	défavorable inadéquat	défavorable inadéquat	défavorable inadéquat	Inconnu	Inconnu	Inconnu	défavorable mauvais	
	Date d'évaluation	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	
	Aire répartition	favorable	mauvais	favorable	mauvais	favorable	mauvais	favorable	favorable	inadéquat	inadéquat	inadéquat	inadéquat	inconnu	inadéquat	inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	mauvais	
	Population	favorable	mauvais	favorable	mauvais	favorable	mauvais	inconnu	inconnu	mauvais	mauvais	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	Inconnu	Favorable	Inconnu	mauvais
	Habitat d'espèce	favorable	favorable	inconnu	mauvais	inconnu	mauvais	favorable	favorable	favorable	inconnu	inconnu	Favorable	inadéquat	inconnu	inconnu	inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Perspectives futures	favorable	inadéquat	inconnu	mauvais	favorable	mauvais	favorable	favorable	favorable	mauvais	mauvais	inadéquat	inadéquat	inadéquat	inadéquat	inadéquat	Favorable	Favorable	Inconnu	mauvais	
Responsabilité du site (évaluation DOCOB)		important	faible	forte	forte	moyenne	faible	faible	Inconnu	faible	inconnu	inconnu	inconnu	moyenne	important	important	pas de référence	pas de référence	pas de référence	pas de référence	
Etat des lieux du document d'objectifs (source : Atlas/Bilan Environnement 2004)	Etat de conservation	inconnu	très défavorable	médiocre	médiocre	médiocre	défavorable	défavorable	favorable	potentiel	potentiel	potentiel	défavorable	inconnu	favorable	favorable	Non recensé	Non recensé	Non recensé	Non recensé	
	Date d'évaluation	2004	2004	2004	1981 (CSP)	2004	2004	2002	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004					
	Etat des connaissances	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif	qualitatif	Sans objet	qualitatif	Sans objet	qualitatif	semi-quantitatif	semi-quantitatif	semi-quantitatif					
	Population	une donnée recensée d'indice de présence	2 stations connues	Connu sur 3 stations	Quelques données anciennes	Connu sur 3 stations	une station connue	1 individu contacté sur un site favorable	6 contacts	aucune donnée	Présence signalée sur certains affluents par les pêcheurs	aucune donnée	une donnée	quelques données sur 5 points	plusieurs contacts - présence d'une colonie de reproduction	2 colonies de reproduction - 3 stations connues					
	Habitat d'espèce	Bon	Milieu globalement peu favorable à l'espèce					Peu d'habitats potentiels	Son habitat est bien représenté		Présence d'habitats favorables	Présence d'habitats favorables	Présence d'habitats favorables	Présence d'habitats favorables	Milieu favorable	Milieu favorable					
	Perspectives	colonisation	Sans objet							Sans objet											
	Commentaires	Les habitats sont favorables		Pressions diverses mettant en danger la survie de l'espèce sur le site	Pressions diverses mettant en danger la survie de l'espèce sur le site	Pressions diverses mettant en danger la survie de l'espèce sur le site				Peu d'habitats favorables à l'espèce mais il est potentiel car abondant à proximité (plateau)				Présence probable d'un ou de plusieurs gîtes de reproduction	Milieu favorable qui laisse présager une responsabilité du site pour cette espèce - présence probable d'une autre colonie de reproduction	Milieu favorable qui laisse présager une responsabilité du site pour cette espèce					
Mise en oeuvre du document d'objectifs	Etat de conservation	favorable	défavorable inadéquat				défavorable inadéquat	défavorable inadéquat	Inconnu	Inconnu	très défavorable	Inconnu	Inconnu	Inconnu							
	Etat des connaissances	semi-quantitatif	semi-quantitatif				semi-quantitatif	qualitatif			qualitatif			semi-quantitatif							
	Population estimée	Présence certaine sur le cours du Cher. Plusieurs épreintes et empreintes relevées sur le linéaire et en amont	Quelques individus inventoriés chaque année à Lignerolles	Non recensé en 2011 sur les 2 zones faisant l'objet d'une pêche électrique	Non recensé en 2011 sur les 2 zones faisant l'objet d'une pêche électrique	1 population recensée en avril du SPEC (Prat) avec pêche élect de 77 ind. (Sondage partiel - FPPMA03, sept. 09), 43 en 2011. 40 individus en 2011 à Lavault-Sainte-Anne (Moulin de Bréchaillé)	Une belle population sur le ruisseau des Côtes de Nerde (hors site). Non inventoriés ailleurs.	A priori nulle			A priori disparue			Quelques observations de passage sur le site entre 1994 et 2010. Durant l'été 2011 son recensement sur 4 points d'écoute confirme les quelques données historiques sur le secteur : la Barbastelle semble être bien présente sur la zone. D'autres recherches permettraient de préciser son statut.	1 individu a été contacté en 2011 en période estivale. L'espèce étant très discrète, et au vu de la pression de prospection, il est impossible de conclure sur son statut sur le site en période estivale.	En 2005, individus contactés sur Nerdes dans les anciennes mines en hibernation. Colonie de reproduction identifiée au château de l'Ours (dernière obs 2006) et à Lavault-Sainte Anne (dernière obs 2010). 2006: 2 individus observés en hibernation à la caverne de Mazirat (Chambonchard). Non contacté lors de l'étude de 2011.	Observation d'un individu en passage à la base routière de Lavault-Sainte-Anne en 2007 et d'un autre individu au Château de l'Ours. Non contacté lors de l'étude de 2011	Non contacté lors de l'étude de 2011	Quelques observations de passage en 2007 et 2010. Non contacté lors de l'étude de 2011	Non contacté lors de l'étude de 2011	
	Evolution population	Inconnue	A priori stable				Attention au pâturage des chevaux	Défavorable													
	Habitat d'espèce	Bon	altéré				altéré	mauvais			altéré			Bon							
	Estimation responsabilité site														inconnu						
	Date/Période d'évaluation	2007-2009					2005-2009								2007, 2011	2011	2005,2006, 2007, 2011	2007, été 2011	été 2011	été 2011	été 2011
	Localisation évaluation																				
	Acteur(s)	CSA, Etude pour l'extension du site Natura 2000 Haut Cher	CSA				CSA	Mosaïque environnement - CSA			ONEMA				Chauve-Souris Auvergne	Chauve-Souris Auvergne	Chauve-Souris Auvergne	Chauve-Souris Auvergne	Chauve-Souris Auvergne	Chauve-Souris Auvergne	Chauve-Souris Auvergne
	Programme(s)																				
Perspectives	colonisation					Stable								Inconnues							
Actions réalisées	Recherches d'indices à l'occasion de passages de terrain	Observations à l'occasion de passages de terrain. Présentation d'une station lors de la réfection du chemin du moulin Mercier à Lignerolles				Recherche de l'espèce lors des passages sur les Côtes de Nerde				Inventaires spécifiques menés avec l'ONEMA en 2009. Aucun individu recensé				études en 2007 (prospection des sites d'hiver et d'été connus) et 2011 (2 passages estivaux avec 11 points d'écoute répartis sur l'ensemble du site)	études en 2007 (prospection des sites d'hiver et d'été connus) et 2011 (2 passages estivaux avec 11 points d'écoute répartis sur l'ensemble du site)	Plusieurs sites inventoriés.	études en 2007 (prospection des sites d'hiver et d'été connus) et 2011 (2 passages estivaux avec 11 points d'écoute répartis sur l'ensemble du site)	étude en 2011 (2 passages estivaux avec 11 points d'écoute répartis sur l'ensemble du site)	étude en 2011 (2 passages estivaux avec 11 points d'écoute répartis sur l'ensemble du site)	étude en 2011 (2 passages estivaux avec 11 points d'écoute répartis sur l'ensemble du site)	
Commentaires		Peu de milieux favorables à l'espèce				Le ruisseau des Côtes de Nerde semble être le seul milieu favorable à l'espèce du site		Aucun individu recensé depuis l'observation lors de la rédaction du DOCOB. La prairie à Rumex décrit dans le DOCOB est devenue une mégaphorbiaie haute.		L'espèce a, à priori, disparu d'un grand nombre de stations ou elle était connue dans tout le département de l'Allier. La sécheresse de 2003 semble en partie responsable de cette disparition.				L'espèce n'a pas été recherchée spécifiquement en forêt							